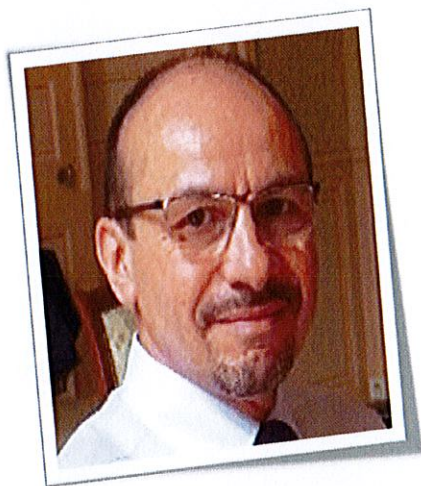


Mardi 21 mars 2017

18h - 20h

AgroParisTech



Yannick BLANC

Président de l'Agence du Service civique et
Haut-commissaire à l'engagement civique

Passer de la défiance à l'engagement

Ce que pourraient faire l'État, les entreprises, la société civile

Dossier Documentaire

- 145 pages -

Le Dossier Documentaire de l'UODC

Passer de la défiance à l'engagement

Ce que pourraient faire l'État, les entreprises, la société civile

Sommaire

- **Autour de Yannick Blanc : questions politiques, questions d'engagement..... pp. 03-40**
 - Parcours de Yannick Blanc
La Fonda (<http://www.fonda.asso.fr/>)
 - Après le Léviathan. L'État dans la grande transition
Yannick Blanc, *La Fonda* (<http://www.fonda.asso.fr/>), 2016, 255 p.
Résumé, Sommaire, Note de lecture de M-C. Combes sur La Fonda (<http://www.fonda.asso.fr/>),
Recension de X. Baron sur Metis (<http://www.metiseurope.eu/>)
 - Pour une radicalisation démocratique
Yannick Blanc, *La Fonda* (<http://www.fonda.asso.fr/>), 2016
 - Démocratie contributive : de quoi parle-t-on ?
Fonda (<http://www.fonda.asso.fr/>), 2016
 - L'Etat futur est déjà là. Interview de Yannick Blanc
Fondation de France (www.fondationdefrance.org), 2013
 - Une politique de l'intelligence collective
Yannick Blanc, *LinkedIn* (<https://fr.linkedin.com>), 2016
 - Les mutations de l'engagement
Yannick Blanc, *Ligue des droits de l'Homme* (<http://www.ldh-france.org/>), 2016
 - Yannick Blanc : « C'est avec les 500.000 élus locaux que l'on va réussir l'universalisation du service civique »
Localtis (<http://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/>), 2016
 - Associations et société civile : quelles alliances entre acteurs pour construire demain ?
Fonda (<http://www.fonda.asso.fr/>), 2012
 - La force de l'engagement volontaire
Yannick Blanc, *Le Huffington Post* (www.huffingtonpost.fr), 2016

- **Passer de la défiance à l'engagement..... pp. 41-145**
 - Peut-on construire une société de confiance en France ?
Yann Algan et Pierre Cahuc, *SciencesPo* (<http://econ.sciences-po.fr/>), 2010
 - Le processus de l'engagement volontaire et citoyen : des valeurs, des individus et des associations
Anne-Marie Dieu, *Cesep* (<https://www.cesep.be>), 2011
 - L'engagement politique dans la chaîne des générations
Anne Muxel, *Cairn Info* (www.cairn.info), 2010
 - Les évolutions contemporaines de l'engagement des jeunes : fossilisation et fertilisation
Laurent Lardeux, *Injep* (www.injep.fr/), 2016
 - Reconnaître, valoriser, encourager l'engagement des jeunes (Rapport)
Béligh Nabli et Marie-Cécile Naves, *France Stratégie* (www.strategie.gouv.fr/), 2015
Sommaire, Introduction
 - Réseaux sociaux numériques : comment renforcer l'engagement citoyen ? (Rapport)
Gérard Aschieri et Agnès Popelin, *Cese* (www.lecese.fr/), 2017
Sommaire, Introduction, Conclusion, Note de synthèse

Le Dossier Documentaire de l'UODC

Passer de la défiance à l'engagement

Ce que pourraient faire l'État, les entreprises, la société civile

- Partie I -

- **Autour de Yannick Blanc : questions politiques, questions d'engagement..... pp. 03-40**
 - Parcours de Yannick Blanc
La Fonda (<http://www.fonda.asso.fr/>)
 - Après le Léviathan. L'État dans la grande transition
Yannick Blanc, *La Fonda* (<http://www.fonda.asso.fr/>), 2016, 255 p.
Résumé, Sommaire, Note de lecture de M-C. Combes sur La Fonda (<http://www.fonda.asso.fr/>),
Recension de X. Baron sur Metis (<http://www.metiseurope.eu/>)
 - Pour une radicalisation démocratique
Yannick Blanc, *La Fonda* (<http://www.fonda.asso.fr/>), 2016
 - Démocratie contributive : de quoi parle-t-on ?
Fonda (<http://www.fonda.asso.fr/>), 2016
 - L'Etat futur est déjà là. Interview de Yannick Blanc
Fondation de France (www.fondationdefrance.org), 2013
 - Une politique de l'intelligence collective
Yannick Blanc, *Linkedin* (<https://fr.linkedin.com>), 2016
 - Les mutations de l'engagement
Yannick Blanc, *Ligue des droits de l'Homme* (<http://www.ldh-france.org/>), 2016
 - Yannick Blanc : « C'est avec les 500.000 élus locaux que l'on va réussir l'universalisation du service civique »
Localtis (<http://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/>), 2016
 - Associations et société civile : quelles alliances entre acteurs pour construire demain ?
Fonda (<http://www.fonda.asso.fr/>), 2012
 - La force de l'engagement volontaire
Yannick Blanc, *Le Huffington Post* (www.huffingtonpost.fr), 2016



Yannick Blanc, ancien élève de l'Ecole normale supérieure de St Cloud et de l'ENA, est haut fonctionnaire. Après avoir débuté sa vie professionnelle comme chercheur puis chargé de mission au groupe de prospective du ministère de l'environnement, il rejoint le corps préfectoral à sa sortie de l'ENA en 1992. En 1996, en plein scandale de l'ARC, il est nommé chef du bureau des associations et fondations au ministère de l'intérieur. Il restera en charge de ce secteur pendant près de dix ans, comme conseiller au cabinet de Jean-Pierre Chevènement puis comme chef du service des affaires politiques et de la vie associative. Il prend une part active à tous les dossiers du secteur pendant cette période : circulaire fiscale en 1998, plan comptable des organismes sans but lucratif en 1999, assises nationales de la vie associative en 2000, centenaire de la loi de 1901 et charte des engagements réciproques entre l'Etat et les associations, réforme des fondations d'entreprise en 2002, loi Aillagon en 2003.

Nommé directeur à la Préfecture de police en 2005, où il est notamment en charge du dossier de l'immigration, sa carrière s'interrompt en 2008 à la suite de ce qui devenu depuis le scandale de l'IGS. Il rebondit en créant une société de conseil « en fondations et gouvernance associative » qui accompagne la création de nombreux fonds de dotation et la démarche stratégique de plusieurs associations, dont la Fonda.

En 2010, il rejoint le cabinet de Jean-Paul Huchon, président du Conseil régional d'Ile-de-France, qui le charge de la négociation avec le gouvernement sur le dossier du Grand Paris. Il devient membre du bureau de la Fonda où il participe au lancement de la démarche prospective « Faire ensemble 2020 ».

En 2012, il est élu président de la Fonda et nommé, quelques mois plus tard, préfet de Vaucluse. Depuis février 2015, il est préfet du Val d'Oise.

En novembre 2013, il participe en tant que membre fondateur à la création de la Société française de prospective.

La Fonda

53 boulevard de Charonne 75011 Paris

Tél. 33(0)1 45 49 06 58

fonda@fonda.asso.fr



Yannick Blanc

Après le Léviathan

L'État dans la grande transition

la Fonda
éditions

Après le Léviathan

L'Etat dans la grande transition

« L'expérience de ces trente dernières années est celle de l'échec persistant de l'action de l'État et de sa sanction électorale répétée et même aggravée de scrutin en scrutin. Tout à leur névrose d'échec, les politiques ont conclu de leur incapacité à mouvoir les leviers de l'action publique que ces leviers étaient grippés ou verrouillés. On a donc, parmi les ruines fumantes de l'action collective, consacré le peu d'énergie et d'intelligence qui restaient à instruire le procès de l'État. Pendant ce temps, en coulisses, dans toutes les administrations où j'ai servi comme dans celles que j'ai pu observer de près, on n'a jamais cessé de se réformer, de vouloir se réformer ou d'espérer une réforme prochaine. De la décentralisation de 1982 à la MAP¹ de 2013 en passant par le renouveau du service public de 1989, le commissariat à la réforme de l'État de 1993 et la RGPP² de 2008, je n'ai connu l'administration que sous le régime de la révolution permanente. J'ai moi-même participé avec zèle à ces élans modernistes dont je n'ai gardé qu'un arrière-goût d'inachevé. L'État nous manque comme on manque à sa parole, à ses devoirs. L'État nous manque comme source d'autorité, comme promesse de justice, comme gardien du bien commun. Manque d'autant plus cruel que, de loin en loin, les moments de crise, comme celui que nous vivons aujourd'hui, nous rappellent à quel point la France est inséparable de son État.

Je ne propose ni une théorie, ni une réforme de l'État. Mon ambition plus modeste est de verser au débat public un témoignage intellectuel, une réflexion, articulée sur des concepts et nourrie par l'expérience, sur celles des mutations que nous en sommes en train de vivre qui pourraient redonner du tonus à la délibération démocratique et à l'action collective.

J'emprunte mes concepts et mes outils d'analyse à la philosophie et à la sociologie d'une manière que les savants de ces disciplines trouveront sans doute légère. De François Dubet à Ronald Dworkin et de Pierre Legendre à John Dewey et de Wittgenstein à Bourdieu, j'ai beaucoup braconné. L'interprétation que je propose de l'œuvre majeure d'Elinor Ostrom n'est couverte par aucune autorité. Mais, comme les braconniers, à force d'arpenter le terrain, je prétends savoir où gît le lièvre et où sont les coins à champignons. Je ne méprise ni la macroéconomie, ni le droit public, ni les sciences administratives mais je constate qu'elles échouent à répondre à la seule question qui vaille : *L'État nous donne-t-il ou au contraire nous prive-t-il de la capacité d'agir pour faire société ?*

Pour tenter d'y répondre, je commence par explorer trois dimensions de l'État, la matrice tutélaire, l'ordre symbolique et l'appareil administratif. L'hypothèse que je développe est que ce que nous appelons l'État est l'articulation de ces trois dimensions afin de permettre *l'emboîtement des institutions*. La "crise de l'État" correspond à la mutation simultanée, mais pour des raisons différentes, de ces trois dimensions. L'État tel que nous l'avons hérité de notre histoire et tel que nous le concevons toujours comme clé de voûte de notre organisation institutionnelle, *a déjà disparu*, ce qui explique que sa "réforme" soit une tâche impossible. Mais, comme Hobbes le montrait déjà dans son *Léviathan*, les sociétés sans État sont soumises à la tyrannie de la peur. Je propose d'adopter une attitude prospective pour sortir de cette impasse et je développe celle-ci sur trois thèmes : la régulation, les biens communs et le lien d'association. J'esquisse un nouveau paradigme de l'action collective, appelé *communauté d'action* et je propose une énonciation des figures de l'État tournées vers la capacité d'agir des citoyens et de leurs communautés d'action. »

Yannick BLANC

¹ MAP : modernisation de l'action publique.

² RGPP : révision générale des politiques publiques.

Table des matières

Avant-propos.....	9
La matrice tutélaire.....	17
L'emboîtement des institutions.....	35
Le démontage de l'appareil.....	55
Les quatre tyrannies.....	81
Politique, public, prospective.....	103
L'empire de la régulation.....	129
La mise en commun.....	153
Le moment associatif.....	181
Les communautés d'action.....	203
Le pouvoir d'agir.....	225
Postface. Raison d'État.....	245
Bibliographie.....	253
Table des matières.....	257

Note de lecture / Yannick Blanc, "Après le Léviathan"

La Fonda éditions, septembre 2015

Muni d'une expérience riche et originale, doublée d'une culture et d'une réflexion approfondie, Yannick Blanc nous en livre le fruit, dans un texte particulièrement stimulant : *Après le Léviathan*. Ayant passé sa vie professionnelle au cœur de l'administration, dans différents postes qui ont été autant de « postes d'observation » aussi bien du fonctionnement de l'administration que de la vie associative, Yannick Blanc est bien placé pour nous livrer cette analyse de l'Etat « de l'intérieur ».

La construction de la « matrice tutélaire » de l'Etat en tant que mode d'action traditionnel de l'administration est en train de se déliter sous nos yeux : perte du monopole de l'expertise du droit administratif, mise en cause pénale des fonctionnaires, et enfin l'ouverture des données administratives au public (*open data*) signent la perte d'un des fondements de la relation tutélaire, à savoir la détention de l'information en vue du bien public. L'Etat que nous connaissons repose sur cette matrice tutélaire et sur ce que Yannick Blanc appelle « l'emboîtement des institutions », c'est-à-dire l'ordre symbolique qui hiérarchise les entités sociales, depuis la famille dans son origine religieuse, jusqu'aux organes gouvernementaux en passant par les différentes institutions sociales, notamment l'école et les établissements de santé. Cet ordre symbolique est en déclin, lui aussi : perte d'autorité, relations directes des individus à l'administration, écart grandissant entre les principes et les pratiques, affaiblissement de la protection des plus démunis.

Avant de proposer le concept susceptible de rétablir le lien social et la capacité d'agir, les « communautés d'action », Yannick Blanc se livre à une analyse minutieuse de l'affaiblissement de l'Etat, en décortiquant aussi bien le fonctionnement de l'Europe, le « *new public management* », que la théorie économique de l'Agence, la Loi organique relative aux lois de finance (LOLF) et son cortège d'indicateurs. De cette déstabilisation de l'Etat, il résulte le

développement de la question identitaire, la mise en concurrence des institutions, la mise en cause de la représentation démocratique, la tyrannie financière et la prolifération normative.

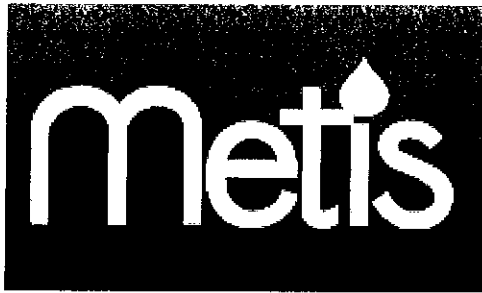
« Faute d'incarner la volonté générale, faute d'être le gardien d'une règle transcendante, faute de pouvoir représenter le peuple, faute de redistribuer une part significative de la richesse, il ne reste au politique que l'illusion de la conjuration du risque dans cette société ouverte, prompte à célébrer l'autonomie de l'individu et le bien-être de la personne, mais tétanisée par un présent chaotique et un futur incertain. »

Ce diagnostic étant posé, Yannick Blanc s'appuie sur John Dewey et son analyse de la production du « Public » (les activités dont les conséquences dépassent les individus concernés), mais aussi et surtout sur Elinor Ostrom, prix Nobel d'économie en 2009, pour son analyse des arrangements institutionnels permettant de gérer de façon optimale des ressources communes. D'autres auteurs, bien sûr, sont convoqués à l'appui du raisonnement, mais Dewey et Ostrom sont au cœur de l'analyse.

Au confluent de l'action des individus et des groupes de Dewey, qui produisent le « Public* », et de la gestion des biens communs d'Ostrom, se trouve le fait associatif. A partir des « communautés d'action », de leurs outils et de leurs expériences (une notion centrale chez Dewey), Yannick Blanc soutient qu'il y a moyen de recréer le lien permettant de passer des communautés à l'échelon gouvernemental en confiant à l'Etat trois missions fondamentales : investissement, régulation et intégration. Ce ne serait plus la souveraineté issue du peuple que devrait incarner l'Etat, mais la justice. Il ne s'agit plus de faire fonctionner la matrice tutélaire, mais de stimuler l'envie d'agir, à tous les niveaux, pour l'ensemble des communautés d'action, en assurant l'énoncé stratégique de leurs objectifs, en investissant dans leurs projets, en assurant la cohérence de leurs actions. Ajoutons qu'une telle ambition devrait d'emblée se concevoir à l'échelle européenne.

« La régulation, la mise en commun, l'associativité et la constitution du Public déterminent non pas des formes de vie, mais des modalités de l'action : créer, entreprendre, échanger, transmettre, mais aussi prendre soin (care) de nos semblables lorsqu'ils en ont besoin et de la planète dont nous éprouvons désormais les limites. Ce que nous attendons de l'Etat, c'est non seulement qu'à la façon du Léviathan, il assure la paix civile, que nous appelons le « vivre ensemble », mais qu'il nous permette d'accroître notre pouvoir d'agir entendu non comme pouvoir d'entreprendre chacun pour son compte, mais comme pouvoir des communautés d'action et comme conjugaison des communautés d'action dans la Grande Société. »

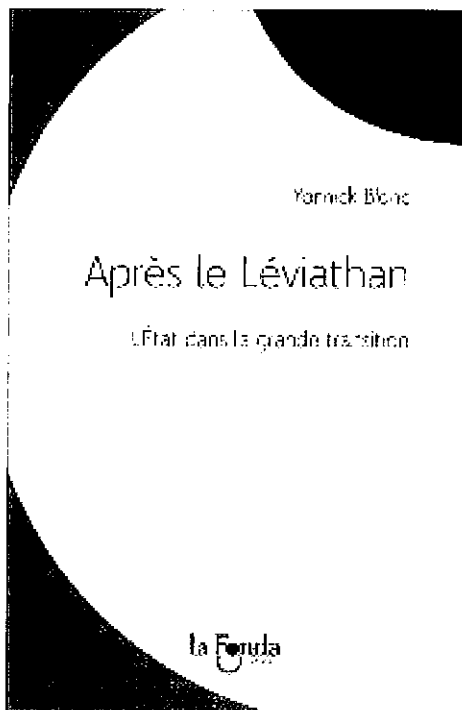
* John Dewey, 2003, Le Public et ses problèmes, Université de Pau-farrago-Léo Scheer



« Après le Léviathan, l'État dans la grande transition »

par Xavier Baron - 11 Avril 2016

L'ouvrage de Yannick Blanc, « Après le Léviathan, l'État dans la grande transition », paru en Janvier 2016 porte sur l'action publique. Au-delà d'un constat étayé sur son expérience de l'exercice de l'autorité d'État, que bien peu d'observateurs extérieurs pourraient égaler, il défend la perspective à la fois théorique et pratique d'une refondation de sa capacité d'intervention.



Le Léviathan, même bienveillant, est mort

Ni conservateur, ni révolutionnaire, humaniste et pragmatique, il constate la disparition déjà avancée de l'État Léviathan décrit par Hobbes en 1651. Construit sur le modèle qu'il éclaire de la notion de « matrice tutélaire », cet État a accompagné la sécularisation de notre société jusqu'à nos jours. Il a efficacement pris le relais de l'autorité de Dieu en proposant que « la multitude s'unisse en une personne ». C'est alors, toujours sur l'exercice d'une autorité verticale, un « dieu

mortel auquel nous devons, sous le dieu immortel, notre paix et notre défense ». La possibilité du vivre ensemble est réalisée sans recours à Dieu, mais non sans un consentement, un abandon de souveraineté individuelle, à l'issue duquel l'État exerce le droit de ses citoyens fondateurs en leur lieu et place.

« Ce Léviathan démembré gît désormais devant nous, encore impressionnant par sa masse et par la complexité de son anatomie mais dépourvu de force et de mouvement » (page 101).

Refonder l'action publique pour une société d'individus

L'auteur ne s'arrête pas au constat. Dans une société d'individus, le consentement et l'engagement des citoyens ne sont plus acquis par l'acceptation d'une tutelle, celle de l'État sur le citoyen, faisant écho à celle du professeur sur l'enseigné, du médecin sur le patient, du prêtre sur le fidèle, du père sur l'enfant et même, de l'homme sur la femme. Le monopole du savoir légitime, de l'un qui sait mieux que l'autre ce qui est bon pour lui, est révolu. L'assignement des places dans un ordre régit par la puissance publique n'opère plus. L'exigence d'une possibilité et d'une capacité de parcours lui succède. Pour autant, une société d'individus ne veut pas dire la possibilité d'individus sans société. Bien au contraire, la possibilité et le respect de parcours individuels exigent une société forte, démocratique, intégrée et régulée, une société dont les différents niveaux sont « emboîtés ». L'individu institué, encore faut-il qu'il trouve des formes également instituées et cohérentes de famille, de collectifs, d'entreprises, de territoires, d'ensembles intégrés au niveau national voire, supra national. C'est bien sûr l'enjeu d'une capacité de l'administration des fonctions régaliennes adossées au fameux monopole de l'exercice légitime de la violence. Très au-delà, c'est l'enjeu de l'immersion quotidienne des services de l'État dans des niveaux d'actions très hétérogènes et pour une multitude d'objets ; la santé, l'habitat, la mobilité, l'emploi, la prévention, la protection, la sécurité, le développement des territoires... Si, comme il le démontre, le levier de l'action ne peut plus se résumer à l'exercice d'une domination au nom d'une transcendance, serait-elle celle de la Nation ou de la République, quel peut en être un principe alternatif ?

Au risque des tyrannies

L'auteur refuse d'attendre la victoire des « tyrannies » qui menacent de combler l'espace vacant. L'affaïssement d'un médiateur universel ouvre en effet la voie à l'hystérie identitaire et à « l'émiettement des tribus ». Il déchaîne la concurrence des institutions et avec elle, la suspicion grandissante à l'égard des représentations politiques au profit de la représentation médiatique, non démocratique et diversement influencée. Il dégage l'espace de la rente financière qui transforme l'appareil productif en revenus captés par les détenteurs de capitaux. C'est enfin la dérive d'une société du risque avec son corollaire, l'entropie normative par un excès de règles et de lois qui entravent les capacités d'action. Au-delà du constat

et de la compréhension de l'affaiblissement de l'État-matrice tutélaire dont nous héritons, il s'agit d'éclairer les voies, d'esquisser les conditions de méthodes comme d'architecture pour le refonder sur d'autres principes. Il s'agit de rendre possible et de promouvoir une puissance publique à nouveau capable d'agir et de faire agir, à défaut de pouvoir encore exercer une tutelle, serait-elle bienveillante. C'est dans une grammaire de la règle et dans le moteur de l'association que se portent ces perspectives de travail.

L'enquête et la prospective au service de trois questions

Pour dépasser le constat, l'auteur mobilise tout d'abord deux apports ; la réflexion de John Dewey sur la crise démocratique des États-Unis des années 20 et l'invention de la prospective en France par Gaston Berger en 1955. Au premier, il emprunte la conception anthropologique de l'État comme conséquence de l'action (p112). Dewey déplace ainsi la notion de « public » de l'opinion vers l'action. L'action de l'État consiste toujours à énoncer des règles, à définir les limites des actions des individus et des communautés pour en canaliser les conséquences non calculables. Mais ce ne sont plus des commandements auxquels seraient subordonnées ces actions qui peuvent en fournir la substance, ce sont des conditions de gouvernance instituées, organisant l'emboîtement de ces interactions ou associations. L'auteur dit ensuite sa dette à Gaston Berger, créateur d'une « éthique de la connaissance tournée vers l'action » ; la prospective. En résonance avec la démarche de l'enquête, il insiste sur la nécessité, dans le contexte de panne politique, d'un investissement dans ce domaine. Il engage alors la réflexion sur trois questions.

Sommes-nous condamnés à l'entropie juridique, à l'anomie par excès et à l'incohérence des règles ? L'auteur s'adosse sur cette question aux enseignements qu'il tire de Wittgenstein, de Reynaud et de Dworkin. L'auteur défriche la possibilité d'institutions (de règles) qui n'ont besoin, ni d'un sens caché ou révélé, ni d'un sens indépendant de notre volonté, mais au contraire, qui seraient le fruit de notre pratique et de nos délibérations (p 142).

L'auteur pose ensuite la question de la définition de l'acte élémentaire « d'être en commun, de mettre en commun, d'avoir en commun ». Il convoque ici les travaux d'Elinor Ostrom pour cerner des pistes méthodologiques d'une institution de l'action collective. Il met en exergue un cadre d'analyse et une « grammaire des énoncés » dont il fait l'hypothèse de la fécondité pour penser l'institutionnalisation d'ensembles plus vastes, plus grands que celui de la gouvernance des « communs ». La santé, le bien-être, la coopération dans l'entreprise relèveraient ainsi de communs, entendus comme « nécessité de mettre en commun et non comme gestion de biens communs ou idéal de bien commun » (p178).

Fort de son expérience passée (tutelle administrative du ministère de l'intérieur sur

les associations d'intérêt général) et actuelle (Yannick Blanc est préfet et président de la Fonda), l'auteur ouvre enfin une troisième piste. Il constate l'importance et la vitalité des associations (ONG) dans les grands combats et les avancées significatives. Au-delà d'un pari sur la « reliance » ainsi activée, il voit dans le « moment associatif » bien plus qu'un palliatif, mais un principe d'action et de ré-emboîtement de la société. « Agir est de plus en plus synonyme du mot s'associer ». « A l'emboîtement vertical des institutions déterminé par l'ordre symbolique, on substitue un emboîtement horizontal » permise par l'intégration de communautés d'action formées par les individus grâce à un langage commun et non par l'assignation des places et la subordination.

Trois parcours, un ouvrage

C'est un livre simple dans la jaquette et la présentation. Il est distribué par un éditeur débutant, mais c'est un véritable cadeau. L'ouvrage de Yannick Blanc est un « trois en un ». C'est un essai mais pas seulement. Il est travaillé et fondé à la manière d'une thèse mais débarrassée des codes de l'académisme. C'est aussi un témoignage et l'outil d'un combat.

L'ouvrage propose un premier parcours à la manière dont on suivrait un guide. Où (en) sommes-nous, où pouvons-nous et où devons-nous aller ? Il y a un point de départ. Il est clinique et il est inquiétant. Il y a aussi, dans une logique de l'action, un point d'arrivée exposé en fin d'ouvrage. Yannick Blanc partage sa confiance dans la force de l'associatif au profit de communautés d'action pour parvenir à une puissance publique à nouveau ré-emboîtée, contributive d'une capacité de vivre et de faire ensemble dans une logique horizontale et non plus verticale.

Entre le constat et la proposition, l'auteur propose une progression en plusieurs étapes. Il faut alors le suivre dans le franchissement de seuils de compréhensions théoriques à l'aide de grilles d'analyses méthodologiques. Un second ouvrage sollicite ainsi l'esprit, les sciences humaines et la raison pour l'acquisition d'un équipement conceptuel et méthodologique, parfois ardu pour le non initié, mais clairement exposé et finalisé. Il affute une grille d'analyse à vocation opératoire.

Il y a enfin un troisième ouvrage. C'est un parcours de vie. Loin de l'argument d'autorité, l'auteur ne donne pas seulement des indications, il propose au lecteur de faire le chemin avec lui. Au fur et à mesure des pages, il en éclaire le sens par les sens, les sensations, par ce qui se perçoit dans l'expérience d'un acteur engagé. Il rend compte de son propre cheminement, avec des étapes parfois successives, parfois entremêlées de son histoire et de l'Histoire. L'ambition que suggère l'ampleur du sujet est amenée à la portée de la pensée pratique par le retour d'expérience.

Un éclairage au-delà de la question de l'État

C'est dans cette triple dimension que le lecteur non initié aux questions de la science politique ou administrative trouvera matière à penser bien au-delà de l'État et de l'action publique. Il aborde les questions de la famille, de l'entreprise, de l'école, des quartiers..., également concernés par l'effondrement de la matrice tutélaire. Les enjeux que connaissent l'entreprise et le management sont éclairés d'une lumière nouvelle. L'effondrement de la matrice tutélaire ne concerne pas seulement l'État. C'est précisément dans le dés-emboîtement des principes d'autorité verticale que se lisent aussi les impasses du management. Les enjeux liés à l'édiction de règles nouvelles, d'une capacité d'action retrouvée par la maîtrise d'une grammaire innovante sur les organisations et les relations..., concernent très directement l'entreprise et le management. Les tyrannies évoquées à l'échelle sociétale trouvent leurs pendants et leurs traductions à l'échelle des maux de l'entreprise et du travail. La lecture de Yannick Blanc sur l'État est ainsi un analyseur des impasses du modèle industriel, de l'incapacité à intégrer les externalités négatives environnementales et sociales, de la maltraitance du travail, de l' « infobésité » et de la financiarisation.

L'ensemble de l'ouvrage est accessible en même temps qu'il est sans concession avec la complexité et l'ambition du sujet. Il se lit aisément parce qu'il « parle » à tous. L'ouvrage est vivant, singulier et personnalisé. Il est illustré et émaillé d'anecdotes, d'annotations tirées de l'expérience de vie du préfet. L'écriture est solide, fluide et alerte, dégagée de la gangue académique. Il faut faire sans attendre l'expérience d'une plongée dans cette pensée incarnée et résolument optimiste sans irénisme.

"Après le léviathan, l'État dans la grande transition " - Yannick Blanc - Éditions La Fonda - 2016



n°232

La tribune fonda

décembre 2016

Démocratie contributive :
une renaissance
citoyenne

- Accès à la citoyenneté
- Valorisation des communs
- Budget participatif
- Parlements éphémères

Pour une radicalisation démocratique

La Fonda vient de publier sa tribune fonda n°232 ayant pour titre
« **Démocratie contributive : une renaissance citoyenne** »

Vous trouverez-ci dessous l'édito de Yannick Blanc, président de la Fonda

« **La démocratie donne des signes de fatigue. Un peu partout dans le monde, des tribuns autoritaires sont portés ou confortés au pouvoir. Ils portent un message fort et clair, celui d'une capacité de parler et d'agir retrouvée : dire les choses crûment, désigner l'ennemi, fustiger prudence et précaution, fermer les frontières, refouler l'étranger et, par-dessus tout, exhiber la puissance archaïque de la virilité. On ne peut se contenter ni de dénoncer cette régression démocratique et symbolique sur le terrain de l'indignation morale, ni d'invoquer les valeurs de la démocratie et de la République. Les valeurs ne sont pas des entités métaphysiques, elles n'existent que si elles donnent du sens à la praxis. Et puisque comprendre, ce n'est pas excuser, essayons d'analyser.**

Deux phénomènes semblent se conjuguer pour expliquer l'affaiblissement de la démocratie représentative. Le premier est ce que, dans Faire ensemble 2020, nous appelons le courant de la fluidité : pour que la représentation fonctionne, il faut que les individus qui désignent leurs représentants se reconnaissent en eux à travers des catégories d'appartenance, territoriales, sociales ou idéologiques. **Lorsque la société devient plus fluide et les individus plus mobiles, ces catégories s'effacent, privant le principe représentatif de sa base anthropologique.** C'est ce qui permet de comprendre que la classe politique soit progressivement devenue un monde en soi, professionnalisé, carriériste et endogame. Ces tendances ne sont pas nouvelles, mais elles ont fini par phagocyter la fonction représentative. Le second phénomène est propre à la phase néolibérale de la mondialisation, qui a vu le déplacement et la concentration des pouvoirs hors de la sphère politique. **La loi des marchés, l'indépendance des banques centrales et l'irrésistible ascension des GAFAs ressemblent, pour le citoyen ordinaire, à une conspiration de puissances échappant autant à son entendement qu'à son influence.** Sur cette toile de fond, les institutions démocratiques ont trahi leur promesse en n'empêchant ni le creusement des inégalités, ni l'extension de la pauvreté, ni l'écrasement social et fiscal des classes moyennes. Ce qui s'effondre ainsi sous nos yeux, c'est, au sens littéral du terme, la social-démocratie.

Si la pulsion autoritaire mérite d'être appelée populisme, c'est parce qu'elle répond au désir des peuples de retrouver la place dont le « cercle de la raison » néolibéral avait entendu les expulser en décrétant la fin de l'histoire. Nous croyons, nous, que cette reconquête doit être le fruit d'une renaissance civique et que cela suppose, de la part des citoyens agissants, une véritable radicalisation démocratique. **La démocratie contributive est le nom que l'on peut donner à cette radicalisation : elle consiste à élargir le principe démocratique au-delà des limites de l'institution représentative, non en multipliant les instances délibératives et consultatives comme dans la**

démocratie participative, mais en multipliant les capacités et les occasions de décider et d'agir. La démocratie contributive consiste, en face d'un problème à résoudre ou d'un défi à relever, à considérer le citoyen non comme un usager, un client ou un bénéficiaire, mais comme un acteur, capable d'initiative, porteur de solutions. En éclairant la façon dont l'action collective, le « faire ensemble » se structure en communautés d'action, les travaux de la Fonda ont déjà mis en exergue ce citoyen agissant. Il s'agit maintenant d'envisager le changement d'échelle de la communauté d'action et d'imaginer son articulation aux règles de droit et aux institutions représentatives qui pourraient ainsi retrouver un socle de légitimité.

Au moment où s'ouvre en France la campagne présidentielle et législative de 2017 et où les électeurs s'ingénient, du Royaume-Uni à l'Italie, à déjouer stratégies et combinaisons politiques, la Fonda entend jouer son rôle d'armement intellectuel et moral des citoyens. Face à l'épuisement ou à l'inconsistance de bien des postures politiques, le fait associatif apparaît plus que jamais comme une ressource essentielle pour la revitalisation de la démocratie et comme un antidote puissant aux ravages du populisme. Il est temps pour ceux qui le portent de donner de la voix. »

Yannick Blanc, président de la Fonda

Consulter l'ensemble de cette revue en allant sur le site de la Fonda



Publié par L'équipe Fonda le 7 décembre 2016

Démocratie contributive : de quoi parle-t-on ?

La tribune fonda n°232 - Démocratie contributive : une renaissance citoyenne

INTRODUCTION | Par le comité éditorial de *La tribune fonda n°232*

La situation de crise que nous vivons depuis près d'une décennie touche plusieurs piliers de la société, parmi lesquels les institutions démocratiques et leur fonctionnement. L'idéal démocratique, contesté par de nombreux facteurs, faute de se renouveler et d'évoluer, peine à cimenter la société en jouant pleinement son rôle de contrat social.

Dans ce clair-obscur entre le vieux et le nouveau monde d'où peuvent émerger les monstres qu'évoquait Gramsci, il faut prendre conscience des menaces qui pèsent sur la démocratie. Il faut également prendre la mesure des opportunités de changements ouvertes par cette crise, qui peuvent faire émerger de nouvelles façons de faire ensemble en symbiose avec les valeurs démocratiques essentielles.

Ainsi se dessine, au confluent de plusieurs initiatives et pratiques, **un modèle démocratique redynamisé, que l'on peut qualifier de « démocratie contributive ».**

D'émergence récente, la notion de démocratie contributive peut-elle être précisée ? Il serait vain de chercher une définition stable et exhaustive de la démocratie : modèle en construction depuis son origine, elle s'enrichit constamment des progrès et évolutions de la société.

La démocratie moderne, protéiforme, se décline sous différentes appellations : la démocratie représentative, qui désigne le mode de fonctionnement traditionnel de nos institutions, où les citoyens élisent leurs représentants ; la démocratie participative, qui regroupe les instances de concertation mises en place par les pouvoirs publics ; la démocratie délibérative, inspirée des travaux de John Rawls et de Jürgen Habermas qui insistent sur la qualité de la prise de décision, fruit d'échanges raisonnés entre individus égaux ; la démocratie d'interpellation, portée par des démarches telles que l'Alliance citoyenne de Grenoble, ou la coordination « Pas sans nous », qui accompagne la structuration d'une parole collective pour permettre à tous d'agir sur leur environnement ; des formes qui insistent sur l'engagement des individus, autour de l'intervention sociale communautaire ou du mouvement des communs.

Ces différentes approches ne segmentent pas la démocratie, mais en présentent des facettes complémentaires, visant à la réalisation effective de l'idéal démocratique.

La notion de démocratie contributive est à considérer dans cette perspective comme un enrichissement de notre compréhension et de notre pratique de la démocratie. Elle permet d'insister sur l'idée d'une démocratie d'initiative partagée, portée par une pluralité d'acteurs.

LES RACINES DE LA CRISE DÉMOCRATIQUE

Quelles sont les raisons qui nous conduisent à considérer cette notion de « démocratie contributive » en vue de revitaliser notre modèle démocratique ?

À l'heure où la politique semble devoir se soumettre à l'impératif économique, de nombreux citoyens partagent le sentiment que les modalités d'action de leurs représentants, sont entravées par d'autres principes que ceux autour desquels la démocratie a fédéré la société. L'idéal du projet collectif, de l'intérêt général semble s'effacer au profit des lois du marché, ou plutôt de la loi des marchés.

En parallèle, alors que de plus en plus de décisions se prennent à l'échelon européen et international, l'État se trouve confronté à des défis situés au-delà de sa sphère d'action traditionnelle : crise économique, vagues de migrations, réchauffement climatique, rôle croissant du numérique... Ces défis s'inscrivent dans un temps long en décalage avec les mandats des élus. Les institutions peinent à s'ajuster à l'accélération du monde, que cela soit au niveau de leurs moyens et périmètres d'action, de leur rôle ou même simplement par rapport aux attentes de la société.

Tout ceci concourt pour les citoyens à un sentiment de dépossession des enjeux démocratiques. Sentiment renforcé par un regard critique à l'égard de nos représentants, discrédités par un entre soi, de fonctionnement, d'organisation, de renouvellement, qui les éloignent du reste de la société ainsi que de ses problèmes et préoccupations. En 2016, 88% des sondés du baromètre Cevipof de la confiance en politique répondaient par l'affirmative à cette question : « À votre avis, est-ce que les responsables politiques, en général, se préoccupent peu ou pas du tout de ce que pensent les gens comme vous ? »

Avec la crise de défiance envers les institutions, la démocratie moderne, reposant sur l'idée d'une délégation de la souveraineté populaire à des représentants désignés à ce titre par les électeurs est profondément remise en question. Le baromètre Cevipof indique que 67 % des interrogés pensent que la démocratie ne fonctionne pas très bien ou pas bien du tout, tandis que les taux d'abstention aux élections sont élevés : 20,52 % au premier tour des élections présidentielles de 2012 ; 39 % d'abstentions au second tour des municipales de 2014 ; 41,59 % au second tour des régionales de 2015...

Repenser le modèle démocratique sans avoir recours aux canaux d'expressions traditionnels risque d'affaiblir davantage encore la légitimité des représentants. **Comment maintenir la légitimité d'institutions que l'on désinvestit alors qu'elles ont été pensées comme les seuls espaces possibles d'expression de la démocratie ?**

LES DÉFIS DE LA DÉMOCRATIE CONTRIBUTIVE

La démocratie contributive peut contribuer à **restaurer de la confiance dans notre fonctionnement démocratique**. Déjà, face à la contestation de la légitimité des élus, avec l'émergence de la politique de la ville et d'outils tels que les conseils citoyens ou les budgets participatifs, des espaces d'implication et de dialogue ont été ouverts, offrant un canal à l'expression de leurs aspirations. La notion de démocratie contributive propose d'approfondir la réflexion sur les liens à bâtir entre les pouvoirs publics et l'ensemble des parties prenantes de la démocratie.

Au-delà de la participation, dont elle tire ses racines, **l'enjeu est d'impliquer toutes les parties prenantes d'un territoire ou d'une problématique, de s'appuyer sur leurs ressources, pour identifier des sujets de préoccupation partagés et y répondre collectivement**. Cette terminologie vise à reconnaître la légitimité de la société civile à penser et mettre en action des solutions à ses problèmes. Chaque acteur, individu ou organisation, tout en étant un maillon de la chaîne, peut agir, en lien avec les autres maillons, et avoir un impact sur son quotidien. Cette implication se doit d'être la plus large possible et de fédérer l'ensemble des acteurs à l'échelle d'un territoire derrière le développement d'un projet.

Cependant, la démocratie contributive, outil de renouveau démocratique, centrée sur l'idée d'action partagée et pluri-acteurs, porte en elle une série de défis et suppose des adaptations.

En premier lieu, elle interroge directement **la notion d'intérêt général** : si l'État et sa puissance régulatrice ne sont plus reconnus comme l'unique garant du contrat social, comment composer une société cohérente et homogène ?

Une autre limite de la démocratie contributive est liée son échelle : pour être effective, elle demande un territoire précis, voire restreint, afin de permettre l'implication – et pas seulement la consultation – de tous. Mais qu'en est-il à une échelle plus importante ? Qui serait en mesure de faire vivre un projet de société qui ne soit pas uniquement l'agrégat de multiples démocraties locales ?

Dans le cas où les acteurs publics ne sont plus seuls décisionnaires, où la responsabilité de la décision est partagée et le rôle des élus repensé, comment s'assurer que les décisions démocratiques ne servent pas l'intérêt de groupes privés ou d'intérêts particuliers, ou encore qu'elles se retrouvent soumises aux injonctions éphémères d'une opinion volatile ? L'accompagnement devient alors un enjeu essentiel, pour s'assurer d'une part que tous puissent prendre part aux instances délibératives, et d'autre part qu'ils disposent de tous les moyens pour assumer pleinement leur rôle.

Un collectif peut se doter d'organes de régulation, qu'il définira lui-même, mais qui légitimera son action d'un point de vue extérieur ? Qui sera en mesure de sanctionner les éventuelles dérives ? La réflexion sur la démocratie contributive rejoint alors celle sur les communs et le modèle de gestion originale qu'il propose . Ce changement de fonctionnement de la démocratie invite à repenser le rôle des acteurs traditionnels, notamment les élus, en les considérant davantage comme des médiateurs. **Or ce changement de posture n'est pas simple à opérer, et suppose un changement de mentalité, une formation ainsi qu'un mode opératoire qui exigera beaucoup de temps avant d'être effectif.**

Comment préserver la légitimité des institutions, qui peuvent ainsi se trouver contestées ? Comment sensibiliser les élus à cette évolution de leur posture ? Dans le même temps, comment garantir la légitimité des collectifs qui prennent part aux décisions ? Enfin, comment s'assurer que les pouvoirs publics restent garants de la décision finale ?

Le numérique accompagne cette transition institutionnelle, en permettant notamment la consultation rapide et massive de tous. Là où la concertation classique demande un processus long et complexe, le numérique permet de fluidifier l'expression démocratique et de diminuer le nombre d'échelons intermédiaires entre les personnes consultées et les instances décisionnaires. Certaines de ces technologies existent déjà : plateforme de budget participatif, outils de votes en ligne, interpellation politique en ligne etc. Ces outils peuvent considérablement changer le paysage démocratique et questionner le rôle de l'État , le projet de loi sur la République numérique de 2016 en étant une illustration. Il ne faut cependant pas se limiter à une réflexion sur les outils. Si le but n'est pas pensé en amont de l'utilisation, s'il n'y a pas de formation ni d'accompagnement, si les outils ne sont pas mis au service d'un projet clairement identifié et partagé, leur puissance transformatrice se réduira à rien, voire peut desservir l'objectif initial. Le numérique doit ainsi faire l'objet d'un accompagnement dans ces démarches, tant pour lutter contre les effets d'exclusion induits par la fracture numérique que pour répondre aux questions de protection des données.

C'est lors de crises que naissent des opportunités pour améliorer nos sociétés. Leurs chemins sont tortueux et peuvent, par manque de vigilance, accoucher de monstres. Il nous appartient donc à tous, acteurs de la société civile, en lien avec les acteurs publics, de construire l'avenir de nos démocraties. Elles ne peuvent plus être dans les mains de la seule élite politique ni se décréter d'en haut, mais doivent se vivre à tous les niveaux de la société afin d'irriguer l'ensemble du corps social. Au-delà de la situation de crise, **la notion de démocratie contributive ouvre la voie à une solution porteuse d'avenir.**

Comité éditorial de la revue *La tribune fonda* n°232

L'Etat futur est déjà là

par Yannick Blanc, président de la Fonda

L'Etat, tel qu'il a construit la nation et façonné la société française depuis le XVIIème siècle, a pour l'essentiel déjà disparu. Voilà l'hypothèse du nouvel ouvrage de **Yannick Blanc, préfet du Val d'Oise et Président de la Fonda**. Loin de se livrer à une énième dénonciation de la "crise de l'Etat", Yannick Blanc essaie de montrer que l'Etat futur est déjà présent sous nos yeux. Et de souligner l'importance du fait associatif qui prend de plus en plus la forme de communautés d'action.

Dans ce livre, vous partez de l'hypothèse que l'Etat dans sa définition traditionnelle a pour l'essentiel disparu. Pouvez-vous préciser cette analyse ?

Ce qui se défait sous nos yeux, c'est le cœur de l'Etat monarchique, impérial et républicain, que nous appelons tout à la fois "jacobin", "colbertiste", "Etat-providence". Cet Etat se caractérisait par sa double capacité à exercer une tutelle sur la société et à être la clé de voûte de l'ordre symbolique. Par tutelle, j'entends non seulement la maîtrise de l'ordre juridique, incarné par le Code civil, mais aussi la maîtrise du savoir, des techniques, du territoire et de l'économie. Quant à l'ordre symbolique, il se traduit aussi bien par l'invocation des valeurs de la République dans le régime présidentiel que par le rôle quasi-ecclésial attribué à l'Ecole républicaine. Il n'y a pas d'autre Etat démocratique où les capacités tutélaires et symboliques aient été ordonnées dans une construction aussi cohérente.

Quels seraient, selon vous, les contours et les prérogatives de l'Etat dans le futur ?

L'attitude prospective dont je me réclame ne consiste pas à prévoir ou prédire le futur mais à rechercher dans le présent les matériaux avec lesquels nous pouvons construire l'avenir. L'Etat sera ce que nous déciderons d'en faire autour de ses trois capacités essentielles : capacités de régulation, d'investissement et d'intégration. Si nous voulons mettre fin à la prolifération normative et à son corollaire, l'insécurité juridique qui sclérose notre pouvoir d'agir, nous avons besoin d'une véritable politique de régulation qui place l'égalité, l'équité et la justice au centre de l'architecture symbolique de l'Etat. Nous avons besoin d'un Etat investisseur, d'abord pour protéger et développer les biens communs de l'environnement et de la connaissance. Mais aussi parce que, comme le montre la crise économique que traverse l'Europe, l'investissement privé ne repartira pas sans investissement public, quel que soit le volume de liquidités disponibles et malgré la faiblesse des taux d'intérêt. Quant à la notion d'Etat intégrateur, elle doit à mon avis se substituer à celle d'Etat stratège : l'Etat n'est pas le grand stratège auquel se subordonnent les petites stratégies, il est l'instance qui permet à chaque acteur, individuel ou collectif, de développer sa stratégie dans un environnement sûr et lisible.

Quelle place pour la société civile, le modèle associatif et la philanthropie privée dans ce nouveau contexte ?

C'est parce que la société civile n'est plus sous la tutelle de l'Etat que le fait associatif et la philanthropie prennent une importance nouvelle. L'Etat n'administre plus l'action collective. Non seulement il ne sait plus agir sans partenariat, mais il commence à importer le modèle associatif et collaboratif au sein de ses propres structures.

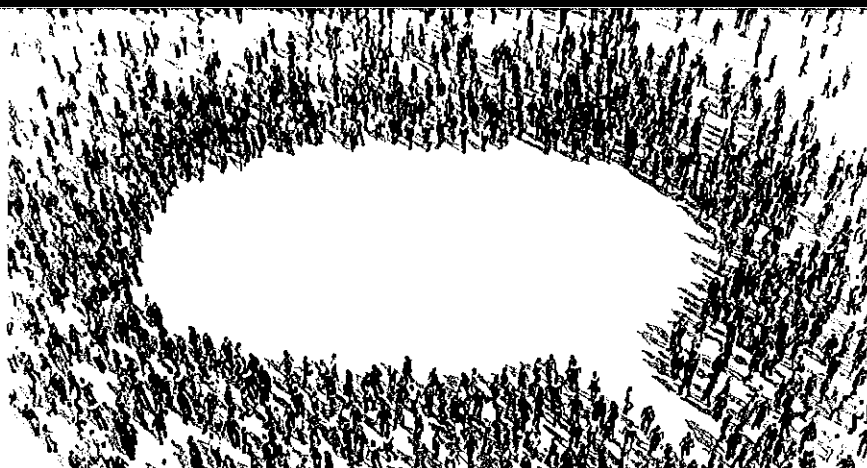
Mais attention, pendant ce temps-là, l'entreprise comme institution est elle-même en mutation : le modèle hiérarchique s'affaiblit, l'unité de production s'efface au profit de l'écosystème et de la chaîne de valeur, la frontière entre le métier et les externalités se brouille. L'émergence de la *venture philanthropy*, de l'entrepreneuriat social et de l'investissement à impact social participent de cette mutation. La société civile voit se multiplier simultanément les tensions identitaires et les initiatives altruistes, elle a besoin de régulation et d'intégration.

Vous dites que « l'action associative prend de plus en plus la forme de communautés d'action ». Pouvez-vous préciser ce que vous entendez par là ?

J'ai voulu réintroduire la dimension communautaire dans l'analyse de l'action collective mais, en français, le concept de communauté est pollué par la grande peur du communautarisme. Je me suis rendu compte que si les communautés d'appartenance locales, sociales ou professionnelles étaient en voie de disparition, nous n'avions pas cessé pour autant de nous constituer en communautés *pour agir* : voyez le phénomène des communautés numériques et des réseaux sociaux. Le propre de la communauté d'action est de réunir des individus aux appartenances et aux identités diverses, qui peuvent appartenir simultanément à plusieurs communautés. Du coup, les règles qui régissent ces communautés sont très différentes de celles des communautés exclusives de jadis. C'est une mutation très profonde de notre façon de faire société.

Dans ce contexte de profonde mutation, êtes-vous optimiste sur la capacité des différents acteurs à œuvrer ensemble pour le progrès social ?

Dans notre exercice de prospective *Faire ensemble 2020*, nous avons montré, à la Fonda, qu'au sein de la société, les tendances de la fragmentation et celles de la fluidité et de l'empathie étaient simultanément à l'œuvre. La fragmentation se traduit par exemple par le creusement des inégalités, l'affirmation des identités communautaires, la construction de murs sur les frontières ; la fluidité par la mobilité géographique, la circulation de l'information et de la connaissance, les réseaux ; l'empathie par les manifestations de solidarité planétaire lors des attentats. Nous sommes plongés dans des crises d'une grande intensité et notre devoir de citoyens, ce n'est pas de rester des spectateurs optimistes ou pessimistes, mais d'identifier les leviers qui nous permettent de nous orienter vers un futur souhaitable. L'idée de progrès n'est pas morte, mais elle a pris un nouveau visage encore énigmatique.



Une politique de l'intelligence collective

Publié le 8 octobre 2016



Yannick Blanc Suivre
Haut-commissaire à l'engagement civique

👍 37 | 💬 0 | ➦ 14

La Tribune Fonda n° 231 : Université Faire ensemble 2020, la prospective au service de l'action

Editorial

par Yannick Blanc, président de la Fonda

C'est en 2010 que la Fonda a lancé le projet *Faire Ensemble 2020*. Nous avons, selon les règles classiques de la démarche prospective, choisi un horizon temporel que nous avons fixé à dix ans, pas trop éloigné pour rester à l'échelle d'une démarche stratégique associative, pas trop proche puisque le but de l'exercice était de sortir du périmètre borné de la gestion quotidienne et des appels à projet. L'université Faire Ensemble de novembre 2011 fut, pour nous comme pour les participants, un moment d'initiation à la démarche prospective, un exercice de respiration pour ouvrir le champ des réflexions des responsables associatifs. En 2013, nous avons pu alimenter cette réflexion grâce aux travaux d'une vingtaine de prospectivistes qui avaient contribué aux quatre séminaires que nous avons organisés au cours de l'année, nous avons dessiné notre tableau des 60 tendances clés pour le monde associatif (<http://www.fonda.asso.fr/Faire-ensemble-2020-le-site.html>) et nous en avons tiré le jeu de cartes qui reste notre outil favori d'initiation à la démarche prospective.

Les années passent et notre démarche est toujours calée sur 2020. Est-ce encore de la prospective ? Des quatre scénarios que nous avons imaginés à l'origine, aucun ne s'est bien sûr réalisé, mais les tendances qu'ils permettaient d'illustrer se sont développées avec force : la marchandisation de la société, le retrait de l'État, l'influence du modèle entrepreneurial et l'émergence d'une société créative. D'autres mouvements ont aussi profondément remodelé les conditions de l'action associative, que nous avons depuis appelés les quatre transitions. Tandis que les réseaux associatifs adoptaient progressivement l'attitude prospective, certaines mutations se sont accélérées de manière spectaculaire : je pense notamment à la transition numérique et aux nouvelles formes d'économie, d'engagement, de relations sociales qu'elle suscite, pour le meilleur et pour le pire. L'exigence de l'action se fait d'autant plus pressante que les institutions

prospective est d'autant plus nécessaire dans les associations que le politique n'est plus capable de projection dans l'avenir. Si elle doit rester attentive aux tendances longues, comme le vieillissement démographique, et aux ruptures profondes, comme celle de la place du travail dans la société, elle doit aussi être en prise avec l'action immédiate, elle doit répondre sans délai au besoin d'agir que ressentent tous ceux qui ne se résignent ni au talon de fer néo-libéral, ni à la dégénérescence populiste.

C'est dans cet état d'esprit que nous avons organisé les universités de prospective de Lyon, en novembre 2015 et de Paris, en avril 2016, dont ce numéro de la Tribune est le compte-rendu. Nous avons pris notre devise, faire ensemble, au pied de la lettre et nous avons identifié, à partir de notre analyse des tendances prospectives, des enjeux de transformation ou d'innovation sociale susceptibles de donner lieu à des projets d'action collective. Puis, empruntant à nos amis de Pro Bono Lab la méthode du marathon, nous avons invité nos participants à imaginer un projet en deux séance de travail intense. Le but fixé à nos marathons n'était pas seulement d'écrire un projet sur le papier mais aussi de susciter la création d'une communauté d'action pour mener ce projet à bien.

Ces travaux doivent avant tout susciter l'action collective et l'innovation. On voit poindre des dynamiques naissantes : qu'il s'agisse d'accompagner les usages du numérique dans les territoires de montagne, de défendre l'idée d'une évaluation partagée pour la mettre au service d'une vision associative, d'accompagner les trajectoires professionnelles en Seine-Saint-Denis ou de défendre la notion de démocratie contributive, ces projets, inspirés par nos travaux de prospective, permettront aux associations d'activer et d'orienter les transformations sociales.

Dans la période de doute et d'angoisse que traverse notre pays, face à la défiance profonde que provoque le déclin du langage et du comportement politique, nous croyons à l'intelligence collective. Cette foi n'est ni naïve, ni mystique : les entrepreneurs, les associations ou les citoyens assemblés n'accèdent pas à cette intelligence par miracle, il y faut des connaissances, de la méthode et de la patience, il y faut un labeur obstiné, celui que mène sans relâche l'équipe de la Fonda depuis 2010. A l'heure où tant de personnages estiment indispensable d'être candidat, parier sur l'intelligence collective est notre programme politique.



Yannick Blanc
Haut-commissaire à l'engagement civique
10 articles

Suivre

0 commentaire

S'identifier pour faire un commentaire

Ne manquez pas d'autres articles par Yannick Blanc



Les mutations de l'engagement

Le bénévolat mérite d'être pleinement reconnu et encouragé. Mais le promouvoir suppose d'en connaître les grandes tendances. Les travaux de la Fonda* sur l'engagement bénévole ont permis d'identifier des phénomènes communs, au-delà de la diversité des secteurs associatifs.

Yannick BLANC, président de la Fonda

Les débats sur le devenir des associations se focalisent bien souvent sur l'évolution de leurs ressources financières. Le sujet est évidemment crucial mais il ne doit pas faire oublier qu'il existe une autre ressource essentielle pour de très nombreuses associations : l'activité des bénévoles.

L'engagement bénévole n'est pas seulement une ressource productive pour les organismes qui l'accueillent, il participe également à la vitalité de la société civile et de l'espace public. Il constitue un puissant antidote aux tentations de repli sur la seule sphère privée. Et il contribue à tisser les fils d'une sociabilité du quotidien dont les effets sont bénéfiques, y compris pour les bénévoles eux-mêmes.

Dans le monde de la société civile organisée, les indicateurs dont nous disposons sur l'engagement bénévole ne dénotent pas de repli de l'individu sur lui-même. Dans la première phase de notre exercice de prospective, nous avons élaboré plusieurs scénarios. J'avais imaginé un scénario « à la Houellebecq » : des individus recentrés sur leur destin personnel, avec une grande indifférence à l'égard d'autrui. Cela ne se produit pas, dans la société. Le nombre de bénévoles engagés

* Créée en 1981, la Fonda, association reconnue d'utilité publique, est un laboratoire d'idées au service du monde associatif (voir encadré p. 38).

aujourd'hui reste très élevé, pour autant qu'on puisse le mesurer. Il serait de douze millions pour les bénévoles engagés dans le monde associatif, de seize millions, voire vingt millions, si on inclut les engagements bénévoles informels et les aidants familiaux. Il y a dans notre société une énergie, une capacité d'attention à autrui, d'empathie, et un engagement qui est un vecteur essentiel du lien social.

De plus, le nombre de bénévoles ne cesse de progresser depuis le début des années 2000. Entre 2010 et 2013, il a crû de 14 % en France, selon les travaux de France bénévolat et Recherches & Solidarités. Le volume de temps consacré à l'engagement augmente, lui aussi, de 4 % par an environ.

En revanche, le bénévolat reste très lié à la catégorie socioprofessionnelle : les cadres moyens et supérieurs s'engagent davantage que les autres⁽¹⁾.

Un environnement qui change

Le grand paradoxe, c'est que cette capacité d'engagement des individus n'empêche pas l'affaiblissement des grandes organisations collectives qui l'ont structurée tout au long du XX^e siècle. L'individu cherche à s'émanciper de son héritage social et familial

et prend de la distance vis-à-vis des institutions et des corps intermédiaires qui étaient auparavant mandatés pour le représenter et l'encadrer.

Cela se traduit d'une part par un effondrement du taux de syndicalisation (7,8 % en France en 2010 selon l'OCDE, contre 21,7 % en 1970) et un affaiblissement de l'Eglise (on estime que 60 % des Français sont catholiques, dont 10 % de pratiquants, et 30 % des Français sont athées).

Cela se traduit par ailleurs par une crise de légitimité du politique et des partis politiques : selon le baromètre de la confiance du Cevipof politique⁽²⁾ publié en 2015, seuls 8,4 % des Français accordent leur confiance aux partis politiques, contre 63,3 % au maire de leur commune. Les associations, quant à elles, recueillent la confiance de 70 % des Français.

Les grandes fédérations associatives, elles aussi, peinent à jouer leur rôle de médiation entre proximité et échelon national. De ce fait, les innovations peinent à dépasser le local. Au plan local comme au plan national, le renouvellement des dirigeants est une question sensible (27 % des présidents ont plus de dix ans d'ancienneté). Dans l'enquête menée par la Fonda,

(1) Viviane Tchernonog, *Le Paysage associatif*, Dalloz, 2014.

(2) Baromètre de la confiance politique, Cevipof, édition 2015.

63 % des répondants estiment que les associations ne savent pas renouveler leur organisation et leur gouvernance. Plus précisément, les difficultés de renouvellement des structures dirigeantes, l'insuffisante représentation des femmes, des jeunes, ou d'une pluralité de personnes et un pouvoir souvent peu partagé au sein de l'association, constituent, pour près des trois quarts des répondants, des faiblesses de l'action associative⁽³⁾.

Qui s'engage aujourd'hui ?

Les ressorts de l'engagement bénévole - ce que le bénévole cherche à travers son engagement - sont étroitement corrélés à l'évolution des structures de la société et des modes de vie. L'engagement reste très fort chez les jeunes et les seniors. Il est moins fort au milieu de la vie car c'est un moment où l'on s'occupe davantage d'élever ses enfants et d'accomplir sa vie professionnelle.

Par ailleurs, l'individu est de plus en plus « multi-appartenant » : il évolue simultanément à différentes échelles territoriales, et sur le Web. Il s'implique donc dans différentes structures, et moins qu'un « zapping », on peut y voir la traduction d'un désir de mobilité dans un monde devenu lui-même aussi très mobile.

Autre vecteur d'engagement : l'influence des pairs, qui s'est substituée à l'autorité des pères. La cooptation est un facteur essentiel. Dans près de 50 % des cas, le déclic de l'engagement résulte d'une sollicitation par un membre de l'association⁽⁴⁾.

Chez les jeunes, les premières motivations à s'engager sont altruistes : citoyenneté, don de soi et engagement au service des autres, notamment auprès des plus fragiles⁽⁵⁾. Cela n'exclut pas que la participation à une activité bénévole soit motivée par le souhait d'acquérir des compétences, une expérience, une légitimité professionnelle.

Avant, s'engager, c'était sacrifier quelque chose. Aujourd'hui, l'engagement est mû par un nouveau moteur : l'indignation. En cela, les pétitions contribuent à cartographier les limites de l'inacceptable.



© AMNESTY INTERNATIONAL

Il y a quelques semaines, j'ai accueilli dans le Val-d'Oise, en tant que préfet, deux cents réfugiés venus de Syrie et d'Irak. La demande formulée par le gouvernement m'a été transmise le dimanche après-midi. J'ai eu la journée de lundi pour trouver le site où les accueillir. Mes collaborateurs et moi-même nous sommes interrogés sur la méthode. Le mardi, à seize heures trente, j'ai réuni à la préfecture les associations susceptibles d'être motivées et de se mobiliser. Mercredi matin, à huit heures, il y avait cinquante bénévoles pour accueillir les migrants !

La rencontre et le partage d'une cause commune

Lorsqu'une cause est manifeste, motivante, lorsque son caractère d'intérêt général et ses enjeux sont visibles et accessibles aux citoyens, leur capacité à se moti-

ver est remarquable. Nous avons eu non seulement, suite à cet appel, des bénévoles très structurés comme ceux de la Croix-Rouge, de la Protection civile ou du Secours catholique - avec un niveau de compétences très élevé dans l'organisation -, mais également des étudiants, des personnes de toutes origines car nous avons besoin de bon nombre d'interprètes. Des interprètes bénévoles sont venus. Les réseaux sociaux ont joué leur rôle.

Le ressort fondamental de l'engagement - ce n'est pas une tendance nouvelle, elle s'est accentuée - est qu'il faut que l'individu ait une perception directe de l'effet de levier de son engagement. On ne s'engage pas pour une cause abstraite. L'engagement n'est plus d'ordre sacrificiel. Il faut que les résultats de l'action soient perceptibles, compréhensibles et visibles. Le ressort

(3) Enquête « Quel regard les associations portent-elles sur l'avenir ? », conduite par la Fonda en 2011 auprès de mille deux cent cinquante-six responsables associatifs.

(4) Etude Fonda-Cerlis-Crédit Mutuel, « Représentations de l'engagement bénévole », novembre 2013.

(5) Note d'analyse du Conseil d'analyse stratégique, « Développer, accompagner, valoriser le bénévolat », septembre 2011.



de l'engagement aujourd'hui : créer des liens et se sentir utile⁽⁶⁾. Les bénévoles considèrent que la rencontre et le partage d'une cause commune sont généralement les principaux vecteurs de l'engagement (61,2% et 57,6%). En revanche, concernant leur propre engagement, ils préfèrent d'abord mettre en avant leur volonté d'être utiles aux autres et à la société (67,8%).

Un dernier point, concernant les seniors ; Jean Viard a mis en lumière l'apparition d'une quatrième génération, les seniors actifs, qui, à la soixantaine, ont encore quinze à vingt ans de vie active devant eux et ne souhaitent pas laisser dépérir leur capital bien qu'ils n'aient plus d'objectif de carrière. Ils ont encore un parcours de vie devant eux, qui peut prendre la forme du bénévolat⁽⁷⁾. C'est, pour les associations, une ressource à ne pas négliger :

en 2015, la France compte seize millions de personnes âgées de 60 ans ou plus. En 2030, ces dernières pourraient constituer une population de vingt millions d'individus. En somme, on peut dire que l'individu engagé, jeune ou vieux, cherche désormais à concilier trajectoire personnelle et action collective.

De nouvelles formes d'engagement

L'augmentation du nombre de participations bénévoles s'accompagne d'une redéfinition des modalités de l'engagement. Moins qu'un engagement régulier, les bénévoles proposent désormais des apports ponctuels, des coups de main occasionnels. On constate aussi une évolution des formes d'engagement, vers un bénévolat d'action.

L'essor du numérique, qui donne du pouvoir d'agir aux individus,

Pour près des trois quarts des responsables associatifs, les difficultés de renouvellement des structures dirigeantes, l'insuffisante représentation des femmes, des jeunes et un pouvoir souvent peu partagé constituent des faiblesses de l'action associative.

(enquête Fonda, 2011)

modifie profondément les formes de l'engagement. Les lanceurs d'alerte n'ont plus aujourd'hui aucun problème pour diffuser l'information. Prenons l'exemple d'une nouvelle forme de mobilisation citoyenne, les pétitions en ligne : en une semaine, on peut réunir des centaines de milliers de signatures, ce qui était impossible il y a dix ans.

Pour le sociologue Alain Merrier, leur essor correspond à une mutation profonde de l'engagement. Avant, s'engager, c'était sacrifier quelque chose. Aujourd'hui, l'engagement est mû par un nouveau moteur : l'indignation. Ainsi, les pétitions permettent à chacun de l'acter très simplement. En cela, elles contribuent à cartographier les limites de l'inacceptable.

D'autre part, l'acte de cliquer est souvent le prélude ou le complément à un engagement hors ligne. Ainsi, lors des marches pour le climat de septembre 2014, lorsqu'on a demandé aux manifestants « qui marchait pour la première fois ? », un bon tiers a levé le bras.

Enfin, si certaines associations ne comportent que des bénévoles, plus de cent quatre-vingt mille d'entre elles ont des salariés. Au total, ces dernières emploient un million huit cent mille salariés, soit 8% des salariés en France. Dans certains territoires ruraux, les associations sont parmi les plus gros employeurs. Or, choisir de travailler dans une association, donner un sens à son travail et accepter des conditions de travail souvent moins bonnes que dans d'autres secteurs, c'est aussi une forme d'engagement.

Quelles conséquences, pour les organisations ?

Malgré les tentations, ce type de phénomène ne s'administre pas. La responsabilité se trouve dans les associations et les organisations de la société civile, qui ne tiennent pas leur légitimité des pouvoirs publics.

On s'en est aperçus au cours des

(6) Etude Fonda-Cerlis-Crédit Mutuel, « Intérêts d'être bénévole », novembre 2011.

(7) Jean Viard, *Nouveau portrait de la France : la société des modes de vie*, Editions de l'Aube, 2013.

Le ressort de l'engagement aujourd'hui: créer des liens et se sentir utile.



© SAÏB LICENCE CC

dix dernières années à travers l'expérience de France Bénévolat, dont j'ai présidé le conseil d'évaluation. France Bénévolat a été créée en 2004, à partir de l'idée qu'il fallait des plateformes pour rapprocher les gens qui avaient besoin de bénévoles et les bénévoles qui recherchaient des causes auxquelles se consacrer. Très rapidement, on a constaté que le problème n'était pas la rencontre entre l'offre et la demande, mais la nécessité de faire évoluer les conditions dans lesquelles les associations accueillent les bénévoles, définissent leur place et leurs missions, de quelle manière elles associaient leurs membres à la prise de décision et à la gouvernance. Toutes ces questions ont essentiellement

remis en question le mode de fonctionnement et la gouvernance des associations. Or les organisations ne font pas suffisamment de travail de réflexion sur elles-mêmes, sur la permanence de leur projet à la lumière d'un environnement changeant, sur la pertinence de l'action qu'elles mènent à la lumière des objectifs qu'elles se fixent. Il existe des poussées d'engagement fortes, comme après le 11 janvier ou la crise des migrants, à convertir en engagement durable. Par exemple, il faut inscrire la pétition en ligne dans une véritable stratégie à 360 degrés. La pétition est un outil parmi une multitude d'outils pour s'engager. Le lien avec les médias, les députés, les mobilisations hors ligne

est essentiel. Change.org comme Avaaz peuvent accompagner les associations pour définir cette stratégie.

Associer jeunes et seniors: un enjeu fort

Nous avons dit que les questions posées par le bénévolat ont fondamentalement remis en cause les modes d'organisation, de gouvernance, de management des associations. Parmi ces remises en cause - c'est un point fondamental dans toutes les associations -, la question n'est pas de savoir la place qu'on fait aux seniors et aux jeunes. La seule question qui vaille, c'est comment les seniors et les jeunes s'enrichissent les uns les autres. Je porte ce message depuis quelques années, et l'expérience ne me dément pas. Si une association - elles sont nombreuses dans ce cas - est confrontée à des difficultés de renouvellement de ses dirigeants, elle doit s'interroger sur la place qu'elle a accordée à ses différentes catégories de membres, dans l'organisation de son action et dans ses processus de décision, comment elle a adapté ses formes d'engagement au mode de vie des jeunes. Il faut s'adapter à des rythmes de vie, à des parcours qui ont changé. Dans toute la mesure du possible - nous le faisons à la Fonda et cela donne toujours des résultats formidables -, il faut associer des jeunes et des seniors sur un même projet. L'effet de mentorat réciproque est extrêmement fort. En ces périodes de transition et de mutation culturelle rapides, notamment dans le champ du numérique, les uns et les autres ont mutuellement des choses à s'apprendre. Ces problèmes sont au cœur des mutations en cours de la société, et des problèmes qui en découlent pour nos associations. Au milieu de ces incertitudes, la capacité des individus à s'engager n'est pas un problème, mais réellement une solution pour l'ensemble de la société. ●

La Fonda, en bref

Créée en 1981, la Fonda a puissamment contribué à la reconnaissance des associations par les pouvoirs publics. Elle est aujourd'hui centrée sur ses fonctions de laboratoire d'idées. La Fonda mobilise des expertises de tous horizons pour valoriser le fait associatif, dans ses multiples dimensions: démocratiques, économiques, sociales ou sociétales. Elle s'est également donné pour mission d'éclairer et d'accompagner les responsables associatifs pour développer leur vision stratégique et leur capacité d'initiative. La Fonda observe chaque jour la contribution massive des acteurs associatifs à la transformation de la société. Pour les aider à jouer pleinement ce rôle, elle anime depuis 2010 un exercice de prospective

intitulé « Faire ensemble 2020 ». De la veille à l'innovation, il s'agit d'une prospective participative, au service du changement. La Fonda mène également des enquêtes, études, organise des groupes de travail, ateliers ludiques, rencontres-débats, anime des publications et différents centres de ressources en ligne. En croisant les regards et les pratiques, en se faisant plateforme d'intelligence collective, en bousculant les conformismes de pensée, la Fonda a pour ambition de préparer le terrain pour l'expérimentation comme pour la décision politique.

En savoir plus : www.fonda.asso.fr



Citoyenneté / Jeunesse - Yannick Blanc : "C'est avec les 500.000 élus locaux que l'on va réussir l'universalisation du service civique"

Publié le 27/06/2016

Yannick Blanc a été nommé le 8 juin 2016 haut-commissaire à l'engagement civique et président de l'Agence du service civique, remplaçant François Chérèque qui assurait jusque-là ces fonctions. Ancien préfet du Val-d'Oise, Yannick Blanc, qui reste président de la Fonda - le "laboratoire d'idées du monde associatif" -, décrit pour Localtis les prochaines étapes du développement de l'engagement civique : impliquer les élus locaux, en particulier les maires, sur le service civique, construire des alliances locales Etat-collectivités-associations autour de la réserve citoyenne. Il évoque aussi le projet de loi Egalité et Citoyenneté ainsi que la territorialisation de la charte des engagements réciproques entre pouvoirs publics et associations.

Localtis - Où en est la montée en charge du service civique, par rapport à l'objectif de 110.000 jeunes volontaires fixé pour l'année 2016 ? Et quel est actuellement le niveau de contribution des collectivités locales ?

Yannick Blanc - En 2015, nous avons eu 52.000 volontaires en service civique. En 2016, au 1er juillet, on en sera à 45.000. Sachant que l'on démarre plus de missions en septembre, on estime que l'objectif de 110.000 jeunes est à portée de main.

La contribution des collectivités locales est encore très faible, avec 6% des missions. C'est auprès des collectivités qu'il y a la plus grande marge de progrès. Ma conviction, c'est que nous n'atteindrons l'objectif qui nous a été fixé par le président de la République d'un service civique universel que si nous parvenons à convaincre les communes que le service civique est un formidable outil pour elles, à la fois pour leur politique de la jeunesse et pour développer des projets de toute nature. Ce travail auprès des maires sera vraiment au cœur de ma stratégie dans les mois qui viennent. J'ai commencé à rencontrer des maires qui se sont déjà engagés dans le service civique et les retours d'expérience sont très positifs. C'est sur la base de ces retours d'expérience que l'on pourra convaincre d'autres maires.

Est-ce que vous avez déjà des pistes pour accélérer cette mobilisation ? La commission spéciale de l'Assemblée nationale chargée d'examiner le projet de loi Egalité et Citoyenneté (Plec) suggère d'établir des objectifs chiffrés contraignants pour les collectivités, cette idée vous semble-t-elle intéressante ?

Pas du tout. L'esprit du service civique, c'est l'engagement volontaire. La généralisation du service civique est la réponse apportée par le président de la République à la capacité de mobilisation que le pays a manifestée au lendemain des attentats de 2015. Nous savons aujourd'hui qu'il existe dans le pays une formidable capacité d'engagement. Il y a 16 millions de bénévoles. Il y a 200.000 jeunes qui sont candidats à des missions de service civique. Le pari, c'est de donner à cette envie de mobilisation les moyens de se réaliser. Il faut donc faciliter les procédures, accompagner la

conception des missions. Il y a un travail d'information, de facilitation, d'accompagnement à faire, mais certainement pas d'obligation. Si on introduit dans le service civique une dose même homéopathique d'obligation, on tue le projet lui-même. Le projet est de dire : le pays a en lui-même les ressources de l'engagement. Il ne s'agit pas d'embrigader les gens, ni de reconstituer sous une forme ou sous une autre un service national obligatoire.

Vous évoquez les maires. Est-ce plus facile de développer le service civique au niveau de la municipalité qu'aux autres niveaux de collectivités ?

Tous les niveaux de collectivités ont la capacité d'intervenir dans ce dossier. Les régions vont être chefs de file des politiques de la jeunesse, elles sont déjà en charge de l'apprentissage, de l'orientation, elles auront évidemment un rôle à jouer. Je vois que des agglomérations se mobilisent. Aujourd'hui, un "civic dating" était organisé à Narbonne par l'agglomération pour permettre à de jeunes candidats de trouver des missions. Tout le monde peut se mobiliser, mais il y a 36.000 communes en France et dans chacune de ces communes il y a un conseil municipal. Qu'est-ce qu'un conseil municipal ? Ce sont des citoyens engagés bénévolement. Donc la force de l'engagement civique est déjà présente dans notre pays, elle est incarnée par les 500.000 élus locaux. C'est avec eux qu'on va réussir à avoir 350.000 jeunes en mission de service civique [l'objectif fixé à l'horizon 2018, ndlr]. Et la commune, c'est vraiment le terrain de base de l'engagement civique, de la démocratie, du contact entre les gens.

Le Plec prévoit l'extension des potentiels organismes d'accueil de jeunes en service civique et des craintes se sont exprimées sur une possible dissolution des spécificités du service civique du fait de cette extension. La Commission spéciale a tenté de répondre à ces craintes par un renforcement de l'encadrement, y êtes-vous favorable ?

C'est dans une tribune parue dans Libération (1) que les craintes se sont exprimées avec la plus grande netteté. Les deux associations Génération Précaire et la Voix des volontaires y expliquent qu'aujourd'hui, dans les missions de service civique, on a constaté un certain nombre de dérapages et un risque de substitution à l'emploi, notamment dans les services publics. Et donc, si demain on généralise le service civique, on va généraliser les dérapages et à la fin on aura une nouvelle forme d'emploi précaire. Cette alerte est légitime, il faut évidemment y faire face.

Dans le Plec, les députés ont tenu à réaffirmer de manière solennelle que la mission de service civique ne pouvait pas se substituer à un emploi existant. Si on veut donner corps à cette affirmation et si on veut éviter de multiplier les normes, c'est dans la conception même des missions de service civique qu'il faut échapper à ce risque. Une mission de service civique correspond à un objectif collectif. C'est un projet qu'on monte et qui a une dimension civique, ce n'est pas une tâche que l'on donne à un jeune dans le fonctionnement habituel du service ou de l'association. Quand on regarde les missions de service civique réussies, ce sont souvent des missions où se sont inventées des choses nouvelles, dans l'accompagnement des usagers, des patients, dans des projets de médiation culturelle. Par exemple, 300 jeunes en service civique d'Unis-Cité sont allés, avec le soutien du Centre national du cinéma, faire revivre des ciné-clubs dans des lycées. Ils ont fait de la diffusion culturelle, ont appris à animer un débat, sont allés à la rencontre d'autres jeunes : la vocation du service civique se réalise complètement dans un projet comme celui-là. On est sur les valeurs, la rencontre, des projets qui sont conduits par des jeunes, on n'est pas du tout dans les missions habituelles du lycée ou de l'établissement culturel de la commune. C'est en développant cette stratégie de projets citoyens qu'on parera au risque de la substitution à l'emploi.

Le texte du Plec revu par la Commission spéciale fait de ce caractère non substituable à

L'emploi des missions un critère d'attribution de l'agrément service civique...

C'est déjà un critère d'octroi de l'agrément pratiqué par les équipes de l'Agence du service civique et par les préfets, ces derniers ayant depuis le 1er janvier 2016 la capacité d'accorder des agréments à tout organisme qui propose une mission de service civique au niveau départemental (2). La loi en fait un critère légal, ce qui donne plus de force à l'Agence et aux préfets pour refuser les missions qui ne seraient pas conformes à la vocation du service civique.

Concernant les autres dispositifs d'engagement que vous avez la charge de développer, notamment la réserve citoyenne, quelles sont les évolutions que vous envisagez ? Dans les réserves citoyennes territoriales en particulier, comment les collectivités locales pourraient-elles être impliquées ?

Je suis en train d'ouvrir ce chantier. La première étape pour commencer à construire la réserve citoyenne, c'est de lever les craintes ou les réticences qu'il peut y avoir dans le monde associatif. Le monde associatif redoute que la réserve citoyenne soit une espèce de système de prélèvement public sur la ressource bénévole. Je vais m'employer à l'occasion d'une série de rencontres à dissiper ce malentendu, à voir concrètement sur quelles modalités d'organisation on doit être vigilant. Ensuite, nous allons, en commençant par expérimenter dans un certain nombre de départements, organiser les premières réserves citoyennes territoriales. Le noyau d'organisation d'une réserve civique – puisque c'est comme ça qu'elle a été rebaptisée par les députés -, c'est une alliance triangulaire entre le préfet, les élus locaux du département et les associations. La démarche prendra tout son sens si ces trois composantes travaillent ensemble à imaginer les missions de la réserve et la façon de l'animer.

Les associations ont-elles peur d'être mises de côté dans certains domaines où elles sont actuellement très présentes comme l'éducation ?

Les associations ne seront mises de côté nulle part. On ne fera pas de réserve si on n'intègre pas dans le projet la force bénévole qui existe aujourd'hui. Dans les associations, il y a les bénévoles les plus engagés, les plus compétents, donc on ne construira pas la réserve sans eux. Il faut chercher des complémentarités, chercher ce que la réserve apporte de plus à l'engagement bénévole.

Il y a déjà des réserves thématiques qui existent dans un certain nombre d'administrations, avec des réserves très spécialisées, très professionnelles - les réserves de la gendarmerie, de la police nationale et de la défense nationale. Compte tenu de leurs missions, elles ne sont pas accessibles à tous les citoyens. Ce que nous allons construire aujourd'hui, c'est une réserve ouverte à l'ensemble des citoyens, sur des missions ayant un caractère plus général. Sur la réserve qui s'est constituée dans l'Education nationale, il faut chercher des synergies, des convergences, entre des citoyens qui se sont manifestés pour être réservistes et des associations qui agissent dans le champ de l'éducation, de la lutte contre le décrochage scolaire, de la prévention... Les projets qui peuvent s'appuyer sur l'engagement sont innombrables. Il faut qu'on ait un peu de méthode et qu'on fasse passer dans ce pays cette culture du respect mutuel des différentes formes d'engagement. Les administrations, les services publics reposent sur des gens très engagés. Dans les collectivités locales, chez les élus et dans les associations, il y a évidemment aussi un sens aigu de l'engagement. Si ces trois composantes se retrouvent sur des projets communs, on n'aura pas de difficulté à faire la réserve civique.

Est-ce que vous avez des exemples de territoires qui, sans forcément appeler cela "réserve territoriale", ont déjà mis en place de telles synergies ?

J'ai un exemple précis : la mobilisation que j'ai organisée en tant que préfet du Val-d'Oise pour

accueillir 200 réfugiés syriens et irakiens en septembre dernier. Cette opération, qui a duré plus de trois mois et a été très difficile, a pu réussir parce que les services de l'Etat, les collectivités locales – l'agglomération de Cergy et la ville de Montmorency – et une dizaine d'associations du département ont travaillé d'un commun accord. Malgré les tensions et même les conflits qui sont survenus pendant ces trois mois, tous ont estimé à la fin que cela avait été une expérience très positive. C'est de cet exemple que je souhaite m'inspirer.

Sur l'évolution de la Journée Défense et Citoyenneté, avez-vous déjà des idées ?

Sur ce sujet, il y a déjà eu beaucoup d'analyses et de propositions qui ont été faites – un rapport de la Cour des comptes, des propositions de parlementaires, notamment. Mon intention est de travailler main dans la main avec les responsables du service national au ministère de la Défense. On fera ensemble la synthèse des propositions qui existent et on réfléchira en termes de faisabilité. Développer la Journée Défense et Citoyenneté, c'est un beau projet, tout le monde pense que c'est nécessaire, mais cela mobilise des moyens considérables. Nous allons donc travailler là-dessus et faire des propositions d'ici la fin de l'année.

Le projet de loi Egalité et Citoyenneté, et notamment son titre I, a-t-il pour vous une portée surtout symbolique ou contient-il des mesures qui amorcent de vrais changements pour la dynamique d'engagement et la jeunesse ?

Ce qui est symbolique, c'est de réunir dans un même texte des dispositions de natures diverses portant sur l'égalité et la citoyenneté – le logement, la lutte contre les discriminations, etc. Le titre I va consolider un certain nombre de choses dans la loi, affirmer des principes, poser les bases législatives de la réserve civique – jusqu'à présent, c'était un projet, mais sans base législative -, introduire des dispositions qui vont renforcer l'encadrement des missions de service civique. Les mesures portées par un tel texte ont une portée pratique, elles peuvent donc avoir l'air relativement dispersé mais en même temps elles concourent à la vitalité et à la cohérence de l'ensemble du dispositif.

Concernant les dispositions relatives aux politiques jeunesse, d'un côté la région devient chef de file, de l'autre certains domaines restent assez fortement sous le giron de l'Etat...

Quand on veut construire une grande politique publique, on ne sait pas faire autrement que de coopérer entre l'Etat, les différents niveaux de collectivités territoriales et les associations. Je trouve ça très bien que la région ait un rôle de chef de file en matière de politique de la jeunesse, parce qu'elle a déjà un rôle clé en matière de formation professionnelle, elle est responsable du service public de l'orientation qui est un enjeu fondamental. Beaucoup de jeunes font, à un moment donné, un service civique parce qu'ils ne savent pas comment s'orienter. La motivation de départ est parfois vraiment faible : "je vais faire un service civique en attendant mieux". Et, dans la plupart des cas, l'expérience du service civique leur révèle leurs vraies envies, leurs vraies capacités et ils trouvent une orientation à la sortie. Rapprocher la politique du service civique et la politique de l'orientation, c'est un vrai projet. On va donc évidemment chercher les voies de coopération entre les régions et l'Etat.

Sur les relations entre pouvoirs publics et associations, avez-vous des éléments sur la territorialisation de la charte des engagements réciproques ? Cette dernière paraît encore balbutiante.

La territorialisation n'est pas balbutiante, c'est un travail de longue haleine. La charte proclame des principes, donne une légitimité à un certain nombre d'objectifs. Quand on arrive au niveau territorial,

on travaille sur du concret, des projets, des moyens, sur la façon dont on s'organise, dont les collectivités conçoivent leurs appels à projets... Là on est dans le dur et c'est normal que ces discussions prennent du temps. Les préfets ont été encouragés par circulaire à susciter des déclinaisons territoriales de la charte, certaines collectivités locales s'y sont mises de manière volontaire. C'est un mouvement qui prendra du temps parce que, parmi les questions qui sont en jeu dans cette charte, il y en a beaucoup qui portent sur des politiques publiques qui sont en pleine mutation. Dans les politiques sociales, éducatives, culturelles, il y a des transformations rapides, tout le monde est un peu déstabilisé, il faut donc un peu de patience pour trouver des terrains d'accord. Je préfère que les partenaires sur le terrain prennent du temps pour savoir comment décliner la charte et que ça ne reste pas purement un geste d'affichage. C'est ambitieux, c'est difficile, mais l'idée que, dans un nombre de plus en plus important de domaines, on a besoin de cette coopération entre associations et pouvoirs publics, s'impose et le projet du service civique est la traduction concrète de cette ambition.

Propos recueillis par Caroline Megglé

(1) Tribune intitulée "Le service civique, statut précaire de demain ?" et parue le 14 juin 2016. Le Collectif Génération Précaire et la Voix des volontaires y proposent différentes idées pour mieux encadrer le service civique, notamment celle de "créer un espace d'évaluation pluri-acteurs (Etat, collectivités locales, associations, syndicats et volontaires) et territorial sur la mise en œuvre du dispositif".

(2) "Les organismes qui ont des projets de service civique à l'échelon national sont agréés par l'Agence du service civique. Lorsque l'organisme est de taille locale, départementale ou infra-départementale, il est agréé par le préfet", précise Yannick Blanc.

LIRE AUSSI

Projet de loi Egalité et Citoyenneté - **Plec, titres I et III : les députés de la commission font feu de tout bois** 23/06/2016

Jeunesse / Citoyenneté - **Projet de loi Egalité et Citoyenneté : les organisations de jeunesse auditionnées par la commission spéciale de l'Assemblée** 26/05/2016

Rythmes scolaires - **Najat Vallaud-Belkacem incite de nouveau le périscolaire à faire appel à la réserve citoyenne** 25/05/2016

Projet de loi Egalité et Citoyenneté - **Plec, titre I : L'"émancipation" pour les jeunes et l'engagement pour tous** 15/03/2016

Jeunesse / Citoyenneté - **Le CNFPT en soutien des collectivités pour le service civique** 24/02/2016

Vie associative - **Où en est la territorialisation de la charte d'engagements réciproques entre les pouvoirs publics et les associations ?** 23/02/2016

Vie locale / Citoyenneté - **Une journée citoyenne pour changer la vie de la commune** 14/01/2016

Jeunesse / Citoyenneté - **François Hollande veut généraliser le service civique après 2020** 13/01/2016

Vie associative - **La circulaire rénovant les relations entre pouvoirs publics et associations est parue** 02/10/2015

Jeunesse / Citoyenneté - **Des jeunes en service civique mobilisés pour l'accueil des réfugiés** 21/09/2015

Service civique - **Plusieurs associations d'élus s'engagent à booster le service civique** 10/07/2015



faire ensemble 2020

Note d'éclairage

Associations et société civile : quelles alliances entre acteurs pour construire demain ?

La notion de société civile traduit une idée d'émancipation, d'autonomie, qui signifie que la société s'organise en dehors de l'autorité publique. Dans bon nombre de ses usages contemporains, elle apparaît comme un concept polémique que la formule « la société civile contre l'Etat » résume bien. Historiquement, il n'y a pas de définition stable de cette notion. L'histoire de la société civile, surtout en France, est étroitement liée à la conception de l'intérêt général. Qu'est-ce que la société civile ? Pourquoi est-elle aujourd'hui en mesure de répondre aux défis de la société ?

La notion de « société civile » connaît en France un regain d'intérêt dans le débat politique et le discours philosophique depuis une quarantaine d'années. La société civile implique un mouvement actif au sein de la société, sous forme de groupes marqués par un lien conscient, une communauté de pensée, d'engagement et d'action, entre des gens qui s'associent et s'organisent sous diverses formes et peuvent se mobiliser. C'est ce qui permet de la distinguer de l'opinion publique.

Quel est le périmètre de la société civile, autrement dit, quelles en sont ses composantes ? La question se pose notamment pour les activités économiques ; le monde de l'entreprise, le secteur de l'économie font-ils partie de la société civile ? La réponse serait positive si la société civile incluait tout ce qui relève de la sphère non publique.

Note : Les idées émises et partagées lors de l'atelier « Associations et société civile » de l'Université d'automne « faire ensemble 2020 » des 22 et 23 novembre 2011, animé par Carole Salères (Ligue de l'Enseignement), avec l'appui de Jean Bastide, J.-M. Bloch-Lainé (Fonda) et J.-B. de Foucauld (Pacte civique) ont fait l'objet d'une synthèse publiée dans la Tribune Fonda n°213 et ont permis l'élaboration de cette note d'éclairage sur les alliances possibles entre acteurs pour construire demain..

Cette conception ne correspond pas à l'usage le plus répandu. Pour ce dernier, la société civile n'est pas le marché, ni l'entreprise en tant que telle, mais plutôt les organisations professionnelles, les organisations patronales ainsi que les organisations représentatives des milieux sociaux, des associations dans leur diversité, des organisations culturelles. Des alliances s'établissent entre elles autour de projets communs ; c'est ce qu'on nomme « la société civile organisée », c'est-à-dire un ensemble d'entités organisées sur une base volontaire de personnes qui se rassemblent autour de valeurs partagées en vue d'atteindre un but commun. La société civile reflète un système de valeurs telles que l'autonomie, la participation, la responsabilité, la solidarité et le pluralisme¹.

Place et rôle de la société civile

On assiste aujourd'hui à un phénomène social de repli qui n'épargne pas non plus le monde associatif. Cette évolution est accentuée du fait de l'absence de stratégies d'alliances entre associations et entreprises, associations et syndicats ou encore avec les médias et le monde de la recherche. Les représentations et clivages hérités du passé et les concurrences entre associations sur les territoires, qui ternissent parfois les relations inter-associatives, contribuent à renfor-

cer cet isolement et engendrent des tensions au sein d'un monde associatif qui demeure clivé. Pourtant, de leur côté, les entreprises ont compris que les associations pouvaient être des partenaires, notamment pour diversifier leur recrutement fidéliser un public ou encore communiquer.

Par ailleurs, la société civile est aujourd'hui en mesure de proposer des réponses aux principaux défis de la société. Elle est source d'innovation sociale et contribue fortement à la transformation de la société. Son utilité sociale ne fait aucun doute : elle dispose des outils du vivre ensemble, a pris conscience de la nécessité de peser sur l'avenir de la société et de trouver de nouvelles formes d'action collective. Cependant, on observe un manque de visibilité et de lisibilité des associations, au sein de la société civile dans l'espace public. On assiste également à la naissance d'un citoyen actif, mais peu désireux de rejoindre des institutions.

Quels sont les risques encourus et les opportunités qui s'offrent aujourd'hui à elle ?

Points de vigilances et occasions à saisir

Suivant les scénarios, le clivage entre associations dites gestionnaires et associations citoyennes est plus ou moins marqué. Il y a un risque important pour la plupart des associations d'oublier dans ce cas quelque peu le projet associatif lorsque des opportunités de financements se présentent pour participer à

¹ Source pour la présente introduction : Jean Bastide, « Société civile et monde associatif », *Tribune fonda* n° 210, p. 4-20.



des programmes qui n'ont qu'un lointain rapport avec l'objet de l'association. Il y a alors un risque de perte de l'engagement associatif comme action citoyenne et un risque d'instrumentalisation de la part des pouvoirs publics. Mais il arrive aussi que des programmes d'action soient de véritables opportunités susceptibles de renforcer le projet de l'association. **Tout est conditionné par la place que l'association accorde à son projet associatif** : son rôle politique en dépend, sa créativité aussi.

A défendre et à obtenir

Pour que la Société civile soit plus consciente de ce qu'elle représente et du rôle qu'elle pourrait jouer dans la société, notamment en matière de solidarité, les acteurs associatifs souhaitent le développement en leur sein de la **mutualisation des moyens**, la mise en place de **nouvelles alliances sur le territoire**, afin non seulement de renforcer le lien avec l'ensemble des parties prenantes du monde associatif, mais également pour permettre l'expression d'une parole commune et audible. **Créer des passerelles entre associations est la condition pour agir dans les territoires et peser sur les politiques publiques.**

Des actions, un enjeu

Afin de développer les alliances souhaitées, les participants à l'atelier « Associations et société civile », organisé lors de l'Université d'automne de la Fonda des

22 et 23 novembre 2011, ont proposé diverses pistes d'actions visant à renforcer le lien avec l'ensemble des parties prenantes du monde associatif.

La première consiste à mettre en place un **réseau « d'universités populaires »** dans une perspective d'éducation populaire. Il s'agit de permettre à tous, surtout aux plus éloignés des responsabilités, d'être de vrais citoyens. Il convient dans cet esprit de renforcer la dimension politique, civique et citoyenne de l'action des associations.. pour réduire les inégalités, lutter contre l'exclusion et changer les pratiques des acteurs associatifs, les pistes suivantes prônent la création d'alliances nouvelles.

Nouer de nouvelles alliances, un enjeu majeur

Il s'agit tout d'abord de **créer une fonction de « relieur » inter-associatif** pour rendre visible les activités des associations sur une thématique ou un territoire donné. Le relieur inter-associatif pourrait mettre à disposition des acteurs associatifs et du grand public, une base de données renseignant sur la géolocalisation et l'activité des associations sur une thématique ou un territoire donné.

Il importe ensuite de monter des **maisons de partenariats** qui pourraient être envisagées sur le modèle du Comité de bassin d'emploi de Lille ou d'Alsace active, dont l'objet est d'établir un diagnostic territorial. Ces structures permettraient de renforcer les liens sur un territoire donné et de favoriser les échanges entre les différentes parties prenantes



du monde associatif. Plus largement, il convient de prendre appui sur les forces de la société civile extérieures aux associations : entreprises, syndicats, recherche et tous les acteurs actifs sur le territoire en construisant des partenariats équilibrés.

Il apparaît enfin nécessaire d'organiser des **collectifs éphémères d'acteurs au plan national et européen** dont la mise en place sur une thématique donnée permettrait de travailler, non pas sur l'idée de représentativité, mais dans le but de créer des dynamiques inter-associatives sur des thématiques partagées, à l'exemple de l'Alliance européenne sur le bénévolat/volontariat. Les alliances ainsi réalisées entre des acteurs qui ont peu l'habitude de coopérer seraient moins institutionnelles, auraient le mérite de se centrer sur l'action commune menée à partir d'objectifs identifiés.

Aux côtés du Pacte civique

Jean-Baptiste de Foucauld résume à merveille les enjeux de la société civile par ses propos sur le Pacte civique :

« Le Pacte civique, c'est un appel à des personnes et à des organisations qui sont prêtes simultanément à se transformer et à transformer leurs organisations pour transformer la société. Nous avons à inventer ensemble un futur désirable pour tous.

Il est temps de réagir aux crises, aux dérives et aux fractures dont souffrent notre société et notre démocratie, et c'est possible comme nous le montrent de multiples initiatives en cours. C'est pourquoi plusieurs organisations de la société civile et des militants associatifs, après avoir adopté une plateforme commune, ont proposé un Pacte civique pour renouveler le vivre-ensemble et rénover la qualité démocratique. »

***Pour avancer, il faut avancer « ensemble » ;
tel est le mot d'ordre adressé aux associations et à l'ensemble de la société civile.***



LES BLOGS

La force de l'engagement volontaire

**Le service civique doit-il devenir un engagement obligatoire ?
Le débat a déjà maintes fois eu lieu.**

10/10/2016 07:00 CEST

Yannick Blanc

Président de l'Agence du Service civique et Haut-commissaire à l'engagement civique



ASSOCIATED PRESS

Marqué par le terrorisme, le spectre du communautarisme et la spirale des inégalités, notre pays cherche une vision commune du souhaitable, autour des valeurs de la République et de la citoyenneté. Un étrange sentiment de culpabilité fait craindre à certains que la jeunesse soit passée à côté de ces valeurs. Pour se rassurer, il faudrait donc lui imposer de devenir citoyenne et civique.

"Etre utile et se sentir utile", c'est la définition de l'engagement donnée par 80 jeunes volontaires en service civique conviés le 31 août dernier à l'Elysée par le président de la République. Ils ont su résumer en six mots quinze ans de recherches et d'enquêtes sur l'engagement bénévole. L'engagement repose d'abord sur la volonté de se confronter à la réalité et d'agir sur elle, mais il est aussi une action sur soi-même, pour trouver ou construire son parcours dans la société.

L'engagement doit-il devenir obligatoire? Le débat a déjà maintes fois eu lieu : rebelote dans les débats du projet de loi égalité-citoyenneté et dans la campagne présidentielle! On comprend la tentation: l'obligation serait un chemin plus rapide et plus sûr vers le service civique universel, pour y attirer les catégories de jeunes qui en ont "vraiment" besoin. Tous les jeunes que je rencontre rejettent cette mise en tutelle. Tous témoignent de la fierté d'être volontaire, d'avoir fait le choix personnel de servir la société pour donner un sens aux valeurs de la République. Ils sont lucides sur les forces et les faiblesses du service civique: ils veulent être mieux reconnus, demandent davantage d'information dans les lycées et les universités, revendiquent la parité avec les avantages consentis aux étudiants. Mais tous soulignent la valeur de l'expérience acquise, la découverte de réalités humaines et sociales insoupçonnées, l'image positive de la jeunesse qu'ils ont pu porter auprès du public. Engagés dans une mission d'intérêt général, ils ont été utiles, ils se sont sentis utiles et beaucoup m'ont dit vouloir poursuivre leur engagement, sous une forme ou sous une autre.

Je comprends et je partage les inquiétudes de ceux qui, pour conjurer la tendance à la fragmentation qui menace notre société et redonner un sens concret aux principes du vivre ensemble, estiment qu'un service civique obligatoire permettrait de plonger tous les jeunes dans le creuset de l'engagement. Mais le service civique volontaire n'est pas boudé par les jeunes. L'expérience accumulée par les 150.000 jeunes de tous horizons passés par le service civique depuis 2010 plaide sans ambiguïté pour le maintien du volontariat : en 1995, le service militaire obligatoire touchait 225.000 jeunes, c'est à peu près le nombre de candidats déjà inscrits sur le site de l'Agence du Service Civique !

Que vaudrait cet engagement s'il n'était l'expression de la liberté ? Un engagement de ce type ne peut être que volontaire et le fruit d'une maturation qui nécessite que nous accompagnions chacun comme une personne singulière. La citoyenneté ne se prescrit pas, elle se transmet. Pour développer la résilience de la société, il nous faut cultiver des anticorps capables de s'opposer simultanément au virus du communautarisme et à celui de la xénophobie. Nous n'avons pas besoin de jeunes embrigadés et formatés mais d'individus libres, responsables de leurs choix et capables de décider de leur trajectoire personnelle sans ignorer ou mépriser celles de leurs semblables. Toute la valeur du volontariat est là.

Oui, le service civique est ouvert à tous, universel : chaque jeune entre 16 et 25 ans peut effectuer une mission d'intérêt général, cet acte civique est reconnu par la nation et inscrit dans le compte personnel d'activité. Mais universel ne veut pas dire obligatoire. Le service civique s'inscrit dans une vision bien plus large de l'engagement civique et citoyen, où il y a la place pour le bénévolat associatif, le mécénat de compétence, la réserve civique, les réserves opérationnelles. La République ne trouvera de force dans l'engagement de ses citoyens que si ceux-ci restent libres de leurs choix et maîtres de leur parcours. C'est à ceux qui la gouvernent de leur donner des raisons d'agir ensemble.

Le Dossier Documentaire de l'UODC

Passer de la défiance à l'engagement

Ce que pourraient faire l'État, les entreprises, la société civile

- Partie II -

- **Passer de la défiance à l'engagement..... pp. 41-145**
 - Peut-on construire une société de confiance en France ?
Yann Algan et Pierre Cahuc, *SciencesPo* (<http://econ.sciences-po.fr>), 2010
 - Le processus de l'engagement volontaire et citoyen : des valeurs, des individus et des associations
Anne-Marie Dieu, *Cesep* (<https://www.cesep.be>), 2011
 - L'engagement politique dans la chaîne des générations
Anne Muxel, *Cairn Info* (www.cairn.info), 2010
 - Les évolutions contemporaines de l'engagement des jeunes : fossilisation et fertilisation
Laurent Lardeux, *Injep* (www.injep.fr), 2016
 - Reconnaître, valoriser, encourager l'engagement des jeunes (Rapport)
Bélich Nablé et Marie-Cécile Naves, *France Stratégie* (www.strategie.gouv.fr), 2015
Sommaire, Introduction
 - Réseaux sociaux numériques : comment renforcer l'engagement citoyen ? (Rapport)
Gérard Aschieri et Agnès Popelin, *Cese* (www.lecese.fr), 2017
Sommaire, Introduction, Conclusion, Note de synthèse

Peut-on construire une société de confiance en France ?

Yann Algan (Science Po, CEPR, CEPREMAP, OFCE)

Pierre Cahuc (Ecole Polytechnique, CEPREMAP, CREST)

En France, la défiance règne. Les Français se défient beaucoup plus de leurs concitoyens que dans la plupart des autres pays développés. Ils se défient également souvent plus souvent de la justice, du parlement, des syndicats, de la concurrence et du marché. Ce constat, dressé dans notre ouvrage, *La Société de défiance*, a suscité de nombreux débats. Notre analyse des conséquences et des causes de la société de défiance a également rencontré un certain écho.

Selon notre analyse, la défiance des Français n'est pas une tare culturelle. Le fait que les Français soient beaucoup plus nombreux que les habitants des autres pays développés à penser qu'il faille contourner les règles pour réussir révèle un véritable dysfonctionnement de nos institutions et de notre modèle social qui était supposé assurer la solidarité et la coopération entre les citoyens. Nous avons souligné l'importance de deux caractéristiques bien identifiées de notre modèle social susceptible d'entraver la confiance : le corporatisme et la centralisation hiérarchique des décisions par l'Etat. Notre modèle social, basé sur un fonctionnement corporatiste qui octroie les droits sociaux en fonction du statut et de la profession de chacun, segmente la société en institutionnalisant les différences entre citoyens, et opacifie les relations sociales. La centralisation hiérarchique des décisions par l'Etat vide le dialogue social et la démocratie politique de tout contenu en régulant de façon verticale l'ensemble des domaines de la société civile. Au contraire les pays nordiques ont développé un modèle de redistribution égalitaire et universaliste, et des corps intermédiaires pour la démocratie sociale et politique, qui sont favorables à la coopération entre citoyens et à la confiance dans les institutions.

Notre constat, loin de suggérer que la Sécurité sociale en soi désolidarise, souligne que c'est son mode de fonctionnement à la Française qui peut conduire à une telle défiance. La Sécurité sociale des pays scandinaves, fondée sur des règles transparentes, égalitaires et universalistes, explique une grande partie de la confiance mutuelle des citoyens de ces pays. De même les pays nordiques ont développé une véritable démocratie sociale et politique. C'est donc par manque et non par excès de sécurité sociale égalitaire et de démocratie sociale que la France souffre. Nous profitons de la parution de cet ouvrage collectif pour compléter cette analyse à l'aune des différents débats qu'elle a nourri.

La société de défiance : Le constat

Le constat d'une *Société de défiance* en France est bien établi grâce aux d'enquêtes internationales qui existent depuis le début des années 1980. Ce diagnostic a largement été étayé dans la littérature internationale dont nous détaillons certains travaux ici. L'enquête la plus représentative, le World Values Survey, couvre des échantillons représentatifs de milliers d'individus dans chaque pays au cours de cinq vagues d'enquêtes en 1981, 1990, 1995, 1999 et 2008. Cette enquête mesure la confiance à l'égard d'autrui avec la question suivante : « D'une manière générale, diriez-vous qu'on peut faire confiance à la plupart des gens ou qu'on n'est jamais assez prudent quand on a affaire aux autres ? ».

A partir de l'analyse de ces enquêtes, Ronald Inglehart, politologue à l'université du Michigan, directeur du World Values Survey, constate dans *La transition culturelle dans les sociétés industrielles avancées* (1993), que : "Les Français et les Italiens se retrouvent avec une étonnante régularité, au bas de l'échelle en ce qui concerne un syndrome d'attitudes, appelé librement, culture civique. Parmi les pays pour lesquels nous avons des données de 1973 à nos jours, la France et l'Italie accusent les plus bas niveaux de satisfaction à l'égard de la vie, du bonheur, de la satisfaction politique et de la confiance." Ce constat a aussi été largement étayé par des par les chercheurs spécialisés sur les valeurs des Français et Européennes ; à l'instar de Pierre Bréchon¹ et Pierre Bréchon et Jean-François Tchernia². Plus récemment Olivier Galland³ a confirmé ces résultats avec les dernières données de l'enquête en 2008 dans un ouvrage collectif consacré aux valeurs des Français. Cet auteur montre que seul un quart des Français déclare pouvoir faire spontanément confiance aux autres, chiffre très faible par rapport aux autres pays. Olivier Galland analyse des dimensions complémentaires de la confiance. Une première question demande de se positionner sur échelle de 1 à 10 à la question suivante : « les gens s'occupent surtout d'eux-mêmes » (1) ou « les gens essaient de rendre service » (10). La note moyenne est de 4,92. Les Français ont donc plutôt tendance à penser que l'égoïsme règle les relations entre les individus : 42% des Français se situent sur les positions allant de 1 à 4 sur cette échelle, donc proches de la position « les gens s'occupent surtout d'eux-mêmes ». Sur le même thème, 31% des Français sont « tout à fait d'accord » et 35% sont « plutôt d'accord » avec la phrase suivante : « chacun doit s'occuper de ses affaires sans trop s'intéresser à ce que disent ou font les autres ». Ces résultats conduisent Olivier Galland à conclure : « Non seulement les Français sont nombreux à ne rien attendre des autres, mais ils adoptent eux-mêmes cette philosophie individualiste pour leur conduite personnelle. Ce comportement semble d'ailleurs logique : si l'on suppose que les autres sont

¹ Pierre Bréchon « Confiance à autrui et sociabilité : analyse européenne comparative », *Revue Internationale et Politique comparative*, vol. 10, 2003

² Pierre Bréchon et Jean-François Tchernia, 2002, « Les valeurs des Européens. Les tendances de long terme », *Futuribles*, n° 277, juillet-août 2002

³ Olivier Galland « La confiance dans les autres », dans « Les Valeurs des Français », éditeur Pierre Bréchon, Presses Universitaires de France 2008.

indifférents à votre égard, pourquoi devrait-on tenir compte de leurs opinions ou de leurs actions dans la conduite de sa vie personnelle ? La défiance par indifférence réciproque s'entretient ainsi elle-même ».

Ce constat est également validé par des enquêtes internationales qui utilisent des formulations différentes pour la question de confiance à autrui. Une ambiguïté potentielle de la question traditionnelle du World Values Survey est d'être dichotomique et trop polarisée. L'enquête European Social Survey propose une échelle de réponses plus large à la question concernant la confiance. Les réponses possibles peuvent s'étaler de 1, pour la réponse « On est jamais assez prudent », à 10 pour « On peut faire confiance à la plupart des gens ». L'enquête est menée tous les deux ans depuis 2002 et couvre la plupart des pays européens. La confiance moyenne reportée en France est relativement basse et stable, atteignant 4,44 pour la vague 2008-2009. La majorité des Français sont donc plutôt d'accord avec le fait qu'on ne peut pas faire spontanément confiance à autrui. Pour la vague 2008-2009, la France se classe au 12^{ème} rang parmi les 17 pays recensés. Mais l'ensemble des pays où le niveau de confiance déclaré est plus faible que celui de la France est constitué, à l'exception du Portugal, de pays d'Europe de l'Est, dont l'histoire récente en termes de crises économiques sociales et politiques les classe sans doute à part. Enfin les enquêtes internationales montrent régulièrement que cette faible confiance à l'égard d'autrui s'accompagne également d'une plus grande défiance vis-vis institutions, mêmes régaliennes, et des entreprises.

Qu'est ce que la confiance ?

Notre livre a suscité certaines interrogations sur la contrepartie réelle des questionnaires internationaux que nous avons reportés. Les comparaisons internationales sur la confiance à l'égard d'autrui sont basées sur des enquêtes d'opinion déclaratives. Dans quelles mesures ces déclarations traduisent-elles des comportements réels de coopération ? Et quels sont les déterminants de la confiance à l'égard d'autrui mesurés par ces enquêtes ?

La recherche internationale a récemment proposé de nouveaux protocoles expérimentaux pour mesurer les comportements de coopération associés aux réponses aux enquêtes de confiance. Le résultat principal, comme nous allons le montrer ci-dessous, est que les personnes qui déclarent pouvoir faire confiance à autrui ont aussi des comportements coopératifs réels, en montrant soit une plus grande confiance, soit d'avantage de réciprocité, dans leurs échanges avec les autres.

Le point de départ de ces travaux est de partir d'une interprétation comportementale de la confiance. À la suite de la définition proposée par Coleman (1990)⁴, un individu sera considéré comme confiant s'il met des ressources à disposition d'une autre partie, en l'absence de contrat formel, en espérant en retirer des bénéfices. La confiance définie de cette façon peut-être mesurée par des protocoles

⁴ Coleman, J., 1990, *Foundations of Social Theory*. Harvard University Press.

expérimentaux simples développés au cours des dernières années par les sciences comportementales et économique. Ces protocoles reposent sur des jeux d'interactions entre individus qui reproduisent directement, dans le cadre d'expériences contrôlées, des situations réelles d'échanges économiques, d'investissement ou de coopération pour financer des biens publics. La conclusion de ces études est que les questions de confiance reflètent bien soit des actes de confiance, soit des actes de réciprocité. À l'inverse la défiance exprimée dans ces questions est associée à des sentiments de crainte d'être trahi et injustement traité.

À titre illustratif, nous décrivons l'expérience du jeu de confiance, qui mesure le degré de confiance et de réciprocité dans un investissement entre deux individus. Le premier joueur (l'envoyeur) est doté d'une somme d'argent. Il peut décider d'investir dans une relation avec l'autre joueur (le receveur) en lui envoyant tout ou partie de la somme. La somme envoyée est doublée ou triplée par un arbitre qui remet la somme totale au receveur. Le receveur peut alors décider de renvoyer tout ou partie de la somme, ou de tout garder pour soi. Le comportement de confiance peut se mesurer par la somme envoyée initialement par l'envoyeur. Le comportement de réciprocité peut se mesurer par la partie de la somme renvoyée par le receveur. Ces protocoles expérimentaux sont devenus l'alpha et l'omega des différentes sciences comportementales, et ont été testés dans une large variété de situations, des étudiants de Harvard jusqu'aux tribus d'Amazonie, en passant par les plateformes de commerce en ligne.

Les chercheurs de Harvard Glaeser et al. (2000)⁵ ont mesuré la relation entre les questions de confiance posées dans les enquêtes, et les comportements de coopération dans le jeu de confiance. Cette étude a été menée en posant la question de confiance à 274 étudiants d'Harvard, puis en les plaçant dans le rôle de l'envoyeur ou du receveur dans un jeu de confiance. Les auteurs montrent que la confiance déclarée est corrélée avant tout avec le comportement de réciprocité du receveur, mais pas nécessairement avec la confiance de l'envoyeur. Autrement dit, cette question mesurerait bien un comportement coopératif selon les auteurs, mais qui relève plus d'actes de réciprocité que d'actes de confiance. Les chercheurs Ermish et al. (2007)⁶ trouvent des résultats similaires sur un panel plus représentatif de ménages britanniques, à qui il est demandé non seulement de répondre à la question de confiance à l'égard d'autrui mais également de jouer à une variante du jeu de confiance. Karlan (2003)⁷ confirme ce résultat en étudiant le pouvoir prédictif des questions de confiance sur le comportement réel de villageois du Pérou dans le recouvrement de leurs emprunts. Les villageois qui déclarent faire confiance à autrui remboursent beaucoup plus fréquemment leurs emprunts et ont un comportement de réciprocité plus fréquent dans les jeux de confiance. D'autres études confirment la relation entre les enquêtes d'opinion sur la confiance et un comportement de coopération, mais d'avantage liée à l'acte de confiance lui-même. C'est le cas de

⁵ Glaeser, Laibson, Sheickman et Soutter, 2000, "Measuring Trust", *The Quarterly Journal of Economics*.

⁶ Ermish, J., Gambetta, D., Laurie, H., Siedler, T. et Uhlig, N., 2007, "Measuring People's Trust", ISER working paper.

⁷ Karlan, D., 2005, "Using Experimental Economics to Measure Social Capital and Predict Financial Decisions", *American Economic Review*.

L'étude sur un échantillon représentatif des ménages allemands menée en par Fehr et al. (2003)⁸. Ces auteurs trouvent que la question de confiance prédit bien l'investissement initial et donc la confiance de l'envoyeur dans le jeu de confiance, mais moins la somme renvoyée, c'est-à-dire le comportement de réciprocité. Sapienza, Toldra et Zingales (2007)⁹ trouvent le même type de résultat sur un échantillon d'étudiants avec des cursus beaucoup plus hétérogènes que le seul groupe d'étudiants en économie étudiés par Glaeser et al. Sapienza, Toldra et Zingales concluent que la question de confiance mesure véritablement un comportement de confiance lorsque l'on s'intéresse à des interactions entre individus plus hétérogènes, représentatifs de la population, et qui ne se connaissent pas entre eux. C'est le cas de leur étude ou de celle de Fehr et al. basée sur un échantillon représentatif des ménages allemands. Dans ce cas, c'est en effet vraiment la confiance spontanée à l'égard d'inconnus qui est en jeu.

Ces protocoles de recherche semblent donc confirmer que les questions sur la confiance traduisent bien des comportements. Mais encore faut-il que les actes de confiance et de réciprocité dans ce type de protocoles soient vraiment influencés par des préférences pro-sociales. Et si les questions de confiance et les comportements dans les jeux de confiance n'étaient qu'une variante de l'attitude face aux risques ?

Une autre possibilité est que la question sur la confiance, ou le jeu de confiance, mesure simplement l'aversion au risque : la défiance envers les autres pourrait être la conséquence d'une aversion à l'égard du risque plus marquée, et non refléter les croyances envers les comportements d'autrui. La recherche récente invalide cette interprétation à partir d'un champ très varié d'études. L'une des plus convaincantes nous vient de la neurobiologie. Il est connu depuis bien longtemps que l'ocytocine, hormone sécrétée notamment lors de l'allaitement et de l'accouchement, est associée aux sentiments d'affinité et de socialisation. En particulier, les recherches en neurobiologie ont montré que cette hormone joue un rôle central dans les comportements d'attachement social, tels que les relations parentales, les relations d'accouplement. Cette hormone diminue aussi de façon significative le stress et l'anxiété dans des situations d'interactions sociales. L'ocytocine est connue pour désactiver la transmission du sentiment d'anxiété lié à la crainte d'être trahi. Les chercheurs Kosfeld et al. (2005)¹⁰ ont eu l'ingénieuse idée d'évaluer l'effet de l'ocytocine sur les comportements pro-sociaux des individus participant à des jeux de confiance. Les auteurs proposent également des protocoles expérimentaux additionnels pour distinguer les préférences pro-sociales des comportements de prise de risque et des croyances telles que l'optimisme des participants. Les participants à cette recherche étaient répartis de façon aléatoire en deux groupes. Le premier groupe inhalait de l'ocytocine sous forme de spray, le second inhalait un placebo et servait de groupe de contrôle. Le résultat de cette expérience est très instructif. Les individus recevant de l'ocytocine

⁸ Fehr, Fischbacher, Schupp, Von Rosenbladt et Wagner, "A Nation Wide Laboratory. Examining Trust and Trustworthiness by integrating behavioral experiments into representative surveys", *CEPR working paper*.

⁹ Sapienza, P., Toldra, A., et Zingales, L., 2007, "Understanding Trust", NBER Working Paper.

¹⁰ Kosfeld, M., M. Heinrichs, P. J. Zak, U. Fischbacher, et Fehr, F., 2005, "Oxytocin Increases Trust in Humans", *Nature*, 435, 673-676.

ont tendance à avoir un comportement de confiance beaucoup plus développé. Fait encore plus marquant, ces individus continuent à faire confiance dans leurs échanges avec les autres mêmes lorsque ces derniers ne montrent pas de réciprocité. En revanche, leurs autres comportements tels que la prudence et l'aversion au risque, ou encore leurs croyances telles que leur optimisme sur le comportement des autres, ne sont pas affectés. L'équipe de Kosfeld (2005) conclue que le jeu de confiance mobilise bien des comportements pro-sociaux. Bohnet et al. (2008) confirment ce résultat par d'autres expériences plus élaborées du jeu de confiance sur six pays différents. Ces protocoles expérimentaux permettent de distinguer dans le comportement de confiance ce qui relève de l'aversion au risque de perte d'argent par rapport à l'aversion qu'ont les individus à se sentir trahis dans la confiance donnée à l'autre. Les auteurs montrent que la crainte d'être traité injustement, d'être trahi, explique tout autant les comportements de défiance que la crainte de perte d'argent en elle-même. Le coût psychologique d'être traité injustement ou trahi dans une relation de confiance est au moins aussi important que le coût monétaire.

La confiance déclarée dans les enquêtes internationales semble donc bien refléter des comportements de coopération. La défiance exprimée dans ces enquêtes mesure la peur d'être trahi dans les relations de coopération mutuellement bénéfique. Ces enquêtes posent des questions précises qui ne mesurent en aucun cas l'esprit critique, qualité essentielle mais absolument déconnectée de la défiance mesurée ici. Le problème de la défiance et de l'absence de coopération en France est trop sérieux pour être traité avec des sophismes¹¹.

Les coûts économiques et humains d'une société de défiance

Pourquoi la plus grande défiance des Français est-elle un véritable enjeu économique, social et humain ? Quels sont les coûts de la défiance des Français ? Notre livre montre que le manque de confiance des Français est un élément fondamental du malaise social français. Non seulement la défiance entrave la croissance et l'innovation, mais aussi les capacités de réformes améliorant le fonctionnement de la démocratie sociale et politique. Plus fondamentalement, cette société de défiance s'accompagne d'une moins grande aptitude au bonheur.

Notre analyse des conséquences de la défiance a fait également l'objet d'un débat. Que la défiance puisse avoir un coût économique et humain semble se heurter à beaucoup de résistance chez des économistes habitués au productivisme et à la logique des intérêts particuliers de l'homo-economicus, misant sur la

¹¹ Eloi Laurent (« Peut-on faire confiance à la société de défiance », La vie des idées 2009) conteste notre thèse d'une société de défiance. Tout d'abord cet auteur considère que notre analyse n'est pas étayée dans la littérature internationale. Comme le montre les nombreux travaux que nous citons dans la section précédente, son assertion est erronée. Par ailleurs cet auteur considère que la question de confiance utilisée dans le WVS mesure la prudence et non la méfiance. Eloi Laurent prend ainsi le contre-pied de notre approche en faisant l'éloge de la société de défiance comme une société d'individus à l'esprit critique. Son interprétation, originale, mériterait d'être étayée. A notre connaissance, aucune enquête et aucun protocole expérimentale n'a montré que les questions ou je de confiance mesuraient l'esprit critique des individus. Les références mentionnées ci-dessous montrent exactement l'inverse. La défiance, posée dans les termes de Pierre Rosanvallon comme capacité à développer un sens critique, est effectivement une qualité essentielle. Mais faire l'éloge de la défiance, telle qu'elle est mesurée dans les questions et jeux de confiance que nous présentons, conduirait à faire l'éloge de l'égoïsme et de l'absence de coopération. Le problème de la défiance et de l'absence de coopération en France est malheureusement trop sérieux pour être traité avec des sophismes

sueur et la fonte pour expliquer les progrès d'une société¹². Pourtant, les autres sciences humaines ont, depuis longtemps, souligné l'influence de la confiance sur le développement économique. Mais les économistes gardaient jusqu'à maintenant une posture réservée du fait de l'absence d'indicateurs quantitatifs de confiance qui puissent être reliés à des comportements économiques et permettre d'isoler l'impact spécifique de la confiance par rapport à d'autres facteurs.

Pourtant de nombreux travaux sur le rôle de la confiance ont été récemment publiés dans les revues économiques les plus reconnues internationalement. Ce nouveau courant tire parti de l'émergence des protocoles expérimentaux et des enquêtes internationales proposant des mesures quantitatives de la confiance. Ces nouveaux dispositifs permettent de donner des ordres de grandeur sur l'impact économique de la confiance, et de confirmer ainsi ce qui relevait jusqu'à maintenant plus de l'ordre de l'intuition chez des économistes, telles que celles du prix Nobel d'économie Kenneth Arrow¹³ déclarant dès 1972 : « Virtuellement tout échange commercial contient une part de confiance, comme toute transaction qui s'inscrit dans la durée. On peut vraisemblablement soutenir qu'une grande part du retard de développement économique d'une société est due à l'absence de confiance réciproque entre ses citoyens ».

Notre livre a voulu se faire l'écho de ces travaux récents, et montrer leurs implications dans le cas français. Nous reprenons ici trois enjeux majeurs dans le contexte de la France : les coûts économiques en termes de croissance, les coûts institutionnels liés aux difficultés de la réforme en France, et enfin les coûts humains en termes d'angoisse et de mal-être.

Les coûts économiques

Commençons par le coût économique de la défiance. Plusieurs contributions récentes ont évalué la relation entre confiance et une variété de phénomènes économiques tels que l'investissement¹⁴, le développement des échanges entre pays¹⁵, le choix des actifs financiers¹⁶, la taille et l'organisation des entreprises¹⁷ ou encore la croissance. Pour ce faire, les études exploitent le plus souvent des corrélations entre ces grandeurs économiques et les réponses moyennes par pays aux questions de confiance données par les enquêtes internationales telles que le World Values Survey. Knack et Keefer (1997) sont parmi les premiers à avoir utilisé cette démarche pour étudier les différences d'investissement et de croissance entre

¹² Voir Eloi Laurent pour une vision septique sur la possibilité d'expliquer une partie du développement économique par la confiance.

¹³ Arrow, K., 1972, Gifts and Exchanges, *Philosophy and Public Affairs*, vol 1, pp. 343-362.

¹⁴ Knack, S. et Keefer, P., 1997, "Does Social Capital Have an Economic Payoff, A Cross-Country Comparison", *Quarterly Journal of Economics*. Voir également la très bonne synthèse de Guiso, L., Sapienza, P. et Zingales, L., 2006, "Does Culture Affect Economic Outcomes?", *Journal of Economic Perspectives*.

¹⁵ Guiso, L., Sapienza, P. Zingales, L., 2009, "Cultural Biases in Economic Exchanges", *Quarterly Journal of Economics*.

¹⁶ Guiso, L., Paola Sapienza et Luigi Zingales, 2004, "The Role of Social Capital in Financial Development", *American Economic Review*.

¹⁷ La Porta, R., Lopez-de-Silanes, F., Shleifer, A. et Vishny, R., 1997, "Trust in Large Organizations", *American Economic Review*.

pays. À partir d'une étude sur 29 économies de marchés, ces auteurs montrent que les pays dont le niveau moyen de confiance, mesuré par le World Values Survey, est le plus élevé sont aussi les pays où le taux de croissance est le plus fort. Plus récemment Guido Tabellini¹⁸ a retrouvé la même relation entre confiance à l'égard d'autrui et croissance au niveau des différentes régions européennes.

Naturellement l'existence d'une association entre plus haut niveau de confiance et développement économique ne suffit pas à montrer que la confiance cause la croissance d'un pays. Il se peut très bien que ce soit le niveau de développement économique d'un pays qui explique le degré de confiance entre concitoyens et à l'égard des institutions.¹⁹ Les pays en voie de développement sont des pays le plus souvent rongés par des inégalités, des famines ou des guerres, autant de facteurs peu propices à bâtir une société de confiance. Pour essayer d'isoler l'impact spécifique de la confiance vers la croissance, ces différents travaux proposent des variables que les économistes qualifient d'instrumentales. Il s'agit de variables qui sont très fortement corrélées à la confiance, mais qui ne peuvent pas en retour être influencées par le développement économique d'un pays. Tabellini (2009) propose par exemple d'utiliser le taux d'alphabétisation dans chaque région à la fin du 19^{ème} siècle, et le caractère plus ou moins démocratique des institutions entre 1600 et 1850. Ces indicateurs sont très fortement corrélés avec la confiance à la fin du 20^{ème} siècle, mesuré dans le World Values Survey. Les régions les plus éduquées et les plus démocratiques dans le passé semblent avoir développé des valeurs coopératives plus importantes. Mais puisque ces indicateurs se réfèrent à des événements passés, ils ne peuvent pas être influencés par la croissance courante. Ces variables historiques pourraient donc être de bons candidats pour évaluer les effets de la confiance sur la croissance.

Cependant, ces études n'ont fait qu'une partie du chemin pour montrer que la confiance cause la croissance. Le problème est que ces études choisissent des facteurs explicatifs de la confiance qui sont constants dans le temps : les institutions politiques du passé sont révolues, l'éducation à la fin 19^{ème} siècle est elle-même une donnée historique, figée dans le temps. Puisque ces facteurs explicatifs ne varient pas dans le temps, ils captent également l'ensemble des autres facteurs constants qui sont susceptibles d'expliquer la confiance et la croissance. Ces facteurs sont nombreux, puisqu'il peut s'agir de toute l'histoire passée du pays, de sa géographie, ou encore de ses institutions ou valeurs culturelles qui n'ont pas évolué dans le temps. Ces études ne permettent pas de dissocier le rôle spécifique de la confiance de celui de l'ensemble des facteurs passés ou qui ne varient pas dans le temps, et qui pourraient expliquer conjointement la confiance et la croissance actuelles. Pour isoler l'impact spécifique de la confiance sur la croissance, il faudrait donc disposer d'indicateurs de confiance qui varient dans le temps, par exemple au cours du 20^{ème} siècle, et ceci pour chaque pays. Cela pourrait sembler relever d'une gageure, puisque les enquêtes internationales sur la confiance ne sont disponibles que depuis les années 1980.

¹⁸ Tabellini, G., 2009, "Culture and Institutions: Economic Development in the Regions of Europe", à paraître Journal of the European Economic Association.

¹⁹ L'impact du développement économique sur les changements de valeurs est présenté notamment par Ronald Inglehart et Christian Welzel and "Modernization, Cultural Change and Democracy : The Human Development Sequence", Cambridge University Press, 2005.

Nous avons proposé récemment une nouvelle méthode pour montrer que la confiance cause la croissance et donner un ordre de grandeur de cet impact²⁰. Nous avons présenté succinctement les résultats de cette méthode dans notre livre pour chiffrer le coût économique en termes de PIB de la défiance des Français. Nous en expliquons plus en détail les mécanismes dans cette note. L'objectif essentiel de cette stratégie est d'obtenir des mesures de la confiance de chaque pays qui varient au cours du siècle, mais qui ne sont pas affectées par le développement économique courant du pays qu'elles sont censées expliquer. Cela peut sembler être une gageure, car nous ne disposons pas d'enquêtes internationales sur la confiance avant les années 1980, il est donc impossible d'avoir une mesure directe de l'évolution de la confiance dans les différents pays.

Nous proposons une mesure alternative de l'évolution de la confiance à la manière de la méthode de datation au Carbone 14. Nous mesurons la confiance héritée d'une période donnée et d'un pays donné, en étudiant la confiance héritée par les descendants d'immigrés aux Etats-Unis en fonction du pays d'origine et de la période d'immigration de leurs ancêtres. Les recherches sur le capital social ont en effet bien établi qu'une partie des valeurs coopératives sont transmises par les parents aux enfants. Dit autrement, la confiance à l'égard d'autrui des enfants est pour une part expliquée par la confiance de leurs parents. Une telle transmission intergénérationnelle ne signifie pas que la confiance reste constante dans le temps. Les changements d'environnement économique, institutionnel et politique peuvent modifier la confiance d'une génération à l'autre. Nous utilisons les variations dans le temps dans cette confiance héritée pour mesurer les inflexions historiques des niveaux de confiance dans chaque pays.

Nous menons cette étude sur les Etats-Unis en exploitant une enquête, le *General Social Survey*, au cours de la période 1977-2004. Le *General Social Survey* donne une indication du pays d'origine des ancêtres de la personne interrogée à partir de la question « De quel pays ou partie du monde vos ancêtres sont-ils originaires ? ». La majorité des pays européens sont représentés, ainsi que des pays d'Amérique Latine, d'Afrique, du Maghreb et d'Asie. Il est également possible de savoir si les personnes interrogées sont nées aux Etats-Unis, et si leurs parents et différents grands-parents sont eux-mêmes nés aux Etats-Unis.

La Figure 1 montre les niveaux de confiance héritée des pays d'origine avant 1935, et entre 1935 et 2000.²¹ La confiance héritée des pays d'origine pour les deux périodes se mesure en écart par rapport à

²⁰ Algan Yann et Pierre Cahuc, 2009, "Inherited Trust and Growth", à paraître *American Economic Review*

²¹ Si le GSS ne donne pas d'information sur la date d'arrivée exacte des ancêtres, il est possible d'approximer la période d'arrivée en utilisant trois informations disponibles dans le GSS: l'âge de l'individu interrogé, la vague d'immigration de ses ancêtres et l'âge moyen de procréation dans les différents pays au cours du siècle. A titre d'exemple, nous mesurons le niveau de confiance transmis aux descendants actuels interrogés dans le GSS, par les générations qui sont arrivées aux Etats-Unis avant 1935, de la façon suivante. Supposons que les parents aient leurs enfants en moyenne à 25 ans, de telle sorte que chaque génération soit séparée par un écart moyen de 25 années. Les descendants qui ont hérité de la confiance d'ancêtres qui ont quitté le pays d'origine avant 1935 sont des descendants de seconde génération nés avant 1935 (leurs parents sont arrivés aux Etats-Unis avant 1935), de troisième génération nés avant 1960 (leurs parents sont nés aux Etats-Unis au moins avant 1935 puisque ces personnes sont de troisième génération, et leurs parents les ont conçus en moyenne à 25 ans. Nous retrouvons la date de 1960 en ajoutant ces 25 années à la date de 1935), ou des descendants de quatrième génération de parents nés avant 1985 (en suivant un raisonnement similaire à celui des troisièmes générations). Nous pouvons procéder de la même façon pour estimer la confiance qui a été

Le premier résultat important est que le pays d'origine des ancêtres a un pouvoir explicatif statistiquement très significatif sur la confiance actuelle des descendants d'immigrés. Dit autrement, la confiance transmise du pays d'origine avant 1935 ou entre 1935 et 2000 a un effet toujours persistant sur la confiance des descendants de ces deux périodes d'immigration. Nous pouvons donc utiliser la datation carbone 14 pour retrouver le signal de confiance des époques antérieures en provenance des différents pays d'origine. Ce point confirme les principales recherches sur la part héritée du capital social et la transmission intra-générationnelle des valeurs²³.

Le deuxième résultat important que la confiance héritée d'un pays évolue selon les périodes d'immigration. La figure 1 montre que les Américains d'origine française, allemande ou anglaise dont les ancêtres ont immigrés avant 1935, ont hérité de leur pays d'origine une confiance plus élevée que les Américains d'origine suédoise dont les ancêtres ont immigrés avant 1935. Cette hiérarchie est modifiée pour la confiance héritée entre 1935 et 2000. Les Américains d'origine suédoise héritent de leur pays d'origine une confiance beaucoup plus élevée entre 1935 et 2000 par rapport à la confiance héritée avant 1935. La confiance héritée après 1935 s'accroît d'ailleurs pour l'ensemble des pays nordiques. *A contrario*, la confiance héritée entre 1935 et 2000 des pays d'Europe continentale, en particulier de France et d'Allemagne, est plus faible que la confiance héritée de Suède avant 1935. La confiance transmise des pays d'Europe de l'Est diminue encore plus après 1935. Nous montrons que ce renversement temporel dans la confiance héritée du pays d'origine est à l'œuvre lorsque l'on s'intéresse aussi à des périodes encore plus reculées telles les périodes avant et après 1910.

Cette méthode de datation Carbone 14 présente certes un certain nombre de faiblesses, mais certaines semblent moins rédhibitoires que d'autres. Une première interrogation est liée au biais de sélection de

²³ Jacques Rodriguez et Jean-Michel Wachsberger, dans un article publié dans la Revue Française de Sociologie, qui nous a refusé le droit d'exercer notre droit de réponse, critiquent ce résultat pourtant largement étayé dans la littérature internationale au motif que l'hétérogénéité des niveaux de confiance entre immigrés est peu expliquée par les caractéristiques individuelles telles que l'âge ou le pays d'origine. Ils font preuve à ce titre d'une grande confusion dans l'interprétation de résultats statistiques de base. Comme le souligne tout manuel d'introduction à l'économétrie, le fait d'expliquer une faible part de l'hétérogénéité entre individus, ce que les économistes appellent un faible R^2 , est la règle plutôt que l'exception. L'hétérogénéité entre individus est en effet beaucoup plus importante qu'entre des agrégats moyens. L'hétérogénéité expliquée est donc beaucoup plus faible dans des estimations sur données individuelles que sur données agrégées. Ce résultat, bien connu de quiconque est familier avec la pratique de l'économétrie, explique pourquoi la littérature sur données individuelles se focalise sur le pouvoir explicatif d'une variable, et non sur l'hétérogénéité totale expliquée.

Par ailleurs, ces deux auteurs, emportés par une lecture sans doute trop superficielle, affirment à tort que l'ensemble de nos travaux sur la France porte sur une vingtaine d'observations. Notre article propose différents tests par sous-groupes d'immigrés, mais l'échantillon avec toutes les vagues d'immigrations porte sur plus de 500 observations pour la France et plus de mille observations pour un certain nombre de pays européens. La base du GSS est librement accessible en ligne à l'adresse <http://www.norc.oup.com/GSS+Website>.

Eloi Laurent critique également ce type de résultat sur la base d'une étude de Uslaner (« Where you stands depends upon where your grandparents sat : the inheritability of Generalized trust », *Public Opinion Quarterly*, 2008). Ce dernier montre que la confiance est en effet en grande partie héritée du pays d'origine pour la plupart des descendants d'immigrés, mais pas pour les descendants de France ou d'Allemagne. Tout d'abord ce résultat d'Uslaner est isolé dans la littérature et dépend de ses spécifications d'estimation. D'autre part notre article montre que la confiance transmise du pays d'origine a évolué selon les périodes d'émigration. En mélangeant toutes les périodes, Uslaner fait disparaître les corrélations qui apparaissent dans les sous périodes, en particulier dans les pays où l'évolution de la confiance héritée semble avoir connu des ruptures significatives. Enfin l'affirmation d'Eloi Laurent selon laquelle il est impossible de calculer la période d'arrivée est tout simplement erronée, comme le montre la méthode que nous proposons, certes imparfaite, mais qui permet d'approximer l'évolution de la confiance héritée.

cette méthode, puisqu'elle porte sur des immigrés, et non pas sur les habitants qui sont restés dans le pays d'origine. Ce biais de sélection peut cependant être testé en comparant la confiance des immigrés de première génération sur le GSS avec la confiance des individus qui restent dans le pays d'origine interrogés dans le WVS. La corrélation entre confiance de ceux qui partent et de ceux qui restent est très élevée. Autrement dit, les immigrés diffèrent certainement dans de nombreuses dimensions par rapport à leurs compatriotes, puisqu'ils ont décidé de partir ; mais pas selon la dimension de confiance à l'égard d'autrui. John Helliwell, professeur à l'Université de British Columbia, résume cela avec une image simple : les immigrés quittent leur pays avec dans leur sac à dos deux choses : leur brosse à dent et la confiance héritée de leur pays.

Une seconde interrogation, plus subtile, est que la sélection des immigrants en provenance d'un même pays a pu changer au cours du 20^{ème} siècle. A titre d'exemple, les motifs d'immigration des pays de l'Est sont vraisemblablement différents avant et après la seconde guerre mondiale. Les variations dans la confiance héritée au cours du siècle traduiraient donc juste une variation du type d'immigration. Nous montrons cependant que ce biais potentiel affecte peu nos résultats. A titre d'exemple, la confiance en cours dans le pays d'origine en 2000 est fortement corrélée avec la confiance transmise pour cette période non seulement aux descendants d'immigrés de seconde génération, mais aussi aux descendants d'immigrés de quatrième génération.

La limite la plus importante nous semble-t-il est que notre méthode ne peut pas dater exactement les points d'inflexion dans l'histoire de la confiance dans un pays. Il existe beaucoup d'événements qui ont pu affecter la confiance d'un pays au cours du siècle. Il n'en reste pas moins que cette nouvelle méthode offre un éclairage quantitatif complémentaire sur l'évolution de la confiance. Elle nous permet de montrer que la confiance héritée d'un pays tel que la France n'est pas constante dans le temps et s'est érodée au cours du 20^{ème} siècle, alors qu'elle a augmenté dans d'autres pays au cours de la même période et en particulier dans les pays nordiques.

En outre, cette stratégie permet de comparer l'évolution de la confiance héritée entre les différents pays et d'en mesurer l'impact sur les différences de développement économique. Par exemple, en comparant le niveau de confiance héritée par des Américains d'origine française et suédoise dont les ancêtres ont immigré en moyenne avant 1935, nous pouvons approximer les différences de niveau de confiance à l'œuvre dans ces pays avant 1935. Nous pouvons procéder de la même façon pour mesurer les différences de confiance en France et en Suède entre 1935 et 2000. Il suffit de comparer les niveaux de confiance héritée par les immigrés d'origine française et suédoise dont les ancêtres ont immigrés en moyenne entre 1935 et 2000. Etudier l'évolution de la confiance héritée présente différents avantages. D'une part la confiance héritée d'une période est fortement corrélée à la confiance dans le pays d'origine, mais elle n'est pas influencée par la croissance du pays au cours de cette période. Il est par exemple possible d'expliquer les différences de croissance entre la France et la Suède en 2000 en étudiant la confiance héritée de ces pays avant 2000. D'autre part, comme il est possible d'avoir une mesure de la variation temporelle de la

confiance héritée au cours du siècle, il est également possible d'isoler l'impact de la confiance héritée sur la croissance par rapport à tous les autres facteurs constants dans le temps.

En utilisant cette méthode, nous montrons que la confiance héritée a un impact significatif sur la croissance et explique une part substantielle des différences de PIB par habitant entre les pays européens. Prenons l'exemple des différences de revenu par habitant entre la France et la Suède en 2000. Naturellement ces différences peuvent s'expliquer en grande partie par des différences de niveau de développement initial au 19^{ème} siècle et dans la première moitié du 20^{ème} siècle. Ces différences peuvent également s'expliquer par la qualité des institutions qui varient dans le temps tels que le degré de protection des contrats ou de démocratie. Elles peuvent également être liées à des facteurs passés et donnés tels que l'histoire et la géographie. Une fois que l'on a tenu compte de l'ensemble de ces différents facteurs pour expliquer le niveau de revenu par habitant en 2000, reste-t-il encore un rôle à jouer pour la confiance ? Notre étude montre que oui : le revenu par habitant en 2000 aurait augmenté de 13,2% si les Français avaient hérité du même niveau de confiance que les Suédois pour cette période, une fois tenu compte de l'ensemble des autres différences entre les deux pays évoqués ci-dessus. Cela revient à près de 2985 dollars supplémentaires par habitant en 2000.

En règle générale, nous montrons que les différences de confiance expliquent une grande partie des différences de revenu parmi les pays développés, c'est-à-dire qui partagent par ailleurs un environnement institutionnel comparable. Cela se comprend aisément. Le cadre formel prodigué par les institutions est essentiel pour développer les échanges économiques. Mais la confiance permet de huiler les échanges entre les hommes dans des sociétés modernes complexes où est impossible de stipuler dans un contrat les moindres détails des engagements des parties.

Cette conclusion suggère que la confiance est susceptible d'avoir un impact économique encore plus important à l'avenir. La croissance fordiste d'après-guerre repose sur une économie de l'imitation et de la production routinière de biens standardisés. Ce modèle s'est accompagné en France d'une organisation hiérarchique et verticale des relations de travail, avec la figure du contremaître pour vérifier la bonne exécution des tâches prédéfinies. Une telle organisation semble s'être accommodée d'une confiance mutuelle faible. En revanche les économies modernes, où le secteur des services et l'innovation jouent un rôle primordial, nécessitent une décentralisation des décisions et des organisations de travail horizontales qui laissent un champ libre pour les prises d'initiatives, les découvertes ou la recherche des individus. Or une telle organisation horizontale et la délégation des décisions nécessitent des relations de confiance entre les individus pour fonctionner harmonieusement.

Nicholas Bloom, John Van Reenen et Raffaella Sadun (2008) ont confirmé récemment ce résultat en étudiant la nature des délégations de décisions entre le siège central de direction d'une entreprise et les différents managers²⁴. Cette étude porte sur 4000 entreprises dans 12 pays. Les auteurs montrent que la

²⁴ Bloom, N., Van Reenen J. et Sadun, R., 2008, "The Organization of Firms across Countries", NBER n°15129 Working Paper.

délégation de décisions est beaucoup plus importante dans les firmes des pays nordiques et des pays pays-anglo-saxons que dans les pays d'Europe du Sud tels que la France ou la Grèce. Par ailleurs, le degré d'autonomie des décisions est fortement associé aux capacités d'innovation des entreprises, mesurées par l'investissement dans les nouvelles technologies d'information. Or, l'un des facteurs explicatifs les plus importants des niveaux de décentralisation des entreprises est la confiance moyenne de la région dans laquelle se trouve l'entreprise, mesurée à partir de la question de confiance dans le World Values Survey.

La capacité de la France à développer une confiance généralisée entre citoyens est donc essentielle pour promouvoir une économie de l'innovation et qui donne toute sa place à l'initiative et à la responsabilité de chacun. Notre livre suggère également qu'il s'agit d'une condition sine qua non pour réformer et améliorer le fonctionnement des institutions.

Confiance, Institutions et Réformes

La deuxième grande conséquence de notre société de défiance est son incapacité à se réformer vers plus de démocratie sociale et politique et vers un véritable modèle social égalitaire et universaliste. Le débat sur la difficulté des Français à accepter les réformes a trop souvent été pensé en termes d'opposition entre des insiders refusant de perdre leurs avantages et des outsiders voulant y accéder. Cette grille d'analyse ne permet pas de comprendre les résistances récentes aux différentes réformes du marché du travail, de la justice, des collectivités territoriales ou encore de l'autonomie des universités, qui ont largement transcendé les différences entre insiders et outsiders. La défiance permet de comprendre une angoisse plus importante : celle d'être victime de l'arbitraire, réel ou supposé, de ceux qui mènent cette réforme, ou que cette réforme se fasse toujours pour avantager certains plutôt que les efforts soient partagés.

Nous avons documenté ce mécanisme dans un article écrit conjointement avec Philippe Aghion et Andrei Shleifer²⁵, deux économistes de l'Université de Harvard. Nous exploitons les réponses aux questions de confiance et de demande de régulation, données par des milliers d'individus dans chaque pays, aux enquêtes internationales du World Values Survey. Le premier constat est que les individus qui se défient des autres sont aussi beaucoup plus enclins se méfier de la concurrence et à demander que l'État contrôle les entreprises. Ces comparaisons se font pour des individus de revenu, âge, genre, éducation et affiliation politique identiques. Ce résultat suggère que l'économie de marché nécessite des règles informelles de réciprocité. Second résultat : une plus grande défiance dans les institutions régaliennes telles que la justice s'accompagne également d'une méfiance plus importante vis-à-vis de la concurrence. La confiance dans les institutions encadrant la concurrence semble donc aussi fondamentale pour expliquer une moindre méfiance vis-à-vis de la concurrence.

²⁵ Aghion, P., Algan, Y., Cahuc, P. et Shleifer, A. « Regulation and Distrust », à paraître *Quarterly Journal of Economics*, 2010.

Mais, troisième résultat plus paradoxal, les individus qui se défient le plus des institutions régaliennes ou de l'Etat demandent plus de réglementations de l'Etat, et non pas moins. Pour expliquer ce paradoxe, nous montrons que les individus qui vivent dans une société de défiance se défient encore plus des nuisances potentielles provoquées par les autres dans des interactions de face à face, et vivent dans la crainte de l'arbitraire d'une autorité locale. Même si les individus se défient de l'Etat, ce dernier se voit au moins accorder le mérite de limiter, par des réglementations, les externalités négatives que les autres individus pourraient infliger.

La réforme de l'autonomie des universités est un bon exemple de ce mécanisme. Même si les universitaires se défient de l'Etat et des inefficacités engendrées par une centralisation de l'ensemble des décisions, ils redoutent encore plus l'arbitraire supposé d'un président d'université dans un contexte d'autonomie. Notre livre montre comment la défiance entrave également les réformes du marché du travail qui seraient pourtant favorables à la sécurisation des parcours professionnels et au développement du dialogue social. Nous montrons que le système de flexisécurité des pays nordiques, qui concentre la protection sur les individus plutôt que sur l'emploi avec de généreuses allocations chômage, est en partie basé sur une grande confiance des citoyens entre eux, sur le sens civique de chacun qui limite l'utilisation de prestations gouvernementales²⁶. Nous montrons par ailleurs que la très grande défiance des Français par rapport à leurs syndicats et leurs entreprises les conduisent à désertier la syndicalisation et le dialogue social, et à en appeler directement à l'Etat pour réguler le marché du travail et en particulier le salaire minimum. Mais l'intervention directe de l'Etat pour réguler toutes les dimensions du marché du travail, en lieu et place des partenaires sociaux, évince encore un peu plus le dialogue social²⁷. Ces exemples pourraient être multipliés à l'infini pour comprendre la conflictualité des réformes en France.

Les coûts humains: la société de l'angoisse

Le rôle de la confiance à l'égard d'autrui et des institutions ne se limite pas uniquement à son impact sur l'économie et les institutions, mais semble avoir des effets encore plus profonds sur le bien-être des citoyens. Ainsi que le rappelle Anthony Giddens dans « *The consequences of modernity* » (1990), le contraire de la confiance n'est pas la défiance, mais l'angoisse, l'anxiété ou la terreur existentielle²⁸. Ce point est essentiel dans nos sociétés modernes où les risques sont constitutifs de la société elle-même et non plus juste des menaces extérieures²⁹. En particulier, le système capitaliste produit du risque de façon inhérente, de par son processus de créations-destructrices. Les sociétés postindustrielles se caractérisent par une recrudescence de ces risques. Il existe tout d'abord une très forte accélération du processus d'innovation.

²⁶ Algan, Y. et Cahuc, P., 2009, « Civic Virtue and Labor Market institutions », *American Economic Journal*.

²⁷ Aghion, P., Algan, Y. et Cahuc, P., 2009, « Can Policy affect Culture ? Minimum Wage and the Quality of Labor Relations », en revision *Journal of the European Economic Association*.

²⁸ Cette relation a été identifiée depuis longtemps dans le champ de la psychologie et de la sociologie. Ainsi, selon l'école lacanienne ou l'école psychanalytique objectale de Eric Erikson, la construction de l'identité et de l'estime de soi chez une personne est largement conditionnée par son réseau de confiance en les autres. En particulier, la construction de l'identité chez l'enfant se fonde sur la confiance en la présence des parents et la stabilité de l'environnement immédiat.

²⁹ Voir Beck, U., 2003, « La société du risque : sur la voie d'une autre modernité », Champs Flammarion

Ensuite, ces sociétés sont marquées par une complexification des réseaux de relations, générant des interactions de plus en plus importantes entre des individus de part et d'autre du globe. Enfin, et surtout, la représentation du risque a elle-même beaucoup changé. Les sociétés préindustrielles étaient aussi marquées par des risques économiques, comme la sécheresse, mais ils étaient vécus comme relevant de la *fortuna*, décidées par les dieux et non par les hommes, c'est donc la foi et non la confiance qui importait. La société moderne offre une image inversée : la majorité des risques économiques sont perçus comme relevant directement de l'action des hommes, et la société (post)moderne se définit par la perception d'un relativisme des savoirs qui incitent les citoyens à douter de la parole des experts. Dans cette perspective, nos sociétés modernes sont des sociétés fortement anxiogènes. De l'aptitude à croire légitimement en les autres, et de faire confiance à la capacité des institutions publiques à réguler les risques d'ordre aussi bien économique (crise financière, fermeture d'entreprises...) que sanitaire (de Tchernobyl à la crise de la vache folle et de la grippe H1N1), dépend alors en grande partie notre aptitude à surmonter nos peurs anxiogènes face aux risques.

Les figures 2 et 3 montrent cette relation entre confiance et angoisse à partir des questions suivantes dans le European Social Survey 2006 : "Combien de fois vous êtes vous senti angoissé la semaine dernière" et "Combien de fois vous êtes vous senti déprimé la semaine dernière?". Les réponses à ces questions sont échelonnées de 1 à 4 : (1) Jamais, (2) Quelques fois, (3) La plupart du temps, (4) Tout le temps. Le niveau de confiance à l'égard d'autrui est mesuré sur une échelle croissante de 1 à 10. Les deux figures reportent les réponses moyennes par pays. Une relation négative apparaît entre niveau d'anxiété ou de déprime et niveau de confiance. La France se caractérise à chaque fois parmi les pays en Europe où le niveau de mal-être est le plus élevé, dépassée uniquement par les pays de l'Est, le Portugal et la Belgique.

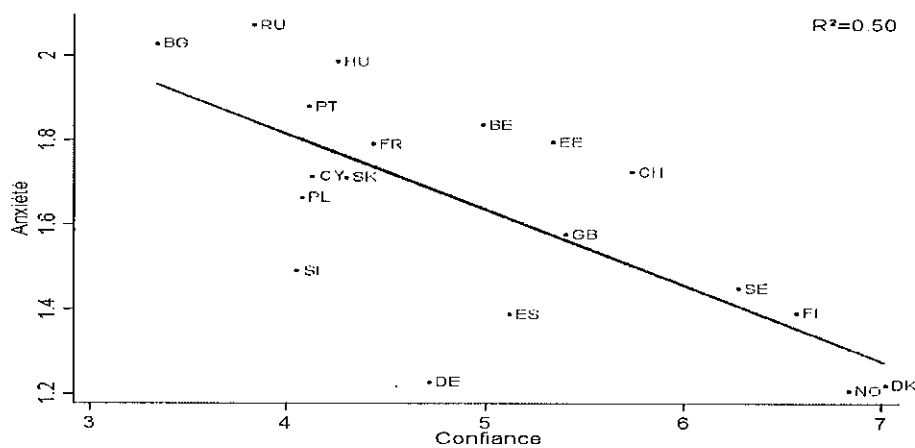


Figure 2 : Corrélation entre le niveau moyen, par pays, d'anxiété et de confiance à l'égard d'autrui déclarés dans le European Social Survey 2006.

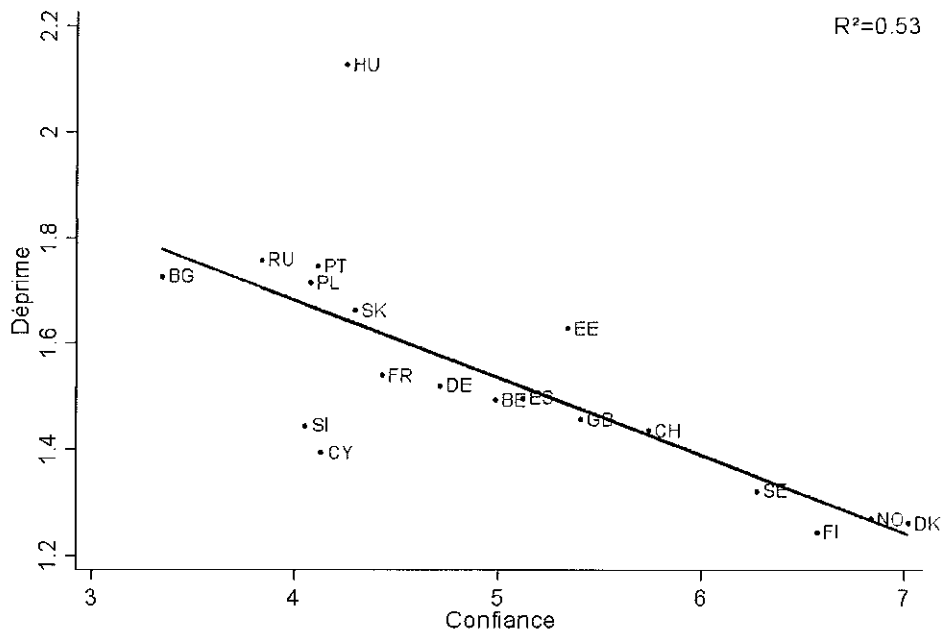


Figure 3 : Corrélation entre le niveau moyen, par pays, du sentiment de déprime et la confiance à l'égard d'autrui déclarés dans le European Social Survey 2006.

Que Faire ?

Peut-on rétablir une société de confiance en France ? La défiance des Français est-elle une tare culturelle, inscrite dans leurs traditions, qu'aucune politique publique ne saurait corriger ? A l'inverse, la plus grande confiance manifestée dans les citoyens des pays nordiques est-elle inscrite dans leur patrimoine culturel ou génétique ?

Notre livre propose une interprétation alternative à cette vision culturaliste et essentialiste. La défiance à l'égard des autres et des institutions nous semble avant tout liée à un dysfonctionnement de nos institutions. Nous avons repéré deux dysfonctionnements dans notre modèle social qui nous différencie fondamentalement du système nordique : le corporatisme et la centralisation hiérarchique des décisions par l'État. Notre modèle social, basé sur un fonctionnement corporatiste qui octroie les droits sociaux en fonction du statut et à la profession de chacun, segmente la société en institutionnalisant les différences entre citoyens, et opacifie les relations sociales. La centralisation hiérarchique des décisions par l'État vide le dialogue social et la démocratie politique de tout contenu en régulant de façon hiérarchique l'ensemble des domaines de la société civile.

Néanmoins, loin de suggérer que la Sécurité sociale en soi désolidarise, notre livre souligne que c'est son mode de fonctionnement à la Française qui peut conduire à un tel cercle vicieux. La Sécurité sociale des pays scandinaves, fondée sur des règles transparentes et égalitaires, explique une grande partie de la confiance mutuelle des citoyens de ces pays. En revanche, la défiance des français puise sa source dans le caractère corporatiste et inéquitable du modèle social français, ce qui conduit à un manque plutôt qu'à un excès de sécurité sociale.

Dit autrement, si les Français se défient les uns des autres et suspectent l'autre de bénéficier d'avantages indus, c'est que notre modèle social échoue à redistribuer de façon équitable et transparente. Si les Français se défient de leurs institutions telles que l'État, la Justice ou le Parlement, c'est que la France souffre d'un manque de démocratie politique. Si les Français font peu confiance aux entreprises et aux syndicats, c'est qu'il existe un déficit de démocratie sociale et non pas des capitalistes et syndicalistes par nature moins dignes de confiance en France que dans d'autres pays. Au contraire les pays nordiques ont développé un modèle de redistribution égalitaire et universaliste, et des corps intermédiaires favorables à la démocratie sociale et politique. Par ailleurs ce qui distingue la France des autres pays européens d'Europe continentale ou Méditerranéenne, c'est que notre modèle social combine les deux caractéristiques de corporatisme et de centralisation étatique.

Notre association entre ces caractéristiques du modèle social français et la défiance a fait l'objet de certains débats. Pourtant cette caractérisation a largement été étayée avant nous, notamment par Gosta Esping-Anderson³⁰, Bruno Amable³¹, Alain Lefebvre et Dominique Méda³² et Pierre Rosenvall³³. La

³⁰ Esping-Anderson, G. 1990. *Les trois mondes de l'État Providence*. Paris : Presses Universitaires de France.

nouveauté de notre propos n'est naturellement pas liée à la typologie du modèle social français. Elle réside dans l'analyse des conséquences de ce modèle social sur une dimension nouvelle : la confiance à l'égard d'autrui et des institutions. Par ailleurs, si nous avons choisi de porter une attention particulière à ces dysfonctionnements de notre modèle social, c'est par ce qu'ils correspondent aux types de caractéristiques associés à la défiance dans la littérature internationale.

Nous présentons l'implication de ces travaux dans le cas français et les pistes de réformes qu'ils suggèrent.

Limite de la vision culturaliste et essentialiste de la confiance

Commençons tout d'abord par souligner les limites d'une interprétation culturaliste et essentialiste de la confiance. Notre livre a souligné que la confiance à l'égard d'autrui avait évolué en France par rapport aux autres pays au cours du 20^{ème} siècle. Nous soulignons également que l'évolution divergente de la confiance en France par rapport aux pays nordiques semble d'autant plus marquée que nous nous rapprochons de seconde guerre mondiale. Nous basons ces résultats sur l'étude de l'évolution de la confiance héritée de leur pays d'origine par les différentes vagues d'immigrants aux Etats-Unis, que nous avons détaillée dans le précédent chapitre. La confiance héritée de la France avant 1935 était par exemple plus importante que la confiance héritée de Suède. Cet écart était encore plus prononcé au début du 20^{ème} siècle. En revanche la confiance héritée de la France au cours de la seconde partie du 20^{ème} siècle devient plus faible que la confiance héritée des pays nordiques. Cette étude quantitative montre que la confiance héritée de la France s'est dégradée par rapport à celles des pays nordiques au cours du 20^{ème} siècle, et nous suggérons que la seconde guerre mondiale a constitué une rupture particulière. Cette approche quantitative de l'évolution de la confiance a certes de nombreuses limites. Il ne nous est pas possible en particulier de donner une date exacte des retournements de la confiance, mais permet une approximation des évolutions de long terme sur le siècle. Cependant cette étude semble avoir des points de convergence avec d'autres sources historiques.

Nous proposons deux exemples historiques relatifs à l'évolution de la conflictualité des relations de travail et des attitudes vis-à-vis du marché. Tout d'abord, contrairement à une vision culturaliste naïve, les pays nordiques n'ont pas toujours été ces symboles du dialogue social et des relations de travail coopératives tant vantés aujourd'hui. Les travaux historiques sur l'évolution des relations de travail, notamment ceux de Colin Crouch³⁴, soulignent que le Danemark et la Suède étaient les pays européens qui enregistraient le plus grand nombre de grèves à la fin du 19^{ème} siècle et dans les années 30 respectivement. Ce sont pourtant ces mêmes pays qui présentent le degré de conflictualité des relations de travail le plus faible au début du 21^{ème} siècle. De même la qualité du dialogue social et le taux de syndicalisation a cru fortement dans la période d'après guerre dans ces pays. Cette évolution montre à quel point une vision

³¹ Amable, B., 2005, *Les cinq capitalismes. Diversité des systèmes économiques et sociaux dans la mondialisation*. Editions du Seuil, Paris.

³² Lefebvre, A. et Méda, D., 2006, *Faut-il brûler le modèle social français?* Editions du Seuil, Paris.

³³ Voir, entre autres parmi les réflexions très riches de Pierre Rosanvallon sur la société civile, la démocratie et l'Etat en France, les livres *La nouvelle question sociale. Repenser l'État-providence*, 1995, Le Seuil ; ou *Le Modèle politique français. La société civile contre le jacobinisme de 1789 à nos jours*, 2004, Le Seuil.

³⁴ Crouch, C., 1994, *Industrial Relations and European State Relations*, Oxford University Press.

culturaliste de la conflictualité des relations de travail semble limitée. En revanche la façon dont ces pays ont géré ces périodes de crise et les institutions mises en place à cette occasion jouent un rôle fondamental. Les grandes grèves de 1898 au Danemark ont conduit à l'émergence d'un pacte social entre les partenaires sociaux, avec la reconnaissance mutuelle entre syndicats patronaux et de travailleurs, leur pleine compétence pour s'entendre entre eux et négocier directement les salaires, et l'émergence d'un syndicalisme de services. Le compromis institutionnel trouvé pour résoudre un choc historique traumatisant semble expliquer une grande partie de l'amélioration de la qualité des relations de travail et du syndicalisme dans ce pays³⁵.

Dans le même ordre d'idées, les attitudes vis-à-vis du marché semblent avoir beaucoup évolué au cours du 20^{ème} siècle dans un pays comme la France. Notre livre a souligné que les Français se défiaient non seulement relativement plus que la plupart des habitants des autres pays développés de leurs partenaires sociaux, des entreprises mais aussi plus généralement de l'économie de marché. Peut-on attribuer cette méfiance à un trait culturel intangible des Français ? Cela semble peu probable comme le montrent de nombreux travaux historiques synthétisés dans le livre « Le Grand Méchant Marché » de Thesmar et Landier³⁶. Ces auteurs montrent que les attitudes politiques étaient relativement favorables au marché sous la III^{ème} république. Le consensus politique dominant, incarné notamment par le parti radical, se caractérisait alors par la défense de la propriété privée foncière et financière et un désir de faible intervention étatique, sur le credo du citoyen contre le pouvoir. Cette disposition favorable au marché se traduisait également par l'attrait important des marchés financiers à cette époque. Ainsi l'analyse des successions montre que la proportion de ménages français détenteurs d'actions était au moins aussi élevée en 1913 qu'à la fin du 20^{ème} siècle, et ne présentait pas de différence notable par rapport aux pays anglo-saxons. Les deux auteurs montrent en revanche comment la seconde guerre mondiale à la période de reconstruction des Trente Glorieuses sous l'impulsion de l'Etat a changé les attitudes des élites et des citoyens par rapport au marché.

Ces études historiques montrent l'impasse intellectuelle que représente une vision uniquement culturaliste de la confiance. ³⁷ Reste à savoir pourquoi la seconde guerre mondiale représenterait une rupture plus clivante en France ? Et pourquoi la France n'aurait pas réussi à mettre en place des institutions permettant à la confiance de se remettre de ce traumatisme.

Pour répondre à la première question, notre livre suggère qu'il y a eu un véritable syndrome de Vichy, pour reprendre l'expression de l'historien Henry Rousseau, qui a pu fortement évincer la confiance des Français entre eux et vis-à-vis de leurs institutions. Cela ne veut naturellement pas dire que les Français se faisaient parfaitement confiance dans les années 20 et les années 30. La première guerre mondiale a également été un traumatisme qui a pu en partie ébranler la confiance dans la capacité des êtres humains à coopérer et dans l'aptitude des démocraties parlementaires à prévenir de tels cataclysmes. De même la crise des années 30 a certainement affecter également la confiance des citoyens, mais cette crise semble

³⁵ Nous montrons le rôle des interactions entre chocs et institutions sur le développement du dialogue social dans l'article

³⁶ Landier, A. et Thesmar, D., 2007, « Le grand méchant marché », Flammarion.

³⁷ Pour une vision sur le caractère invariant de la confiance en France, voir Nicolas Delalande, 2008, « Une histoire de la confiance est-elle possible ? Remarques sur l'imaginaire historique de deux historiens ». La vie des idées.

plus généralisée à l'ensemble des pays. Elle ne peut donc pas expliquer les trajectoires différenciées dans l'évolution de la confiance héritée entre pays. En revanche la seconde guerre mondiale a conduit à un véritable divorce des Français vis-à-vis de leurs institutions et entre eux. Le divorce vis-vis des institutions est incarné par la faillite de l'Etat et la destruction de la légitimité des institutions sous Vichy. Le divorce des Français entre eux s'est manifesté par une cicatrice profonde entre la résistance et la collaboration. La langue française garde encore les cicatrices de cette période avec l'association de tout compromis à de la collaboration ou de la compromission. C'est ce qui semble distinguer les conséquences de la première et la seconde guerre mondiale sur la confiance. Nos travaux montrent plus généralement que la confiance a diminué essentiellement dans les pays européens affectés par la montée du totalitarisme et des guerres civiles au cours de cette période.

La seconde interrogation concerne l'inaptitude de la France à restaurer la confiance dans la période d'après-guerre. Notre livre suggère que la France a mise en place des institutions de redistribution corporatiste et dirigiste qui ont entretenu la segmentation de la société et vider la vitalité de la démocratie sociale et politique. A contrario, les pays nordiques ont réussi à cimenter le lien social à partir d'un Etat providence égalitariste et universaliste. Pourquoi une telle divergence ? Le Conseil National de la Résistance proposait pourtant dans son programme un système d'état providence véritablement égalitariste et universaliste, tout comme les pionniers du système d'Etat providence tel que Pierre Laroque. Mais les déchirures de Vichy semblent avoir entravé les capacités des Français à accepter un système où tous les citoyens seraient traités de façon parfaitement égalitaire.³⁸ La redistribution s'est donc faite sur une base corporatiste, et de nombreuses catégories sont restées à l'écart du système de redistribution ou avec des spécificités dont témoigne l'éclatement de nombreux régimes de redistribution, tel que le régime de retraite, en France au cours de cette période³⁹.

Ainsi, plusieurs éléments suggèrent que le règne de la défiance constaté aujourd'hui en France ne provient pas d'un avatar, inscrit dans l'histoire de notre pays depuis la nuit des temps. L'excès de corporatisme et d'Etatisme a vraisemblablement significativement contribué à la défiance actuelle des Français. Ce constat suggère des pistes pour activer le civisme et la confiance mutuelle.

³⁸ Cette analyse s'oppose à celle de Deland qui défend l'idée selon laquelle la Libération a marqué un moment historique de grande réconciliation et a débouché sur la mise en place d'un Etat providence universaliste. Pourtant de nombreux travaux historiques, dans la lignée de Paxton (« La France de Vichy - 1940-1944 », Points Seuil 1999) ont montré à quel point était intenable la vision d'une France de 40 millions de résistants qui n'attendaient que la levée du joug de Vichy pour se retrouver et se réconcilier. En outre, nous ne connaissons aucune recherche internationale confirmant sa typologie du système d'Etat providence Français comme un système universaliste et égalitariste. Pour une typologie des systèmes d'Etat-providence, nous renvoyons à Esping-Andersen (opus cité).

³⁹ Notre grille d'analyse basée sur l'interaction entre les chocs et les institutions permet plus généralement de comprendre dans quelle situation la défiance peut persister à long terme ou évoluer. Cela permet en particulier d'expliquer l'évolution de la position de Bob Putnam sur la plasticité de la confiance. Ce dernier a montré la forte détérioration du capital social aux Etats-Unis en l'espace d'un demi-siècle après guerre. Pourtant dans des travaux antérieurs, Putnam soulignait le caractère parfois persistant de la défiance en prenant l'exemple de la Italie. Cet auteur associe la plus grande confiance dans les régions du Nord par rapport aux régions du Sud à l'émergence au Moyen-âge de cités libres dans le Nord alors que le Sud restait sous un joug autoritaire. Les cités libres auraient permis l'émergence et le développement de la démocratie sociale et politique jusqu'à nos jours. Ainsi l'émergence historique d'institutions peut avoir des effets très durables sur la confiance.

La confiance à l'égard d'autrui et des institutions est fortement associée au sentiment d'être traité de façon égalitaire par rapport aux autres citoyens. Ce résultat se retrouve tout d'abord dans des comparaisons internationales entre les niveaux d'égalité de revenu ou d'opportunité et les niveaux de confiance. Rothstein et Uslaner⁴⁰ montrent ainsi que l'une des variables la plus fortement associées au niveau de confiance dans les pays de l'OCDE est le niveau d'égalité de revenu⁴¹. Ces auteurs trouvent que le type de redistribution pour parvenir à une égalité de revenu est le second élément essentiel. Une redistribution universaliste qui garantit l'éligibilité de tous aux prestations sociales permet de renforcer le sentiment d'appartenance à une même société en garantissant que chacun bénéficie des mêmes droits. Une telle redistribution permet également de garantir la transparence de la redistribution en évitant le règne des particularismes et des dérogations. En revanche les systèmes de redistribution particularistes ou corporatistes entretiennent le sentiment de segmentation de la société.

Cette relation se retrouve également dans des études expérimentales sur des individus qui permettent d'identifier l'évolution de la confiance en fonction de l'environnement. Le résultat essentiel de ces travaux est que les êtres humains sont des coopérateurs conditionnels : ils sont prêts à coopérer mais conditionnellement à ceux que les autres coopèrent également. C'est ce que révèlent par exemple les protocoles expérimentaux qui mettent différents individus en situation de financement d'un bien public. Contrairement à la vision restrictive de l'homo-oeconomicus mu par son seul égoïsme, ces protocoles montrent que les individus peuvent coopérer pour financer ce type de bien qui profitera à tous. Mais leur disposition à coopérer se maintient tant que tous participent au financement du bien public, et en revanche s'érode dès que l'un d'entre eux ne participe plus à l'effort collectif⁴². Ces résultats corroborent l'analyse des jeux de confiance que nous avons présentés dans la première section. La défiance à l'égard d'autrui exprimée dans ces jeux est fortement associée à la crainte de se retrouver dans une situation inférieure à l'autre ou d'être trahi dans la confiance initialement accordée. Dans ce contexte, Hong et Bohnet⁴³ montrent que les différences de statuts dans la société influence les comportements de confiance

⁴⁰ Rothstein, B. et Uslaner, E., 2005, "All for All: Equality, Corruption and Social Trust", *World Politics*.

⁴¹ Une autre analyse suggère que la confiance est liée au sentiment d'une appartenance à une même communauté, qu'elle soit religieuse, linguistique ou ethnique (voir notamment Putnam, B., 2007, « E Pluribus Unum : Diversity and Community in the Twenty-First Century », *Scandinavian Political Studies*). La plus grande confiance dans les pays nordiques serait ainsi due à leur plus grande homogénéité et la petite taille de leur pays. Cependant des travaux plus récents montrent que l'égalité économique est beaucoup plus fortement associée à la confiance que ne l'est l'homogénéité culturelle (Voir, entre autres, You, S., « A comparative Study of Income equality, Corruption and Social Trust », Harvard University 2005). De même les explications de la plus grande confiance des pays nordiques à partir de leur religion protestante semblent avoir une pertinence toute relative. En effet, l'appartenance religieuse n'est la plupart du temps pas statistiquement significative pour expliquer la confiance à l'égard d'autrui dans les régressions individuelles sur les enquêtes internationales telles que le World Values Survey.

⁴² Fehr, E., Fischbacher, U. et Gächter, S., 2002, "Strong Reciprocity, Human Cooperation and the Enforcement of Social Norms", *Human Nature*.

⁴³ Hong, K. et Bohnet, I., 2007, "Status and Distrust : The relevance of inequality and betrayal aversion", *Journal of Economic Psychology*.

dans ce type d'expérience. En particulier, ces auteurs étudient le comportement de défiance manifesté dans ces jeux par des individus qui appartiennent à des groupes dont le statut est plus souvent discriminé dans la société américaine, tels que les femmes ou les minorités ethniques. Les auteurs montrent que la défiance de ces individus est associée à leur crainte que les autres participants ne montrent pas de comportement de réciprocité, et de se retrouver ainsi dans une situation d'inégalité par rapport aux autres.

Notre livre corrobore ces résultats en montrant la relation entre degré d'égalitarisme et d'universalisme des systèmes d'Etat providence nordiques et leur niveau de confiance. A contrario le système français est non universaliste, puisque des pans entiers de la société tels que les jeunes ne sont pas éligibles aux prestations, et corporatiste. Les inégalités de revenus en France sont naturellement plus faibles que dans un pays tels que les Etats-Unis. Mais le système des corps, qu'il soit des corps de grande écoles, des corps de professions ou des corps d'Etat, segmente également la société. Ce système a même tendance à naturaliser les inégalités en les inscrivant dans des statuts intangibles.⁴⁴

Les politiques redistributives fondées sur un principe égalitaire et universaliste favorisent la confiance. On peut le comprendre aisément en examinant les conséquences de politiques publiques ciblées vers des groupes défavorisés mais dont les budgets ne permettent pas de satisfaire l'ensemble des populations éligibles. Le logement social constitue un exemple phare : près de 60 % des Français y sont éligibles, mais seulement 20 % sont logés dans le parc social. L'accès aux crèches, aux meilleures écoles, collèges ou lycées publics relève de la même logique : un rationnement résultant de ressources insuffisantes par rapport à la population éligible aux services publics concernés. De telles situations ne peuvent que contribuer à entretenir la corruption, la défiance et l'incivisme.

Pour favoriser la confiance mutuelle et le civisme, il est donc indispensable de rompre avec la logique corporatiste de notre État-providence et de s'orienter vers une logique universaliste, qui assure un « filet de sécurité » donnant les mêmes droits et avantages à tous.

Une meilleure régulation de la concurrence

Les interventions de l'État dans la sphère économique doivent s'apprécier à l'aune d'une saine régulation de la concurrence. Nous insistons sur le fait que cela ne signifie pas qu'il faille déréguler les marchés. Nos travaux montrent même le contraire. Les acteurs sur les différents marchés peuvent avoir des comportements qui lèsent fortement la communauté, et ceux d'autant plus dans les sociétés où les normes de coopération et de civisme sont faibles. En particulier, nous montrons dans l'article "Regulation and Distrust" que la dérégulation totale dans les pays de l'Est s'est accompagnée d'une hausse très importante du sentiment de prévalence de la corruption et d'une baisse significative de la confiance dans ces pays.

⁴⁴ Voir les brillantes études de Baudelot et Establet (« L'élitisme républicain », La République des idées, 2009) et de Galland (« Les jeunes Français ont-ils raison d'avoir peur », Armand Colin, 2009) sur l'inégalitarisme du système d'éducation d'une part, et de l'impact négatif d'une école qui fige le statut des jeunes sur leur confiance d'autre part.

L'expérience de la crise financière et l'épisode Madoff est là également pour rappeler les effets nocifs sur la société et le sentiment de confiance d'une dérégulation des marchés.

La question essentielle est donc non pas celle de la régulation, mais de trouver les régulations qui soient efficaces, équitables et transparentes. Nous montrons dans notre livre que les réglementations françaises du marché des biens ne répondent pas à cette exigence. Elles consistent le plus souvent à redistribuer l'argent de la collectivité à des intérêts particuliers. L'exemple de la réglementation de la grande distribution, des lois Royer aux lois Raffarin, montre que ces réglementations ont conduit à un renforcement de la situation de monopoles des grandes enseignes, à une hausse des prix des biens de consommation et à une perte de pouvoir d'achats des consommateurs. Ce type de réglementation est aussi associé par les citoyens, et ce n'est pas un hasard, à l'existence de connivence et de corruption entre les autorités publiques et les entreprises.

La régulation de la concurrence est, au même titre que la justice, un bien public essentiel au bon fonctionnement d'une société moderne. Une saine régulation de la concurrence doit donc reposer sur des autorités indépendantes jugeant des mesures à prendre pour que la concurrence ne soit pas faussée au profit d'une minorité. Il est essentiel que le conseil de la concurrence soit indépendant, et avec des pouvoirs renforcés de démantèlement des positions de monopoles.

La sécurisation des parcours professionnels et l'activation du dialogue social

La concurrence n'est pas une panacée. Elle est génératrice de souffrances, surtout pour les personnes les plus fragiles, susceptibles d'être évincées à tout moment par l'arrivée de rivaux plus efficaces ou plus puissants. La concurrence a des conséquences d'autant plus désastreuses que les individus sont mal imparfaitement assurés, en particulier par le système d'indemnisation du chômage et le service public de l'emploi. Les gains de la concurrence doivent profiter à tous et les risques de l'existence, en particulier les risques de perte d'emploi, doivent être mutualisés par un système d'assurance efficace et équitable. Ce n'est malheureusement pas encore le cas en France, où l'absence d'un tel système suscite des attitudes de repli, légitimes dans le contexte institutionnel actuel, mais défavorables à l'emploi et à la croissance. Pour l'atteindre, il est indispensable de réactiver le dialogue social, dans la mesure où les partenaires sociaux jouent un rôle de premier plan dans ce domaine. A ce titre, nous soulignons que l'État doit laisser sa place au dialogue social. L'État français ne joue pas un simple rôle de modérateur et de garant des accords entre les différents partenaires sociaux, comme c'est le cas par exemple dans les pays nordiques. Il légifère dans les moindres détails les relations de travail et contribue à vider de toute substance les associations intermédiaires de la société civile pourtant essentielles au maintien de la confiance mutuelle. Pour activer la confiance mutuelle, l'État doit donc transférer des champs de compétence à la société civile. Cependant le succès d'une telle évolution nécessite également une réforme du syndicalisme et des organisations patronales. Si les syndicats et les organisations patronales sont amenés à avoir un plus grand pouvoir décisionnel, encore faut-il qu'ils soient réellement représentatifs. Ce n'est pas le cas aujourd'hui. Et rien ne

sert d'obliger les travailleurs à adhérer aux associations professionnelles si les maux plus profonds de leurs dysfonctionnements ne sont pas discutés. Nous soutenons qu'il est nécessaire de procéder à une réforme en profondeur du financement syndical : il doit devenir transparent et lié au nombre d'adhérents, objectif qui n'a pas été réalisé par les réformes récentes de la représentativité syndicale⁴⁵. Ainsi, aujourd'hui pour rompre le cercle vicieux de la défiance, la France doit s'engager dans des réformes profondes de son modèle social.

⁴⁵ Pierre Cahuc et André Zylberberg, *Les réformes ratées du président Sarkozy*, Flammarion, 2009.

Le processus de l'engagement volontaire et citoyen : des valeurs, des individus et des associations

Anne-Marie Dieu

«Quelle heure est-il quel temps fait-il
J'aurais tant aimé cependant
Gagner pour vous pour moi perdant
Avoir été peut-être utile
C'est un rêve modeste et fou
Il aurait mieux valu le taire
Vous me mettez avec en terre
Comme une étoile au fond d'un trou»
L. Aragon

Introduction

Cette étude s'intéresse aux racines et aux modalités de l'engagement citoyen et volontaire.

Pour certains, l'engagement citoyen ne peut être qu'un engagement de contestation, de remise en question de l'ordre établi, de revendication. De ce point de vue, engagement citoyen et militantisme vont de pair. Pour d'autres, l'engagement citoyen signifie un engagement vis-à-vis d'autrui et de la collectivité, créateur d'un espace public et de lien social. L'engagement citoyen englobe alors le militantisme mais est conçu d'une manière plus large et peut prendre différentes formes, il peut se vivre dans un contrat de travail comme dans la participation à des manifestations, dans la signature de pétition ou dans des actes d'achat raisonnés (par exemple achats de produits écologiques ou boycott de produits provenant de certains pays, etc.). Pour la Fondation Roi Baudouin : « L'activité citoyenne se définit essentiellement par son intention: au-delà d'un cercle familial ou amical, contribuer au bien-être d'autres individus ou de la collectivité dans son ensemble. Elle ressort d'une dynamique de la société civile, qui n'est ni commerciale, ni partisane. Elle ne vise donc pas essentiellement un profit financier ou un intérêt particulier. En ce sens, elle est gratuite. Bref, l'activité citoyenne répond essentiellement à une éthique de la participation. Peu importe qu'elle soit bénévole, défrayée ou indirectement rémunérée dans le cadre d'un emploi » .

Nous adopterons dans cette étude la définition large d'engagement citoyen (engagement vis-à-vis d'autrui et de la collectivité en dehors du cercle familial et amical) et nous nous centrerons plus spécifiquement sur l'engagement citoyen volontaire au sein d'associations. Le terme d'engagement volontaire suppose un engagement qui se déroule en dehors d'un contrat de travail et n'est pas soumis à une contrainte externe (liée par exemple à une « activation » quelconque ou à un travail d'intérêt public dans le cadre d'une peine de substitution). Notons que différentes études constatent un lien positif entre l'engagement volontaire tel que défini ici et la participation à des formes d'engagement politique autres que le vote « « Le fait que le bénévolat témoigne également d'un sentiment de responsabilité civique et d'un désir d'aider son prochain est peut-être la raison pour laquelle les jeunes adultes qui avaient fait du bénévolat au cours de l'année précédant l'enquête étaient beaucoup plus susceptibles de participer à au moins une activité politique (liée ou non au vote) que ceux qui ne donnaient pas de leur temps à une cause (17% comparativement à 52%) » (Milan, 2005)

Le volontariat concerne de 15 à 20 % (les chiffres varient selon les études) de la population de plus de 15 ans. Les études avancent généralement le nombre de 1 500 000 volontaires en Belgique. Ces chiffres incluent le volontariat dans les associations sportives et culturelles, qui est le plus important. Si on ne considère que l'engagement dans des associations à buts altruistes (associations de solidarité et d'aide aux personnes), de formation citoyenne (organisations de jeunesse ou mouvements d'éducation permanente) ou défendant des causes, les chiffres tournent autour de 8% de la population totale de plus de 15 ans. (voir les différentes études réalisées par les équipes de De Fourny, Marée, Archambaut...)

Sur base des différentes typologies existantes, nous proposons de dégager trois grandes catégories de motivations à l'engagement volontaire dans les associations :

- Les motivations morales et idéologiques : Volonté de défendre des valeurs, un projet de société, d'être acteur dans la sphère publique, de défendre un projet local etc.

- Les motivations altruistes : Envie d'aider d'autres personnes, d'être utile socialement

- Les motivations instrumentales qui sont de deux ordres :

. * Affectives : envie de se faire des amis, de sortir de sa solitude, de se voir reconnu, besoin d'améliorer son estime de soi, etc.

* Utilitaristes : entretenir ou acquérir des compétences et des connaissances, se faire des relations utiles socialement ou professionnellement, enrichir son CV, acquérir de la notoriété...

Différentes motivations peuvent être présentes chez une même personne au moment de son engagement et ses motivations peuvent évoluer au fil du temps.

Notre propos se centre sur les deux premières catégories de motivations à l'engagement citoyen associatif sans pour cela ignorer l'existence et l'importance des autres motivations présidant à un engagement dans une association.

1. La genèse de la construction du sens moral chez l'être humain

L'engagement citoyen volontaire est le fait de personnes qui s'engagent en fonction de valeurs et d'impératifs moraux. Comment se constituent ces valeurs et ces impératifs moraux ? Nous ne prétendons évidemment pas épuiser la question ici mais en esquisser les contours à partir de l'analyse critique des thèses de quelques auteurs.

1.1. Le lien entre les émotions et le sens moral

Dans son livre «Passions within reason», R.H. Franck tente de comprendre une série de comportements «incompréhensibles» selon les théories classiques de l'intérêt. Il analyse notamment une série d'actes dans lesquels des individus risquent leur réputation, des pertes matérielles voire leur vie pour aider autrui. Ou encore des situations où des individus posent des actes alors qu'ils n'en tireront aucun profit (comme aider une personne que l'on est certain de ne jamais revoir par la suite, ou donner un pourboire dans un restaurant où on ne reviendra jamais, etc.). C'est ce qu'il appelle le *commitment problem*. A l'issue de son analyse, il arrive à la conclusion que la survie en société nécessite que les êtres humains éprouvent des passions et des émotions menant à des actes qui ne vont pas dans le sens de la recherche d'un profit immédiat.

Pour cet auteur, une partie des attitudes désintéressées reposent sur un ensemble d'émotions innées, dont la compassion. Il se réfère notamment aux études menées par J.Kagan sur les étapes de l'agir moral chez l'enfant. J. Kagan a observé des enfants de toute origine et nationalité. Le fait que des nourrissons pleurent quand ils entendent un autre bébé pleurer ou gazouiller de plaisir quand ils entendent des rires joyeux est pour ce chercheur un signe d'une disposition à partager des sentiments d'autrui. J.Kagan a aussi observé qu'à partir de quinze ou seize mois tous les enfants réagissent à ce qu'ils identifient comme une blessure sur une personne, un animal ou même un jouet (poupée, ours...). Ils tentent d'attirer l'attention de la personne qui les garde sur l'anomalie de la situation et se montrent perturbés par celle-ci. Certains d'entre eux tentent de soigner le jouet ou l'animal ou le compagnon de jeu concerné. A peu près à la même période de développement, la majorité des enfants témoignent des marques d'affection et de réconfort à quelqu'un qui pleure.

Dans le même ordre d'idées, rapportant les résultats des travaux de Martin Hoffman, Colwyn Treverthen et Nancy Eisenberg, Willima Damon signale que « La honte, la culpabilité et l'indignation apparaissent également très tôt : les jeunes enfants sont souvent outrés par la violation des attentes sociales, telle une infraction aux règles de leur jeu favori. Ces dispositions sont universelles : elles ont été retrouvées chez des nourrissons ougandais, américains, européens et israéliens. Partout dans le monde, les enfants naissent avec de l'affection pour leurs proches et de l'aversion envers les comportements inhumains ou injustes. Les différences dans le déclenchement et l'expression de ces réactions n'émergent que plus tard, lorsque les enfants ont été exposés aux systèmes de valeurs particuliers de leur culture » (William Damon, 1999, p66).

Les travaux de J. Kagan portant sur des psychopathes adultes démontrent également que compétences émotionnelles et comportements moraux vont de pairs : l'échec à développer les premières obère le développement des seconds. L'absence d'émotions et l'absence de sens moral seraient donc liés. On peut en effet comprendre que si je ne ressens aucune tristesse ou compassion devant une personne qui souffre, je peux être

amené à ne pas considérer que faire souffrir quelqu'un est un acte répréhensible. Ce qui ne signifie pas pour autant que je ne connais pas les interdits sociaux mais bien que je ne les ai pas intégrés comme signifiants pour moi.

Il y aurait donc chez la plupart des « petits humains » un substrat émotionnel commun qui les prédisposerait à une certaine empathie avec autrui, prédispositions qui sont par la suite encouragées ou non par l'environnement familial, éducatif et social. Ces prédispositions peuvent aussi être orientées vers des groupes particuliers mais pas vers un « autre » généralisé (par exemple en favorisant l'empathie pour les membres d'une communauté mais pas pour l'ensemble des êtres humains). Le support affectif est par ailleurs essentiel pour le développement de l'empathie.

1.2. Le lien entre le développement cognitif et le sens moral

Piaget a pour sa part étudié les liens entre le développement cognitif et le développement moral. Il montre que le sens moral se développe en même temps que la capacité de se mettre à la place d'autrui (c'est ce qu'il appelle le phénomène de décentration). Un autre phénomène important également pour le développement du sens moral est la capacité, qui apparaît chez les enfants aux alentours de 10 ans environ, à faire la différence entre intentions et actions. C'est à partir de ce moment qu'ils vont avoir tendance à juger les comportements plus en fonction des intentions présidant à l'action qu'en fonction des résultats provoqués par cette action (ce n'est pas d'avoir cassé le jouet d'un autre qui est le plus grave, mais de l'avoir fait volontairement).

Un auteur comme Piaget insiste plus sur l'aspect rationnel et cognitif de l'activité morale alors que Franck met plus en avant l'aspect émotif de cette activité. D'autres auteurs en lient intimement les deux facettes. H Parret par exemple défend la conception selon laquelle «le raisonnement même est affectif, et la rationalité nécessairement émotive» (p 141). Si on considère que la raison et l'émotion sont à ce point liées, il est concevable que l'activité morale (le fait de poser des jugements moraux ou d'orienter son comportement en fonction de règles morales) repose à la fois sur des compétences cognitives et des compétences affectives.

1.3.. Sympathie et altruisme

Selon L. Boltanski (1993), la conception de la sympathie chez Adam Smith propose une piste intéressante pour comprendre les attitudes altruistes. La sympathie est, pour Adam Smith, la faculté naturelle que l'homme a de connaître la souffrance d'autrui et d'y porter intérêt. C'est par sa capacité imaginative que l'homme peut se représenter la souffrance d'autrui. Cela ne veut pas dire qu'il se glisse totalement dans la peau de l'autre mais plutôt qu'il est capable d'imaginer ce que l'autre ressent et d'en avoir de la compassion. C'est en cela que «la médiation de l'imaginaire est importante parce qu'elle soutient l'édifice moral et sociétal sans recourir à l'identification communautaire ou à la fusion édénique» (L. Boltanski, 1993, p 63). C'est par cette capacité imaginative que nous pouvons nous sentir solidaires de personnes qui partagent d'autres conditions de vie que les nôtres ou qui ne nous ressemblent pas. Mais, le sociologue souligne bien le caractère acquis de ces capacités imaginatives : elles doivent être développées et nourries, soit grâce à nos propres expériences de la souffrance, soit grâce à des oeuvres de fictions dans lesquelles les sentiments et les états d'âme des personnes souffrantes ou des personnes témoins de

souffrance sont décrits. L Boltanski, en partant des analyses d'Adam Smith, aboutit à l'idée qu'il existe des sensibilités communes face à des spectacles de souffrance. C'est sur base de ces sensibilités que vont s'élaborer les réactions altruistes qui dans un deuxième temps vont être justifiées par des principes moraux et éthiques. On rejoint ici les auteurs faisant le lien entre émotions, capacités cognitives (ici imaginatives) et principes moraux.

1.4. Esprit du don et altruisme

Pour JT Godbout (1992), les dons et les échanges forment deux systèmes distincts qu'il convient de ne pas confondre. Dans le cas d'un échange pur et simple, il s'agit de quantifier, de mesurer ce que l'un reçoit et de rendre dans un délai court, un bien ou un service équivalent. L'échange pur et simple suppose un étalon de mesure. Une fois le bien ou le service «payé» on ne doit plus rien à la personne qui nous l'a vendu. Le système du don est plus subtil. Il suppose qu'on ne donne pas dans l'espoir de recevoir de manière immédiate un contre-don d'une «valeur» équivalente. Le système du don s'inscrit dans une logique de lien social. Il faut bien entendu distinguer les dons (de temps, d'écoute, de soins) entre proches, du don entre personnes entrant en contact direct même si elles ne se connaissent pas au départ (comme dans les associations d'entraide, les associations d'aide sociale...) et du don anonyme à des étrangers (via des actions de collecte de fonds, des écritures de lettres, des manifestations de soutien...). Dans le système du don à des proches, la notion du « rendre » est bien présente mais elle ne recouvre pas la même réalité que dans l'échange. «Le don instaure et nourrit un lien social libre, le marché libère en nous extrayant du lien social» (p269). Ainsi, sur le marché, une fois l'échange accompli «on ne se doit plus rien». C'est pourquoi, lorsqu'on veut s'extraire d'un lien social qui nous pèse, on refuse des dons ou on transforme la logique du don en logique d'échange. On offre par exemple un cadeau onéreux lors de l'invitation à un repas «sur le pouce», ce qui dispense de «rendre» l'invitation». Notons que dans la réalité les choses sont souvent complexes. Ainsi, dans les relations qui s'instaurent entre une aide soignante rémunérée et une personne dépendante, on peut souvent constater une oscillation entre logique de l'échange et logique du don.

Le système du don pour ne pas être enfermante pour une des deux parties nécessite que chacun puisse tour à tour être donneur et receveur, mais on peut être receveur d'une personne et rendre à une autre (par exemple recevoir de chefs scouts et rendre aux louveteaux suivants en devenant scout à son tour). Ainsi, dans le cas d'engagements pour des « autres lointains », celui qui donne (du temps, des compétences, etc.) reçoit quelque chose de son action (de la satisfaction, de l'estime de soi etc.) mais le bénéficiaire de l'action ne pourra peut-être pas rendre directement à celui qui s'est engagé pour lui. Par contre, il pourra et voudra peut-être, par une action d'engagement vis-à-vis d'autres personnes, » rendre » ce qu'il a reçu. Par exemple, un ancien prisonnier d'opinion, libéré sur base de l'action de groupes d'Amnesty International, ne pourra peut-être pas remercier tous ceux qui se sont mobilisés pour lui mais pourra à son tour s'engager dans une action pour favoriser la libération d'autres prisonniers dans le monde (ou pour une autre cause). C'est ce qu'on appelle le système généralisé du don, qui permet la démultiplication des liens sociaux et des engagements. « La logique du don doit toujours être analysée dans un cycle à trois temps qui lie de façon très intime, le fait de donner, le fait de recevoir et le fait de rendre. (...) » . Le donateur espère une forme de rendu de la part du bénéficiaire quand il est dans un lien direct avec lui mais pas de manière instantanée et pas sous la même forme que ce qu'il a donné. Natalie Rigaux cite l'exemple du parent qui reçoit un beau dessin de son enfant. Dans le cas de l'engagement

volontaire, le militant d'Amnesty qui reçoit une carte de remerciement du prisonnier reçoit de la sorte le contre don de son engagement. Mais ce « contre don » n'est jamais garanti, soit que le bénéficiaire soit ingrat, soit qu'il ne soit pas en position de rendre ce contre don. Dans la logique du don, on prend le risque de ne pas recevoir de contre don.

2. Les codifications éthiques comme guides de l'engagement

Les valeurs sont des notions qui renvoient aux notions du bien, du beau, du vrai, du juste. Ce sont des principes généraux et considérés comme supérieurs qui fondent nos règles de vie et nos normes de comportements, ou encore les principes de justification de nos actions et de nos prises de position. Il y a une dimension affective et émotionnelle dans l'adhésion aux valeurs. Ce qui est logique puisque nous avons vu précédemment que le sens de la responsabilité morale ne pouvait pas se construire sans émotions. Pour décrire les valeurs qui nous guident, nous utilisons souvent des mots polysémiques et difficile à décoder. En effet, derrière les mêmes mots, il y a des sens et des interprétations différentes. Prenons un exemple afin de concrétiser notre propos. Si je défends une intervention auprès d'une personne âgée au nom du respect de la dignité humaine, je n'ai encore rien dit de ce que j'entendais par là. J'ai fait appel à un "gros mot" qui est censé traduire une valeur mais selon l'échafaudage moral qui sous-tend cette valeur, les comportements adoptés vis-à-vis de la personne seront très variables. Ainsi, si je conçois le respect de la dignité humaine dans le sens du respect du libre arbitre de la personne, je vais désirer que la personne puisse choisir ce qui lui convient, je devrai m'abstenir de la forcer à se laver, à marcher, voire à s'alimenter pour respecter ce libre arbitre. Si par contre, je conçois le respect de la dignité humaine comme la possibilité pour une personne de se débrouiller seule sans aide extérieure, je voudrai peut-être forcer un peu la personne à accomplir des actes qui la protégeront d'interventions plus intrusives et la rendront autonome. Si j'estime que le respect de la dignité humaine consiste à la maintenir dans un état « respectable » et « normal » j'insisterai plus pour qu'elle soit propre, qu'elle continue à exercer ses capacités réflexives et intellectuelles, par contre je peux aussi estimer que le respect de la dignité humaine d'une personne consiste à l'écouter et à entrer dans « son » monde même s'il devient irrationnel... On le voit, il ne suffit pas d'énoncer quelques grands mots tels que respect de la dignité humaine, respect de la vie, solidarité, égalité, liberté, fraternité, etc pour comprendre les constructions morales qui motivent les actions des êtres humains.

L'exercice que nous avons fait à propos de la notion de respect peut en effet être reproduit avec ces autres notions : solidarité oui, mais avec qui ? avec les exclus ? avec les membres de sa famille ? avec le clan ? avec les membres de sa communauté professionnelle ? religieuse ? culturelle ?... La solidarité avec une catégorie de personnes (les plus pauvres) ne suppose-t-elle pas le rejet d'autres catégories de personnes. Comment est définie concrètement cette solidarité, comment se traduit-elle en actes ? Il y a-t-il des limites à cette solidarité ? Lesquelles ? Au nom de quelle autre "codifications éthiques" ? Quand on parle d'égalité, vise-t-on l'égalité des chances ? Des conditions de vie ? Des statuts sociaux d'arrivée ? L'égalité doit-elle être défendue de manière absolue ? A quel moment entre-t-elle en contradiction avec la liberté ? La fraternité suppose-t-elle d'accepter les autres tels qu'ils sont ? etc.

C'est pourquoi un auteur comme Jean-Louis Genard privilégie quant à lui le terme de «codifications éthiques» à celui de valeurs. Il désigne par ce terme les ensembles de «vouloir-devoir» créés par les êtres humains dans un groupe social donné au fil du temps. «Ces codifications éthiques prescrivent les manières significatives et pertinentes d'agir, d'assumer, de vivre (...) son identité responsable, que ce soit au niveau des sentiments, des gestes, des actes, des paroles....Elles incluent en elles une évaluation du bon et du mauvais, qui à défaut d'être un véritable jugement moral qui ne saurait être présupposé

d'emblée, s'apparente à une appréhension de ce qui est approprié et de ce qui ne l'est pas en chaque circonstance (p.92).»

Certains auteurs ont tenté de définir quelques grands ensembles de "codifications éthiques". C'est ainsi que des sociologues ont établi qu'il était possible de référer ses comportements soit à une conception holiste de la vie en société, soit à une conception individualiste de celle-ci. Dans la conception holiste, il y a prédominance de l'intérêt et de la survie du groupe sur ceux des individus le composant ; dans la conception individualiste, c'est l'inverse. Mais il y a différentes manières de définir le groupe d'appartenance en se plaçant notamment sur un axe communautariste/ universaliste. Le communautarisme définit le groupe de manière restreinte alors que l'universalisme absolu intègre l'ensemble de l'humanité dans sa conception du groupe. Dans une vision holiste-communautariste, on peut être amené à sacrifier le bien-être, voire la vie d'un individu pour le bien être ou la survie du groupe. On s'opposera également à ceux qui sont « hors groupe » qui ne seront pas considérés comme vraiment humains. Une vision purement individualiste de la vie en société n'est à l'opposé pas une panacée car dans ce cas, il est impossible d'imposer des contraintes aux individus afin d'assurer un mieux-être global à l'ensemble de la société . La vision individualiste extrême ne prend en effet absolument pas en considération les besoins du collectif.Les différentes utopies/idéologies politiques (libéralisme, socialisme, communisme, anarchisme, nationalisme, écologie (isme) : sont des articulations de différentes valeurs défendant une conception du monde social et politique et de la place des individus et des groupes sociaux dans la société.

3. Les mécanismes de socialisation

Piaget considère que les normes logiques comme les normes morales ne sont pas innées mais acquises. Dans ses recherches, il démontre l'importance de l'environnement social sur leur apprentissage. Il insiste notamment sur le fait que la notion de justice s'acquiert à travers les relations qui s'établissent dans les groupes de pairs et entre enfants et adultes. Ils découvrent cette notion notamment lors des jeux avec leurs pairs. « Les jeunes enfants découvrent que les règles sociales, définies par le groupe, sont renégociables, et que la réciprocité des relations est préférable à une soumission unilatérale (.....) ils apprennent notamment que, sans justice, les jeux finissent toujours mal » (Damon, 1999, p 66-67)

Michel Legrand, se référant à Castoriadis affirme également que « l'histoire de la psyché infantile est aussi l'histoire de la socialisation de celle-ci » (Legrand, p 55). Ainsi, si la disposition à l'attitude morale peut être considérée comme potentiellement présente chez tous les enfants, son actualisation dépendra de ses interactions affectives et cognitives avec d'autres être humains et de la manière dont il sera confronté aux notions de justice, d'empathie, de solidarité etc.

« Un jeune acquiert progressivement une identité morale à travers des milliers de petits événements, tels les commentaires des autres, l'observation de comportements qui l'inspirent ou le déçoivent, la réflexion sur sa propre expérience, les influences familiales, scolaires ou des médias » (Damon, 1999, p 69).

La socialisation primaire, par la famille et l'école, reste importante. La référence aux parents est très présente lorsqu'on interroge un jeune sur ses projets de vie et ses représentations du monde. Les récits de vie auprès des nombreux adultes révèlent l'empreinte des premières années sur la constitution des systèmes de valeurs, et ce même chez les personnes qui se sont nettement distancées dans leurs choix de vie de ceux de leurs parents. Néanmoins, les familles sont beaucoup moins homogènes qu'auparavant, notamment du fait des séparations et recompositions familiales, les rapports plus égalitaires dans le couple battent en brèche l'imposition d'un modèle de référence, quant à l'école, l'enfant en change plus fréquemment qu'auparavant et elle est concurrencée par d'autres sources de socialisation dont les médias. L'institution catholique a également perdu une large part de son emprise. La socialisation primaire s'alimente donc à de nombreuses sources et les divergences entre les modèles proposés sont rapidement perceptibles par les jeunes.

Dans ces conditions, Olivier Servais estime que « . On voit se déployer un mode radicalement nouveau d'élaboration du sens, non plus principalement par la transmission d'une éducation collective (famille, école ou Église), mais par une construction individuelle sur fond de discussion et d'information avec un groupe de pairs privilégiés. Ce processus, que l'on peut qualifier de bricolage, caractérise en partie la haute modernité, c'est-à-dire une société où la référence absolue en matière de conviction est l'individu et cela dans un contexte de pluralisme philosophico-religieux généralisé. Cette gestion personnalisée du sens de l'existence à partir de l'élaboration d'une hiérarchie personnelle des valeurs s'organise autour d'une nécessité de cohérence qui fait de l'individu le début et la fin de ses questions fondamentales » (Revue Nouvelle, 2006, p 23).

Par ailleurs, nous passons dans notre vie par différents événements et milieux sociaux qui vont réinterroger nos systèmes de valeurs.

Nous pouvons également être confrontés à poser des actes qui entrent en contradiction avec nos convictions, valeurs et croyances. Ceci peut nous placer dans des états de « dissonance cognitive », ce qui signifie que nous éprouvons un malaise psychologique et éthique par rapport aux actes posés. Si ces situations de dissonance cognitive se répètent, une des manières d'y mettre fin est de « réaménager » nos convictions et valeurs. Ainsi, si malgré nos valeurs de base axées sur la solidarité avec les plus démunis nous ne posons jamais aucun acte concret en ce sens, à terme nous élaborerons des justifications morales de ce manque d'action qui peuvent aller jusqu'à une remise en cause du principe lui-même.

Face à des dilemmes moraux qui se posent à nous, nous faisons appel à des justifications éthiques d'ordres divers et parfois contradictoires (voir à ce propos le livre passionnant " De l'influence de l'odeur des croissants chauds sur la nature humaine).

4. Les facteurs menant à l'engagement volontaire

Le fait d'avoir un sentiment de responsabilité morale et d'agir selon des valeurs dans notre vie quotidienne, la capacité à ressentir des émotions et à développer des sentiments d'altruisme, se référer à des valeurs telle que la justice, la solidarité etc. sont des facteurs nécessaires mais pas suffisants pour provoquer un engagement volontaire citoyen. Quels autres facteurs concourent à « passer le pas » ?

4.1. Les facteurs sociodémographiques

Différents facteurs sociologiques sont souvent remarqués chez les volontaires engagés dans des associations militantes : « le sociologue repère des régularités dans les profils des individus qui s'engagent plus souvent que d'autres et dans certaines organisations plutôt que d'autres » (Sandrine Nicourd, 2008, p 103)

Toutes organisations confondues, un des premiers facteurs favorisant l'engagement est le fait d'avoir grandi dans une famille au sein de laquelle les engagements politiques ou associatifs étaient valorisés et où une pratique d'engagement existait. L'engagement des enfants peut être d'une toute autre nature que celui des parents ou même être en contradiction avec ce dernier. C'est le fait d'être engagé qui semble se transmettre plus que l'objet et le sens de l'engagement. Le fait d'avoir été membre d'une organisation de jeunesse ou d'une autre association dans son adolescence contribue également à une poursuite de l'engagement à l'âge adulte. Cet engagement spécifique dans des mouvements de jeunesse se transmet par ailleurs au sein des familles.

Un autre élément jouant sur la propension à l'engagement est le fait d'avoir accompli des études supérieures et ceci pour différentes raisons. Tout d'abord, le temps des études supérieures, moins contraint que le temps des études secondaires, est favorable à l'engagement associatif . D'autre part, « les travaux sur le monde étudiant mettent en évidence que l'entrée à l'université doit s'accompagner d'une affiliation institutionnelle et cognitive nécessaire à l'exercice du « métier d'étudiant » (Coulon,1998). Notons cependant que cette affiliation varie d'une discipline à l'autre, donnant lieu à des niveaux d'intégration très inégaux... » (Becquet,p 70). Par ailleurs, les personnes diplômées sont aussi celles qui développent plus facilement les sentiments d'estime de soi et les compétences, notamment discursives qui supportent l'engagement.

Les différents types d'organisations attirent également différents types de publics. Ainsi, il a été constaté que les mouvements politiques, moins formalisés, plus localisés et moins hiérarchisés, attiraient plus de cadres et de professions intellectuelles supérieures que les partis politiques. Une des hypothèses explicatives seraient que les modes de recrutement y sont plus basés sur la cooptation qui favorise une homogénéité socioculturelle. Les modes de fonctionnement et d'action de ces mouvements exigeraient également un certain capital culturel. Par contre, les mouvements politiques sont plus ouverts aux femmes que les partis politiques (les mouvements politiques comptent 41% de femmes alors que les partis politiques n'en comptent que 30%).

Les organisations formalisées attirent les hommes de plus de 30 ans. La répartition entre les femmes et les hommes est par contre équilibrée dans les associations locales centrée sur des objectifs concrets d'utilité sociale.

Les associations locales sont celles où l'on rencontre le moins de diplômés du supérieur, notamment parce que différents types de compétences peuvent y être mobilisées, comme la connaissance des réseaux locaux. Enfin, plus l'objet de l'organisation est précis et spécialisé, plus le niveau de diplôme est élevé.

Plusieurs auteurs ont plus spécialement étudiés le profil, les valeurs et les modes d'engagement des classes moyennes diplômées, qui forment le gros des troupes des volontaires associatifs. R. Barbier (1993), met ainsi l'accent sur le caractère à dominante intellectuelle de leur travail et leur statut de salariés « Ils forment une sous élite qui ne dispose ni du pouvoir économique, ni du pouvoir politique, ni de la gestion des grandes institutions culturelles, mais se trouve dotée d'un certain pouvoir intellectuel et culturel et d'une certaine capacité de contrôle et d'encadrement social » (R. Barbier in J. Chancel et PE Tixier, 1993, p 133). Ces couches sociales sont critiques par rapport aux pouvoirs dominants : « Aux connaissances techniques, ces cadres ajoutent la vision critique de la réalité sociale puisée aux sources de l'enseignement universitaire : capacité d'objectivation des mécanismes sociaux, fibre humaniste érigée en morale, croyance au bien-fondé du savoir pour transformer les relations sociales (ibidem, pp 141-142). Leur formation intellectuelle oriente leur mode de vie dans lequel le loisir « instructif » prend une grande place. Ils développent à la fois le désir de « prendre le temps de vivre », de « travailler et consommer autrement » et une éthique du travail. Le militantisme est une voie possible pour répondre à la fois à leurs préoccupations sociales et leur manière de considérer les loisirs et le travail.

R. Barbier en conclut que « Si le message de ces militants marque bien le triomphe de l'individu dans le développement de ses désirs et de ses aptitudes (contre, d'une certaine manière, le triomphe de la société égalitaire traditionnellement portée par la gauche), il énonce clairement que cette optimisation de l'individu dépend d'un système relationnel riche » (ibidem, p 139).

A ces constats, les auteurs de « Lutter ensemble » ajoutent qu'il y a une réticence de la nouvelle classe moyenne à la centralisation et à la standardisation, dès lors : « la participation aux nouveaux mouvements sociaux tend à être très fluide, les participants s'engageant et se désengageant en fonction des évolutions du contexte politique et des circonstances (O. Fillieule et P. Péchu, 1993, p 133).

Les études montrent donc que la propension à s'engager est variable en fonction de différents « marqueurs » socio-culturels et socio-démographiques mais aussi que le type et le « lieu » de l'engagement varient également en fonction de ces marqueurs.

Au-delà des différences sociologiques, l'ensemble des auteurs s'accordent aussi pour diagnostiquer un changement de valeurs allant dans le sens d'un projet d'auto-réalisation poursuivi par les membres de nos sociétés contemporaines et principalement par les nouvelles classes moyennes. En fonction de ces nouvelles valeurs, les motivations et les modalités de la mobilisation évoluent.

Si ces recherches nous désignent les profils plus prompts à s'engager, il n'en reste pas moins que toutes les personnes diplômées ne s'engagent pas dans un mouvement politique ou une association humanitaire et toutes les personnes non diplômées ne se retrouvent pas militantes dans une association locale ou un parti politique. Il faut donc se tourner vers d'autres recherches pour comprendre le processus de l'engagement volontaire.

4.2. Le processus de l'engagement

Une des études les plus intéressantes sur les mécanismes de l'engagement politique est celle menée par M. Andrew auprès de militants socialistes. Selon cette auteure, qui a travaillé sur base du recueil des récits de vie de militants de plus de 70 ans, trois éléments sont nécessaires pour que ce type d'engagement se réalise : des individus identifiables à la cause, des stimulants intellectuels (livres, films, formations...) et des organisations connues dont l'action est visible. Ces organisations donnent l'opportunité de s'engager. M. Andrew montre que l'engagement militant est un processus : les personnes qu'elle a rencontrées sont devenues militantes par étapes. M. Andrew étudie un type d'engagement particulier qui est un engagement politique pour une cause.

D. Sills avait lui étudié en 1951, les facteurs ayant joué sur l'adhésion de membres de la Fondation pour l'éradication de la polio. Il avait établi la liste de facteurs suivants : une expérience avec la polio ou la poursuite de buts personnels particuliers, une image positive de l'organisation et un «trigger event», c'est-à-dire un incitant ponctuel poussant à rallier l'organisation. La différence de ces deux études fait surgir une distinction intéressante : celle entre l'engagement dans une organisation précise et un engagement vis-à-vis d'une cause. Dans les cas analysés par M. Andrew, les personnes ont d'abord été convaincues par l'idéologie socialiste et ont ensuite rejoint une organisation qui défendait cette idéologie. Dans le cas de la Fondation, c'est son existence même qui rend pertinente, pour une partie importante des bénévoles, l'idée de se dévouer pour lutter contre cette maladie. En effet, selon cette étude, 20% des volontaires seulement se sont engagés parce qu'ils avaient été personnellement confrontés à la maladie.

La lecture des différents auteurs fait apparaître plusieurs éléments qui favorisent un engagement citoyen associatif :

- Un sentiment de responsabilité morale vis-à-vis d'une situation ou de la société
- Une occasion d'agir offerte par une association visible et considérée comme efficace
- Un sentiment de compétences/ de capacité d'action pour s'engager

A part dans les cas minoritaires de fondateurs d'une association ou d'un mouvement, c'est donc une « heureuse rencontre » entre une personne « prédisposée » à l'engagement et une association qui va permettre que l'engagement se fasse. Cette rencontre se fait via un événement déclencheur : interpellation directe d'un proche, accident de vie, etc.

Ces facteurs ont été également mis en avant pour analyser les phénomènes d'engagement plus conséquents comme celui des personnes qui ont sauvé des Juifs pendant la seconde guerre mondiale et qu'on a appelé « les justes ». « Pour expliquer le comportement des Justes sans faire référence à des « personnalités altruistes » unifiées, constantes dans leurs comportements, les situationnistes ont cherché d'autres facteurs, plus contingents. Parmi les facteurs situationnels qu'ils ont relevés, l'un des plus intéressants est qu'une demande directe de protection avait été adressée aux Justes, qu'ils n'ont pas voulu ou pas pu refuser. Ils ne seraient peut-être pas devenus des Justes si on ne leur avait rien demandé. Mais il se peut aussi que les persécutés se soient adressés à eux parce qu'ils avaient le sentiment qu'ils étaient des Justes. Un autre facteur intéressant a été identifié. Le comportement des Justes a souvent été progressif. Ils ont d'abord aidé ponctuellement sans prendre de risques. Par la suite, ils se sont sentis de

plus en plus responsables des personnes qu'ils avaient protégées, de plus en plus investis dans la mission de les sauver. Jusqu'au point où cette mission était devenue la chose qui comptait le plus pour eux, plus même que leur propre vie » ((Ogien, 2011, p 227).

Dans leur ouvrage « Pourquoi s'engager », Bénédicte Havard Duclos et Sandrine Nicourd mettent en avant des ressorts liés à la vie personnelle et la quête identitaires des volontaires. Dans le chapitre « donner un sens à sa vie », elles analysent différentes trajectoires biographiques de volontaires. Pour certains, il s'agit d'une tentative de rétablir une continuité biographique, dans ce cas « les expériences associatives sont des moyens de résoudre les contradictions de leur histoire sociale en leur permettant de construire des continuités et de la cohérence, là où il pourrait y avoir discontinuité et dissonance » (p75). Pour d'autres, l'engagement sera l'occasion d' « effectuer une réparation des blessures identitaires, de l'humiliation, de la honte, du stigmatisme » (p 87) et donc de « restaurer une identité blessée » . Pour d'autres encore, l'engagement fait le lien avec l'histoire collective d'un groupe auquel on s'identifie. Enfin, la socialisation religieuse peut mener à chercher son salut individuel via un engagement volontaire. « L'engagement pour les autres, c'est l'engagement au nom du devoir social et de la charité » (p 100). On constate en effet une corrélation positive entre engagement et pratique religieuse (autrement dit les personnes qui déclarent être pratiquantes sont plus nombreuses à être engagées dans une association volontaire que celles qui ne le sont pas).

5. Un exemple de l'articulation des facteurs menant à l'engagement : une enquête auprès de militants d'associations de défense des droits de l'homme

Nous avons aux débuts des années 90 mené des d'entretiens auto-biographiques avec des militants de 4 associations : Amnesty International, La Ligue des droits de l'homme, Oxfam et les magasins du monde. 17 (sur 27) étaient diplômés de l'enseignement supérieur, étaient issus de la petite à moyenne bourgeoisie et provenaient de familles sans tradition militante. Les familles d'origine étaient catholiques, avec des degrés de pratiques très divers. La majorité des mères des répondants étaient femmes au foyer. Seulement 2 des répondants avaient des parents munis d'un diplôme universitaire. L'échantillon comprenait 7 femmes et 10 hommes nés entre 1945 et 1964. Ils et elles exerçaient des professions dans des domaines où le capital culturel était central (travailleurs sociaux, enseignants, travailleurs dans le non marchand) et étaient en situation d'ascension sociale par rapport à leurs parents

La plupart des répondants soulignaient l'absence de débat sur des sujets politiques, éthiques, sociaux et moraux dans leur famille d'origine. Les parents des répondants appartenaient encore à « la génération du silence » comme différents auteurs l'ont nommée ('A. Percheron en ce qui concerne les questions politiques, G. Corneau pour les questions psychologiques...). Dans le cas des répondants masculins, leur père était surtout concerné par la réussite professionnelle de ses enfants. Une partie des répondants ont exprimé un ressentiment par rapport à leur père en ce qui concerne la manière dont il traitait leur mère en la reléguant au second plan. Mais, bien que ce soit le père qui avait le pouvoir officiel et qui a notamment influencé le choix de leurs études, c'est souvent leur mère qu'ils présentent comme la personne qui les a ouverts à la culture, à l'attention aux autres, aux critères de jugements non marchands... C'est de leur mère que ces répondants disent tenir leur altruisme. Dans le cas des femmes rencontrées, elles ont plus mis en avant le rejet de l'image de la femme au foyer que leur renvoyait leur mère. Quand des débats politiques ou de valeurs devaient avoir lieu, c'était plutôt vers leur père qu'elles se tournaient.

L'entrée à l'université a été pour l'ensemble de ces militants l'endroit où la mise à distance du modèle familial s'est concrétisée, même si elle avait commencé à la fin des secondaires. Tous les répondants se sont installés « en kot » après la première ou la deuxième année d'études supérieures. Première génération à l'université, ils découvrent un monde de pratiques, de savoirs et de valeurs étranger à leur milieu d'origine., ce qui ne se vit pas toujours facilement. Ainsi un de nos répondants explique : « *C'était une période où j'étais vraiment très sombre, très malheureux parce que j'étais coupé de mes racines d'avec le monde d'où je venais, le monde des fermiers... Je ne pouvais pas leur parler de tout ce que j'avais en moi, de tout ce que je découvrais ...J'avais le sentiment d'une solitude très forte et en plus d'être coupé d'un monde qui m'avait porté jusque là et qui était un monde très sécurisant, très riche, très varié malgré que ce soit un monde clos* »

Les plus âgés rattachent l'éveil et le développement de leur conscience politique à des grands événements comme la guerre du Vietnam, l'invasion de la Tchécoslovaquie, etc. Ils adhèrent et contribuent à la mise en question des rapports inégalitaires entre les sexes, aux revendications à la disparition de l'autoritarisme dans tous les domaines. En ce qui concerne les plus jeunes, ils font plus référence à des faits appris par les associations elles-mêmes (comme la torture via Amnesty ou les pratiques des multinationales via Oxfam). Ces informations ne les ont pas poussés dans la rue mais bien à frapper à la

porte de l'association pour s'y engager. Par la suite, une partie d'entre eux se sont également engagés dans le parti écologiste.

Chaque répondant a en quelque sorte fait un tri au sein de ses valeurs familiales. Ils n'ont pas entièrement rejeté l'héritage parental. Par exemple, en ce qui concerne le catholicisme, ils fonctionnent un peu selon le modèle que A. Muxel a intitulé « l'obstination à éclipses ». En effet, tous nos répondants ont pris de la distance par rapport à cette religion, une partie d'entre eux se déclarant même athées. Mais ce rejet n'atteint pas les principes humanistes qui ont à leur sens transité via la religion : aide à ceux qui souffrent, respect d'autrui, sens du devoir et du partage... Cet apport de la religion est toutefois moins mis en avant par les plus jeunes répondants. Il faut noter que les parents de ces répondants appartiennent aux catégories qu'A Percheron qualifie de « mal équipés » pour transmettre leurs valeurs et leur mode de vie. A. Percheron associe la capacité des parents à transmettre des valeurs ou « un message de vie » à trois facteurs : la possession d'un niveau d'instruction élevé, et/ou un fort intérêt et investissement en politique et/ou un emploi très motivant et très apprécié. Au plus le message des deux parents en ce qui concerne les valeurs est homogène, au plus il a des chances d'être transmis. Ce qui n'était pas le cas chez nos répondants.

Cependant il y a souvent une volonté de comprendre l'univers de référence des parents et de resituer leurs valeurs et leurs comportements en fonction de l'époque.

Dans le cas de ces répondants, la prise de conscience et l'engagement vis-à-vis de questions politiques et sociales s'est faite en deux temps. Tout d'abord, à travers les échanges au sein de groupes de pairs ou de professeurs à la fin du secondaire, ou des lectures qui les ont fortement interpellés (notamment Sartre). Ensuite, lors de l'arrivée à l'université qui leur ouvre les portes d'un nouveau mode et leur permet de mettre en forme et en mots leur éloignement vis-à-vis de la culture et des valeurs de leur milieu familial.

Dans ces cas, la stratégie des parents qui a été d'investir la scolarité afin d'assurer à leur enfant une consolidation ou une ascension sociale a aussi mené à une mobilité sur le plan des valeurs, de la culture et des idées politiques.

Ces répondants ont aujourd'hui entre 50 et 65 ans, ils appartiennent à la génération des «baby-boomers» et se trouvent dans la « génération sandwich » car ils peuvent tout à la fois avoir des jeunes enfants (suite à la recomposition des couples et aux maternités tardives) et des jeunes adultes au foyer, des parents vieillissants dont il faut s'occuper tout en étant encore en pleine activité professionnelle. Les militants actuels de cet âge présents dans ces associations sont souvent des militants de longue date, engagés depuis leur jeunesse dans les mouvements syndicalistes, tiers-mondistes, écologistes, féministes, etc. Les plus âgés de cette tranche d'âge ont connu les grands mouvements sociaux des années 1960/1970 et ont accédé au marché du travail dans une période de plein emploi. Ils partagent souvent une nostalgie de leurs premiers engagements et d'une époque où les possibles semblaient plus ouverts qu'aujourd'hui. Ce sont les jeunes retraités d'aujourd'hui ou les retraités de demain, qui ne ressembleront pas aux bénévoles de plus de 65 ans d'aujourd'hui en termes de compétences, de représentations, d'attentes, de vécu quand ils atteindront cet âge, surtout du côté des femmes dont le degré d'étude est plus élevé que celui des générations qui les ont précédées.

6. Profils d'associations et type d'engagement volontaire citoyen

Les centres d'intérêts, les valeurs et les trajectoires de vie vont favoriser la rencontre avec certaines organisations plutôt que d'autres. Dans certains cas, le choix de l'association « s'impose » à la personne de par la cause qu'elle défend, dans d'autres c'est le hasard des relations et sollicitations qui mènera vers cette association là plutôt qu'une autre. Mais les objectifs et modes de fonctionnement de l'association doivent en tout cas être en phase avec les valeurs du volontaire. Nous avons distingué sept types d'organisations faisant appel à des volontaires. Notons qu'une même organisation peut être à la croisée de plusieurs de ces catégories qui ne sont pas mutuellement exclusives.

1. les associations militantes. Elles ont pour but de rassembler le plus de monde possible au bénéfice d'une cause ou d'un projet sociétal (certaines peuvent viser à enrôler au maximum la société tout entière !). Elles ont besoin de volontaires qui s'engagent à défendre leurs idées, voire à vivre selon les valeurs et normes de l'organisation. Il peut s'agir d'associations de défense des droits humains, de défenses des droits de l'enfant, écologiques, politiques, religieuses, philosophiques, etc. Elles peuvent aussi se créer pour des combats particuliers avec l'espoir de résultats sur un plus court terme (défense des sans papiers, défenses des sans abris, collectif pour les droits des locataires etc)

2. Les organisations de jeunesse et les mouvements d'éducation permanente. Elles ont pour objectif la formation informelle et le développement de la citoyenneté par les pairs. Les organisations de jeunesse ont pour but explicite le développement de la citoyenneté chez les jeunes. Elles mettent en œuvre cet objectif prioritairement à travers l'organisation de la vie en groupe. Les jeunes qui s'engagent dans ces organisations sont invités à être acteurs autant que bénéficiaires des activités réalisées et une partie d'entre eux deviennent des volontaires «à part entière » en encadrant les plus jeunes dans un deuxième temps. Les mouvements d'éducation permanente ont également pour objectif de maintenir et développer la conscience citoyenne et l'exercice critique de la raison chez des adultes qui sont à la fois producteurs et consommateurs de leurs activités. Cependant, les mouvements d'éducation permanente ont connu, depuis les années 1980, une augmentation du phénomène de salarisation d'une partie de leurs cadres, ce qui aboutit dans une série de cas à des rapports plus consommatoires de la part des membres.

3. Les associations dont l'objectif est de développer des relations entre personnes vivant des réalités de vie différentes, d'apporter une écoute, un soutien. Ces associations visent à renforcer les logiques de réciprocité et à entretenir l'espace démocratique. Elles oeuvrent à développer des interactions sociales entre des citoyens à côté des logiques marchandes ou professionnelles. Ce sont par exemple les lieux de rencontre parents-enfants organisés par des bénévoles, les services de télé-accueil, les visiteurs de prison, les visiteurs de malades.... Ces associations s'appuient sur le volontariat parce que, selon Natalie Rigaux " (...) ce que crée le geste du volontaire, c'est un lien, entre lui et la personne auprès de laquelle il intervient. Or, ce lien contribue à répondre à une des questions importantes pour la constitution d'un espace démocratique à savoir : comment vivre une communauté de destin avec des inconnus, c'est-à-dire, être touché par ce qui leur arrive, vouloir vivre dans un monde commun. Le lien entretenu par l'engagement volontaire, s'il se situe effectivement comme un échange, renforce l'adhésion à un monde commun et revivifie l'espace public : l'étranger est devenu familier, l'inconnu intéressant pour ma vie personnelle. Cette forme de citoyenneté modeste, ordinaire fait partie de ce

que d'aucuns ont appelé : « le fondement moral de la démocratie »." (Natalie Rigaux, 2004).

4. Les associations créées sur base d'un lien particulier qui unit les personnes entre elles. Il s'agit d'associations qui se constituent pour que des personnes qui partagent une même réalité de vie puissent se soutenir, échanger entre elles, agir et éventuellement revendiquer ensemble (associations de patients ou de proches de personnes handicapées ou malades, associations de personnes ayant un passé commun (comme les associations d'anciens résistants, AAA, associations des personnes ayant vécu un événement traumatique.), association de personnes partageant une expérience de vie commune (associations des personnes homosexuelles). Si l'engagement dans ces associations se fait initialement sur base d'un besoin de recevoir une aide, l'entre-aide est le fondement de l'association et aboutit souvent à des formes d'engagement citoyen : l'aide reçue est rendue aux autres membres du groupe et du lien social se crée d'une part, des actions militantes sont entreprises d'autre part.

5. Les associations d'aide, de soins et de prise en charge. Certaines de ces associations recrutent des volontaires pour apporter une aide concrète aux personnes en difficulté : personnes vivant dans la précarité, sans papiers, migrants, personnes âgées isolées, personnes malades, personnes porteuses d'un handicap, patients en fin de vie etc .

Il s'agit alors souvent d'interventions qui sont liées à une carence dans la prestation des services publics et qui sont menées de manière parallèle à l'intervention d'une série de services et d'institutions où travaillent des professionnels rémunérés (CPAS, personnel médical, personnel d'aide et de soin à domicile, intervenants sociaux etc). La place et le rôle des uns et des autres sur le terrain est parfois difficile à cerner et des problèmes de territoires au niveau des interventions ainsi que des conflits idéologiques sur la manière d'apporter l'aide peuvent survenir.

7. La constance de l'engagement

La constance de l'engagement est fortement remise en cause par une série d'auteurs. Les personnes s'engageraient moins longtemps dans une même organisation et « zapperaient » d'une cause à l'autre, d'une association à l'autre. Il apparaît que ce point de vue doit être nuancé : une partie non négligeable des volontaires restent engagés dans la même organisation pendant des années et y sont donc fidèles. A côté de ce « noyau » de fidèles, les responsables d'associations constatent des entrées et sorties rapides (dans les deux premières années de l'engagement). Il s'agirait de volontaires qui n'ont pas « trouvé leur place » dans l'association ou douteraient de l'efficacité de leur action.

Pour Bénédicte Harvard Duclos et Sandrine Nicourd «La durée et la fidélité dans l'engagement sont ainsi tout d'abord liées à la conviction que la «question sociale» (précarité, pauvreté, exclusion) peut en partie être résolue par le type particulier d'engagement que promeut l'organisation» (...) Pour retenir les individus, les associations doivent lutter contre le désenchantement, les désillusions, les remises en cause qui ne manquent pas de survenir régulièrement quand on s'implique dans des collectifs orientés vers la solidarité. Les militants ou bénévoles qui pensent que leurs actions «ne servent à rien» ne peuvent ainsi se maintenir durablement. Les associations doivent être en mesure de les «rassurer» quant à l'utilité de leur présence et de leurs actions» (2008, pp 19-20)

La notion d'utilité, de sens de son action est donc une question centrale pour rester engagé. La satisfaction par rapport aux actes accomplis est intimement liée à ce sentiment d'utilité.

Mais dans toute une série de cas, le contact avec les bénéficiaires de l'action n'existe pas (que ce soit parce qu'ils sont dans d'autres pays ou parce qu'ils sont anonymes), les effets de l'action sont à situer dans le long terme ou encore les résultats sont temporaires et/ou peuvent sembler infimes par rapport à l'ampleur de la tâche finale (lutter contre les dictatures, contre l'économie de marché, contre la pollution de la planète...). C'est pourquoi l'engagement « durable » doit pouvoir s'appuyer sur des résultats concrets et encourageants même s'ils sont partiels et locaux. C'est d'ailleurs au niveau de l'engagement local ou en lien avec des bénéficiaires proches que les personnes restent impliquées sur du long terme.

A côté de ce facteur essentiel pour la permanence de l'implication, un autre facteur est le sentiment d'être reconnu aux yeux d'autrui pour les actions posées : soit sur base de qualités que révèle l'engagement, soit sur base de ses compétences ou encore de la qualité du travail qui a été accompli. Se sentir reconnu, c'est sentir que la personne que l'on est, que les actes que l'on pose ne sont pas «invisibles» aux yeux d'autrui et qu'ils sont appréciés. L'organisation doit être attentive à apporter ces éléments de reconnaissance aux volontaires.

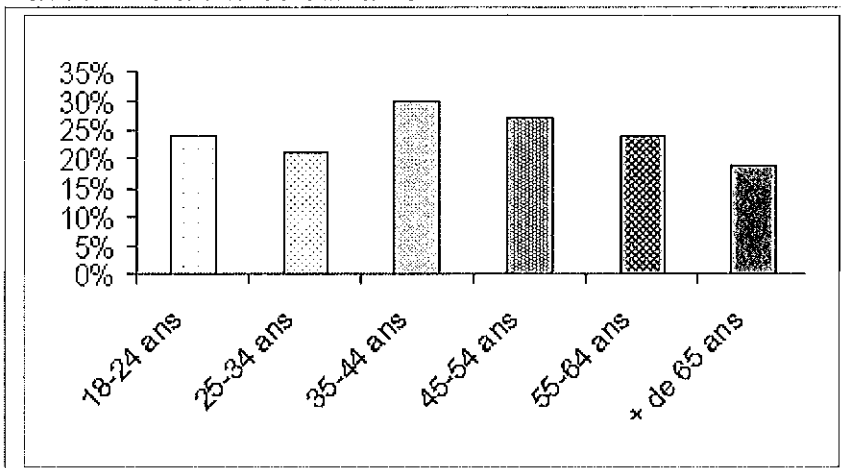
8. L'engagement des jeunes

8.1. Les moins de 18 ans

L'engagement dans des associations formelles des moins de 18 ans est peu encouragé et peu étudié. Cela renvoie à la représentation que notre société se fait des plus jeunes et à la difficulté de les considérer comme des citoyens à part entière. La dépendance des plus jeunes vis-à-vis des parents ne leur permet pas toujours une affiliation libre et les associations ont du mal à intégrer les jeunes dans leurs rouages et modes de fonctionnement. Une exception majeure est constituée par les organisations et mouvements de jeunesse où les jeunes peuvent prendre des responsabilités de manière progressive. Les jeunes du secondaire participent aussi à différents mouvements dont les caractéristiques de mobilisation sont détaillées ci-après. Il n'en reste pas moins que les modes d'engagement et les types d'affiliation des plus jeunes demandent à être investigués plus avant.

8.2. Les plus de 18 ans

Selon les chiffres, l'engagement des jeunes est légèrement inférieur à celui des adultes mais pas de façon importante ? Les chiffres proposés en 1999 par la Fondation Roi Baudouin étaient les suivants :



Une ouverture à l'engagement associatif

Les jeunes des années 2010 ne sont pas aussi désengagés que certains discours le laissent entendre. Les différents mouvements récents comme ceux des indignés l'ont d'ailleurs prouvé à suffisance. Les enquêtes montrent aussi qu'ils ont confiance dans les associations qu'ils perçoivent comme des acteurs concrets pouvant améliorer le quotidien mais aussi comme des acteurs de changement : « Dans l'enquête du Credoc, les termes « bénévolat », « solidarité » et dans une plus faible proportion « temps libre », « citoyenneté » et « démocratie » correspondent le mieux à l'image qu'ont de ce secteur les moins de 25 ans. Tout comme le reste de la population, ils voient dans les associations un élément important de la démocratie. Cette tendance se retrouve dans deux autres sondages. Le premier, réalisé en 2000 auprès des 15-18 ans, montre qu'un quart des jeunes associe la participation à une association au comportement du « bon

citoyen », qu'ils lient avant tout au respect d'autrui (79%) et à des règles de vie commune (65%) puis au fait de voter pour la moitié d'entre eux (CSA,2000). Le second, effectué en 2003 auprès des 15-24 ans, met en évidence qu'un quart des jeunes considère que pour jouer efficacement son rôle de citoyen, il faut adhérer à une association sociale ou culturelle (CSA,2003). Dans une proportion identique (31%) les 15-18 ans pensent que les associations « peuvent le mieux apprendre à faire vivre la citoyenneté en 2000 », classant ainsi les associations derrière les parents et les enseignants. Cette opinion positive se retrouve également dans les indicateurs de confiance dans les institutions » (Valérie Becquet, p 64)

Des freins à l'engagement

Les jeunes sont confrontés à une situation économique et écologique peu favorable et sollicités par une série de produits, services et «loisirs», qui n'existaient pas à la fin du XXe siècle (jeux vidéos, internet, gsm,...). Ils doivent donc apprendre à arbitrer et gérer leur temps libre entre des sollicitations beaucoup plus nombreuses que les jeunes de la fin du XXe siècle. L'engagement volontaire n'est pas chose aisée non plus pour eux face à une exigence de plus en plus importante en termes d'études, de réussite scolaire et professionnelle. Le volontariat peut alors prendre plus nettement que par le passé une texture «instrumentale» en ce qui les concerne : il s'agira pour eux de se forger une expérience valorisable ensuite sur le plan professionnel. Ceci n'est pas antinomique avec un réel engagement de qualité mais suppose de prendre en compte leur demande de "retour sur engagement", notamment en termes de contenu des tâches qui leur sont attribuées ou d'offre de formations.

Par ailleurs, comme déjà indiqué, les modes de fonctionnement des associations traditionnelles ne sont pas adaptés à leurs aspirations et leurs modes de fonctionnement.

Une publication de la FONDA explique bien cette difficulté :

« Les jeunes ont un type d'engagement qui est souvent mal compris et mal vécu par les responsables et militants associatifs. Ils ne désirent pas s'engager sur de longues périodes, dans un cadre trop structuré. Ils sont souvent mal à l'aise dans des instances au caractère institutionnel marqué, comme les conseils d'administration. Les associations qui désirent intégrer des jeunes dans ces organes font un effort spécifique. Par exemple, Espace 19 a fait entrer de jeunes adhérents au conseil, en veillant à leur insertion, en sollicitant leurs interventions. Au Blanc-Mesnil, la municipalité a créé un conseil local de jeunes. De cette initiative publique, il est possible de tirer des enseignements sur les comportements des jeunes : les jeunes impliqués ne se sentent en rien porte-parole des jeunes ; ils désirent que les choses se fassent immédiatement, n'ayant pas la notion du temps de mûrissement nécessaire à chaque projet ; fort peu investis dans la vie associative du Blanc-Mesnil, les jeunes désirent cependant avoir accès à des locaux pour leurs activités ; la contrainte de la responsabilité qu'il faut assumer est souvent dissuasive, l'engagement ne survit pas. Particulièrement chez les jeunes, la perte des idéologies, l'abandon d'un projet visant à changer le monde et le doute sur les discours poussent ceux qui veulent s'engager vers des actions concrètes dont on peut rapidement mesurer le résultat. Mais la recherche de la réussite d'un projet personnel ou collectif et la survalorisation des actions concrètes rendent difficile la prise en charge de l'association elle-même. S'investir dans la gestion d'une structure porteuse, assumer éventuellement la responsabilité de salariés, cela apparaît comme un détournement de la dynamique de l'engagement, une institutionnalisation qui risque de devenir un frein à l'évolution du projet

et à la créativité. Cela explique en partie la difficulté pour les associations de jeunes à s'investir dans la durée et à trouver des responsables un peu gestionnaires. »

Des modes d'engagement spécifiques

Les jeunes privilégient, dans leurs formes d'engagement, les recours aux réseaux sociaux, les engagements ponctuels et créatifs, la dimension festive. Différents auteurs ont étudié ces formes d'engagement : ainsi Geoffrey Pleyer qui a étudié l'engagement des jeunes altermondialistes pointe-t-il différentes caractéristiques telles que : le rejet de la hiérarchie et du formalisme, des formes d'engagement plus individualisées et éphémères avec un attachement à la notion d'électron libre « c'est-à-dire comme un individu gardant ses distances par rapport à toute association mais en se réservant le droit d'interagir comme bon lui semble avec les groupes et les organisations qui lui paraissent temporairement mieux correspondre à ses idées et au type d'action qu'il entend mener. Dès lors dans les mouvements organisés par les jeunes altermondialistes, point de carte de membres ou d'obligations pour les militants ». Pleyers souligne également l'importance de la dimension festive de l'engagement : « Le caractère festif des mobilisations est dès lors particulièrement important aux yeux de ces jeunes qui rivalisent de créativité, car aujourd'hui « résister c'est créer » : marionnettes géantes en Australie, concert ambulante de percussions à Gand, fanfares à Seattle, théâtre de rue à Séville... Désormais il ne s'agit plus de résister coûte que coûte en acceptant les sacrifices qui découlent d'une attitude d'opposition à la société. On s'amuse en résistant et chaque manifestation devient une fête, parfois même une soirée dansante ! » (Geoffrey Pleyer, 2004, p 127)

Pierre Martinot-Lagarde et Bertrand Hériard Dubreuil distinguent pour leur part trois types de militants parmi les jeunes comme parmi d'autres tranches d'âges : le professionnel, le militant libéral et le militant pragmatique.

Le militant professionnel est en continuité avec les militants « classiques » tels qu'on les rencontre dans les syndicats par exemple : « Les sociologues décrivent ces carrières comme des parcours assez homogènes et structurés. (...) Dans l'organisation, le militant est appelé à prendre, au fur et à mesure de sa progression, de plus en plus de responsabilités fonctionnelle ou géographique. (...) Et pour soutenir cette évolution, il est amené à suivre des formations. La structure dispose d'ailleurs, en interne, de ses propres formateurs, et parfois de ses propres instruments de recherche. Cette carrière de militant est relativement exclusive (...) Les formes de militantisme sont plutôt hiérarchiques (...) » (Martinot-Lagarde, Hériard-Dubreuil, 2008, p2).

Cette forme d'engagement se retrouve aussi dans certains mouvements de jeunesse comme les scouts, où une structure et une culture fortes encadrent et accompagnent les différentes étapes de l'engagement. Pour le plus grand nombre l'aventure s'arrête à 18 ans mais les cadres du mouvement peuvent encore continuer un certain nombre d'années.

Le militant libéral fait son choix d'engagement de manière individuelle face à une offre multiple. Il peut s'engager de manière concomitante dans différentes associations et n'inscrit pas forcément ces engagements dans la durée. L'engagement se fait en lien avec des intérêts, des besoins individuels. Des jeunes parents, par exemple, créent ensemble une crèche associative. « La satisfaction du militant et sa fidélisation ne se traduisent pas par l'entrée dans une carrière, mais par la conjonction d'un double mouvement : celui qui vise à la satisfaction personnelle (...) et en même temps la visée d'une démocratie

associative (...) A ses yeux, la vie associative est le premier maillon de la démocratie locale ». (ibidem, p 3-4)

Le militant libéral est le militant « nouvelle mouture » tel qu'il est souvent présenté dans les recherches sur le volontariat actuel, qui allie individualisme et volonté d'action dans l'espace public et qui craint « l'embrigadement ».

Le militant pragmatique est ancré dans un terrain : « Il part toujours d'une expérience qui le touche affectivement. Par exemple, dans l'école où il met ses enfants, il rencontre des familles sans-papiers...(...) il se laisse émouvoir par une situation, il commence à s'impliquer, il découvre ensuite la complexité des situations, il fait des dossiers, il accompagne des gens... Sa militance répond à une urgence-il faut pouvoir se mobiliser rapidement-mais elle est elle-même marquée d'une forme de précarité ». Ce militant part donc d'abord de cas particuliers pour lesquels il s'engage. Il peut à partir de là développer peu à peu une analyse globale de la situation et rejoindre des collectifs dont son association fait partie. « La montée en généralité se fait ainsi en associant peu à peu plusieurs réseaux dans de nouveaux collectifs (...). Le militant pragmatique ne part pas d'une préconception de l'intérêt général ni d'une conception de la démocratie, il la construit peu à peu ». (ibidem, P 4-5)

Les associations travaillant en réseaux, en collectifs, construisant les engagements de manière diversifiées selon les situations seraient les associations les plus innovantes. Elles iraient à la rencontre de candidats volontaires qui face aux changements sociétaux seraient en quelque sorte « « contraints » à une certaine forme d'individualisme et de pragmatisme : « Les mutations sont tellement inédites que les jeunes ont du mal à se projeter, ce qui explique leur individualisme(...). En revanche, cet individualisme n'est possible, paradoxalement, qu'adossé à un système porté par des professionnels : il assure leur adhésion, canalise la formation, permet leur mobilisation... ». (ibidem, p 6)

Olivier Servais partage ce point de vue quand il écrit : « Deux modalités de transmission et d'élaboration du sens chez les jeunes se dégagent comme essentielles : la discussion ouverte, d'un côté, et l'inscription ponctuelle dans un collectif, de l'autre. Toutefois, ces modalités se recentrent véritablement sur la quête propre à chaque individu. Ce recentrage individuel ne signifie pas pour autant un monadisme clos. Le groupe demeure, mais il remplit dorénavant une fonction nouvelle, celle de « moments » de partage et d'expérience, bref, celle de dispositifs d'échanges et de confrontations des expériences personnelles. Dans cette optique, le rôle attribué au collectif n'est plus d'être le socle spirituel et politique d'une vie, mais un moment, un lieu de passage. » (Olivier Servais, 2006, p 24)

Isabelle Sommier considère quant à elle que la volonté d'engagement et l'intérêt pour la chose publique existe bel et bien chez les jeunes générations. Elle ne croit ni à la fin du militantisme, ni à l'émergence d'un nouveau militant totalement différent des types de militants antérieurs. Il s'agit pour elle d'une évolution, avec des jeunes (et moins jeunes) qui développent de nouvelles postures et de nouvelles aspirations par rapport au fonctionnement des institutions et des organisations.

Conclusion

Nos codifications éthiques, notre sens de la justice et de la responsabilité morale, notre altruisme se construisent progressivement et dépendent des interactions que nous expérimentons avec notre entourage. Très jeunes, les enfants ont des dispositions à l'empathie et un sens de la justice que les expériences de la vie en société vont structurer.

L'engagement citoyen peut prendre des formes plus ou moins formalisées, se traduire dans des actions plus individuelles ou plus collectives. Il n'en reste pas moins que les associations sont un vecteur essentiel de cet engagement et qu'elles offrent la possibilité de mettre en forme et en action nos aspirations et nos valeurs. L'engagement via des mouvements et des associations tournées vers des buts politiques, militants et altruistes est le fait de 8 à 15% de la population, l'engagement volontaire au sens large touche de 20 à 30% de la population. Les chiffres sont stables, voire en légère croissance, et pourtant de nombreuses associations se plaignent de difficultés de recrutement ou de maintien de leurs membres, notamment les plus jeunes.

L'engagement dans une association à projet citoyen dépend de nombreux facteurs individuels et collectifs. L'intérêt pour des questions politiques, sociales et le sentiment d'une responsabilité morale par rapport à des situations particulières sont des facteurs nécessaires mais pas suffisants pour provoquer cet engagement. Il faut un événement qui pousse à franchir le pas et encore plus souvent, une invitation concrète de quelqu'un qui nous donne envie de le faire. Un sentiment de compétence, une certaine confiance en soi doivent être présents pour qu'une personne accepte des fonctions dans une association. Comme l'engagement volontaire citoyen est basé sur un certain capital culturel et social, comme il suppose la mise en œuvre de certains types de compétences et une confiance en soi, il sera plus souvent le fait de personnes diplômées. Mais les associations peuvent mettre en œuvre des dispositifs pour aller à la rencontre des personnes moins diplômées, notamment par le biais d'actions locales, par une offre de formation adaptée, par une réflexion sur leur image, etc. L'engagement altruiste ne signifie pas que le volontaire n'attend rien en retour : son don s'inscrit dans une logique de contre-don qui peut être plus ou moins différé dans le temps. Les associations doivent rester attentives à ce qui peut nourrir l'engagement sur le plus long terme, en se montrant notamment attentives à entretenir le sentiment d'utilité des volontaires.

Les plus jeunes ne sont pas moins motivés ou conscientisés que les plus âgés mais leur engagement prend place dans un contexte politique, économique, social et idéologique particulier. Les formes d'engagement qu'ils valorisent mettent en question les appareils aux structures trop hiérarchiques et intègrent les notions de créativité, de plaisir et de fête au sein de leur engagement. Ce qui le rapproche finalement d'un slogan qui n'a pas vieilli avec le temps : « l'imagination au pouvoir » même si, époque oblige, la phrase semble être loin en dessous des pavés...

Table des matières :

Introduction	2
1. La genèse de la construction du sens moral chez l'être humain	4
1.1. Le lien entre les émotions et le sens moral	4
1.2 Le lien entre le développement cognitif et le sens moral	5
1.3 Sympathie et altruisme	5
1.4 Esprit du don et altruisme	6
2. Les codifications éthiques comme guides de l'engagement	8
3. Les mécanismes de socialisation	10
4. Les facteurs menant à l'engagement volontaire	12
4.1. Les facteurs sociodémographiques	12
4.2. Le processus de l'engagement	14
5. Un exemple de l'articulation des facteurs menant à l'engagement : une enquête auprès de militants d'associations de défense des droits de l'homme	16
6. Profils d'associations et type d'engagement volontaire citoyen	18
7. La constance de l'engagement	20
8. L'engagement des jeunes	
8.1. Les moins de 18 ans	21
8.2. Les plus de 18 ans	21
Conclusion	25
Bibliographie	27

Bibliographie

- Andrew, M, Lifetimes of commitment, Cambridge university press, 1991
- Becquet, Valérie, « Les jeunes et la vie associative : attraits et usages », revue Internationale de l'économie sociale, n°294, pp 63-73
- Boltansky, Luc, La souffrance à distance, ed Métailié, Paris, 1993
- Damon, William, Le développement moral des enfants, Pour la science, N° 264, octobre 1999, pp 64-71
- Dieu Anne-Marie, La gestion des bénévoles, un outil de bonne gouvernance, Revue du Non Marchand, 2011
- Dieu Anne-Marie, Evolution du volontariat en Belgique, L'Observatoire du social, 2006,
- Dieu Anne-Marie, La gestion des bénévoles dans les associations d'influence sociale, revue non marchand, 1999
- Dieu Anne-Marie, Valeurs et associations. Entre changement et continuité. ed l'Harmattan, 1999
- Fondation Roi Baudouin, Un espace pour une activité citoyenne, http://www.kbs-frb.be/uploadedFiles/KBS-FRB/Files/FR/PUB_1242_Un_espace_activite_citoyenne.pdf
- R.H. Franck, Passions within reason. ;RThe strategic role of emotions., WW Narton and Company, New-York, 1988
- Genard, Jean Louis, Sociologie de l'éthique, ed l'Harmattan, 1991
- Genard, Jean-Louis, « La psychologie sociale de Piaget », dans *Entre-vues*, n°11, Bruxelles, septembre 1991, pp 25-50
- Fillieule O, «Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel» , Revue Française de science politique, 51, 2001
- Martinot-Lagarde Pierre, Hériard Dubreuil Bertrand, « De nouvelles formes d'engagement », Projet N0305, CERAS projet, juillet 2008, www.ceras-projet.org
- Milan, Anne «Volonté de participer : l'engagement politique chez les jeunes adultes, tendances sociales canadiennes, N°11-008, 2005 pp 2-73
- Nicourd Sandrine, « Qui s'engage aujourd'hui, Regards sociologiques sur la participation », informations sociales, 2008/1 n°145, pp 102-111
- Harvard Duclos B, Nicourd S, « Pourquoi s'engager ? Bénévoles et militants dans les associations de solidarité ». ed Payot, 2005
- Harvard Duclos B, Nicourd S, «Pourquoi rester fidèle à une association ? Une réponse organisationnelle. », Revue sociologie pratique, °8 , 2004

Legrand, Michel, L'approche biographique, ed Hommes et perspectives, Marseille, 1993

G Mauger, Génération de militants, Pour, 1966, 2000

Ogien Ruwen, L'influence de l'odeur des croissants chauds sur la bonté humaine, ed Grasset, Paris, 2011

Parret, H, Les passions. Essai sur la mise en discours de la subjectivité, ed Mardaga, Bruxelles, 1986

Piaget, Jean, le jugement moral chez l'enfant, PUF, 1969

Pleyers Geoffrey, « Des blaks blocks aux alter-activistes : pôles et formes d'engagement des jeunes altermondialistes », Lien social et politique, n051, 2004, pp 123-134

Rigaux Natalie, « Volontariat et participation citoyenne », Intervention dans le cadre de la journée d'étude organisée par la FCSS le 4 novembre 2002. Téléchargeable à l'adresse suivante :

Rigaux , Natalie « Le sens politique du volontariat », Pensée plurielle 1/2004 (no7), p. 7-10.

SCP communication : 15-35 ans : les individualistes solidaires, février 2007

Servais, Olivier « L'engagement bénévole en Belgique », La Revue Nouvelle, 2006,

Costey Paul, Perdoncin Anton, Entretien avec Isabelle Sommier. L'altermondialisme : une nouvelle forme d'engagement ?, Tracés. Revue de Sciences Humaines, 11/2006, pp 161-174

Zald, M, Mac Carthy, JD Social movements organizations in an organizational society : collected essays, transaction books, New Brunswick, paperback ed, 1990



L'ENGAGEMENT POLITIQUE DANS LA CHAÎNE DES GÉNÉRATIONS

Anne Muxel

UNE TRANSFORMATION DES USAGES

Nos démocraties se font de plus en plus expressives et elles sont aussi de plus en plus individualisées. Les allégeances politiques, les identifications partisans se sont quelque peu relâchées, comme du reste les allégeances sociales. Les rouages de la représentation démocratique demeurent, mais une place de plus en plus décisive est reconnue à l'opinion et aux capacités de mobilisation de celle-ci. Le vote reste considéré comme un moyen d'expression privilégié, y compris au sein des jeunes générations, mais la norme civique qui lui est attachée s'est nettement affaiblie. Près de six Français sur dix (59 %) considèrent que le vote est le moyen le plus efficace pour influencer les décisions politiques. Mais cette priorité n'a pas la même intensité aux deux bouts de l'échelle des âges. Elle est d'autant plus forte que la population est âgée et, bien que toujours majoritaire, nettement plus restreinte parmi les plus jeunes. 70 % des 65 ans et plus citent le vote en premier, seulement 53 % des 18-24 ans ^[1]. Les jeunes font l'usage d'une citoyenneté de plus en plus intermittente, marquée par un lien plus ténu à l'obligation de voter et par des allers-retours entre le vote et l'abstention. Leur participation électorale est moins systématique.

En 2007, lors de la séquence électorale constituée de la présidentielle et des législatives, une participation constante aux quatre tours de scrutins a été d'autant plus assurée que l'électorat était âgé. Les 50 ans et plus ont représenté plus de la moitié des votants constants (54 %), les moins de 35 ans seulement 21% ^[2]. Les jeunes générations, bien que plus participationnistes que d'habitude, se sont surtout mobilisées pour l'élection présidentielle mais ont nettement moins voté aux législatives. Le vote fait partie d'une palette d'outils démocratiques plus large et plus diversifiée. Une part de plus en plus importante de la jeunesse privilégie des modes d'action non conventionnels et directs, souvent protestataires, et légitime la démocratie participative. Ce n'est pas la majorité, mais c'est une évolution qui, à terme, dans la dynamique générationnelle et dans le cours de la transmission des attitudes comme des comportements politiques adressée aux générations de demain, peut dessiner les contours d'un tout autre paysage démocratique.

Démocratie participative, démocratie d'opinion et protestation, définissent donc le contexte dans lequel les jeunes d'aujourd'hui entrent en politique et peuvent s'y impliquer. Un malaise à l'égard de la représentation politique s'est assez largement diffusé. La confiance dans les institutions politiques et dans les gouvernants est au plus bas. En France aujourd'hui, les deux tiers des Français (67 %), quel que soit leur âge, et dans tous les milieux, ne font confiance ni à la gauche ni à la droite pour gouverner ^[3]. Le doute s'est emparé des urnes et l'abstention ne cesse de se rappeler d'élection en élection. Lors des élections régionales de 2010, c'est à peine un petit tiers des plus jeunes électeurs qui se sera rendu aux urnes. Mais leurs aînés n'ont guère mieux rempli leurs obligations civiques : à peine un Français sur deux seulement est allé voter. La classe politique et les partis font l'objet d'un rejet. Les syndicats ne comptent plus guère d'adhérents. Scepticisme et cynisme entament quelque peu le pacte démocratique. Les jeunes ne sont pas dépolitisés, mais ils sont politisés autrement. Ils sont moins dans le discours, moins dans l'idéologie, moins dans l'organisation. Ils sont sans doute davantage dans l'expressivité et dans l'émotion. Ils entrent en politique dans une disposition dans l'ensemble assez critique à l'égard de la classe politique, même si leurs attentes sont fortes.

Certes, leurs aînés sont aussi concernés par ce triptyque – défiance, intermittence du vote, protestation –, mais ce changement des formes de politisation n'a pas la même portée pour les jeunes générations. Il s'inscrit dans le processus de leur socialisation politique et façonne des habitudes et des comportements qui orienteront durablement leurs trajectoires politiques, leurs choix comme leurs pratiques ⁴ 1. C'est dans le climat d'une « politique désenchantée » qu'ils font leurs premiers pas en politique. C'est aussi dans un contexte social et économique tarabudé par une crise endémique qu'ils se préparent à l'avenir. Les plus grandes difficultés d'insertion sociale et professionnelle touchent toutes les catégories de la jeunesse. Un sentiment de fragilisation, une peur du déclassement atteignent même les couches jusqu'alors les plus protégées. Et aujourd'hui, les trois quarts des Français, quels que soient les milieux sociaux, considèrent que leurs enfants réussiront moins bien qu'eux. Toutefois, les fractures sociales en fonction du niveau de diplôme restent décisives. Elles ne sont pas sans répercussion sur les fractures politiques observées dans les dispositions comme dans les réponses des jeunes. Les formes de politisation ne sont pas les mêmes selon les catégories de la jeunesse.

Les nouvelles générations les plus instruites, bien que critiques à l'égard de la politique, restent fondamentalement attachées à la démocratie représentative. L'intériorisation des valeurs universalistes, au travers desquelles ils construisent des enjeux de nature politique, vient compenser leur défiance et garantit un attachement durable au système représentatif. La jeunesse scolarisée est la plus politisée. Porteuse dans sa large majorité d'une culture politique de gauche, elle utilise une palette élargie d'expressions politiques : le vote, même si les jeunes restent dans l'ensemble plus abstentionnistes que leurs aînés, mais aussi la protestation et la manifestation. ⁵

Du côté des jeunes peu diplômés, si les valeurs universalistes apparaissent plus enracinées que parmi leurs aînés de même niveau de diplôme, elles restent néanmoins moins affirmées, et ne jouent pas le même rôle de compensation du déni de la politique. Leur confiance dans la démocratie représentative apparaît plus ébranlée, et l'on observe non seulement un déficit de leur lien au politique, mais aussi des risques de relâchement de leur lien démocratique. Ils sont plus en retrait de toute forme de participation citoyenne, qu'il s'agisse du vote mais aussi de la manifestation, et sont plus favorables à des régimes politiques autoritaires, basés sur un leadership personnel et sur une réduction des pouvoirs issus de la décision électorale comme de ceux du Parlement. C'est de leur côté que se manifeste et que peut se creuser un déficit démocratique. Si plus des trois-quarts des plus diplômés (79 %) se déclarent hostiles à ce type de régime, ils ne sont plus qu'une petite moitié parmi ceux qui ne disposent pas du bac (49 %) ⁶ 1. C'est aussi de leur côté que peut s'exprimer un soutien électoral pour le Front national qui résiste au fil du temps, car profondément animé par une protestation diffuse à l'encontre des élites gouvernantes jugées impuissantes. En 2007, au premier tour de l'élection présidentielle, 22 % des 18-30 ans non diplômés ont voté pour Jean-Marie Le Pen, seulement 3 % des étudiants. C'est de leur côté aussi que peut se manifester de façon plus violente, comme lors des révoltes urbaines de l'automne 2005, une contestation radicale de la société et un rejet du système politique dans son ensemble. Si l'on peut observer un approfondissement du lien démocratique garanti par les valeurs de tolérance et d'ouverture dans les nouvelles générations les plus instruites, certains risques de remise en cause des principes de la représentation démocratique par les nouvelles générations moins diplômées apparaissent aussi.

PROTESTATION, UNIVERSALISME ET PRAGMATISME

Les mutations des formes même du rapport à la politique reconfigurent les engagements d'aujourd'hui. Et les jeunes sont en première ligne des nouvelles demandes démocratiques et des nouvelles expressions politiques. S'ils ont en partage avec leurs aînés bien des traits d'attitudes et de comportements, certes en les amplifiant, en revanche certaines modalités de leurs actions politiques leur sont plus spécifiques. ⁷

Le modèle militant s'est profondément transformé. Par certains côtés il s'est même dilué dans une tout autre conception de l'engagement politique, individuel ou collectif. Les militants d'aujourd'hui forment une population restreinte. Les jeunes y ⁸

sont faiblement représentés. Cela a toujours été le cas et il faut bien se garder de réifier le mythe d'un âge d'or de l'engagement qui aurait caractérisé la génération de leurs parents dans les années 60 et 70. Mais sans doute les engagements militants se sont-ils encore raréfiés. Les organisations traditionnelles, partis politiques et syndicats, n'attirent guère les jeunes et suscitent plutôt de la méfiance. On ne compte qu'environ 1 % de la population jeune à avoir adhéré à un parti politique (mais guère plus dans l'ensemble de la population, 2-3 %). Seuls 4 % des jeunes actifs et salariés sont membres d'un syndicat (seulement 8 % dans l'ensemble de la population). Certains événements ou certaines situations politiques peuvent ramener des jeunes dans les rangs des organisations. A la suite du séisme électoral de 2002, plaçant au second tour de la présidentielle le candidat du Front national, bien des jeunes ont poussé la porte des partis politiques, au motif d'une défense de la démocratie et de la nécessité de refonder les dispositifs de médiation politique. Mais ils en sont vite ressortis, ne trouvant au sein de ces structures ni réponse à leurs attentes ni véritable place. Relativement affranchi des tutelles institutionnelles et organisationnelles, leur lien à la politique est à la fois plus individualisé et plus réactif collectivement.

Dans ce contexte, marqué par un affaiblissement des normes et par un renforcement de l'individualisation des pratiques politiques, quels sont les attributs constitutifs de leurs engagements d'aujourd'hui?

MOBILISÉS

Le premier attribut, incontestablement, est le potentiel protestataire relativement élevé et la disponibilité des jeunes pour la mobilisation collective. Certes la reconnaissance de la légitimité de la protestation politique s'est assez largement diffusée dans la population, mais elle s'affirme d'autant plus que l'on est jeune. Un jeune sur deux (51 %) qui considère le vote comme un élément fondamental du bon fonctionnement de la démocratie juge également l'usage de la manifestation « extrêmement » ou « très important ». Les plus de 50 ans ne sont plus qu'un tiers (34 %) à partager le même avis ¹⁶. Aujourd'hui, près des deux tiers des 18-30 ans se déclarent prêts à manifester pour défendre leurs idées. Les plus jeunes, soit les 18-24 ans, et les jeunes hommes tout particulièrement, se montrent encore plus disposés à battre le pavé ¹⁷. Et de fait, sur la scène de la mobilisation collective, les jeunes sont bien présents. Depuis une bonne vingtaine d'années, ils sont sur le terrain des manifestations contre toute tentative de réforme du système d'éducation et de formation. Ces mobilisations sont porteuses de revendications sur le terrain de l'égalité des chances, devenu emblématique d'un modèle social à défendre. Tous les jeunes ne participent pas aux manifestations. Mais beaucoup partagent une inquiétude et se montrent méfiants à l'égard des réformes. Le choix de participer ou pas à une manifestation est devenu pour un jeune lycéen une étape quasi obligée de son parcours comme de son expérience politique. Environ un sur deux aura l'occasion de battre le pavé.

Les jeunes se mobilisent aussi dès lors que des causes humanitaires ou engageant les valeurs humanistes et universalistes telles que la paix, l'antiracisme, la reconnaissance des sans papiers, le droit des immigrés, et d'une façon générale lorsqu'une atteinte aux droits des personnes, ainsi qu'à la reconnaissance de leur existence sociale, est perçue et dénoncée. La diversité des sujets de mobilisation collective montre que, loin d'être indifférents ou centrés sur des problèmes qui leur seraient spécifiques, les jeunes sont concernés par de nombreux problèmes touchant au fonctionnement et à l'organisation de la société. Ils y dénoncent les contradictions et les impasses d'une société menacée d'implosion si elle n'arrive pas à mieux réguler les conditions de l'intégration sociale des individus. Leurs mobilisations se font au nom de la défense d'un certain nombre de valeurs signifiant leur attachement au pacte démocratique, et à son approfondissement au travers du respect des différences, de l'ouverture à l'autre ainsi que d'une conception égalitaire et redistributive de la vie en société. Entre les deux tours de l'élection présidentielle de 2002, c'est un quart de la jeunesse scolarisée qui est descendue dans la rue pour protester contre la présence de Jean-Marie Le Pen au second tour (25 % contre 9 % de l'ensemble de la population) ¹⁸. Courant de l'hiver 2003, les jeunes, et souvent les plus jeunes parmi les lycéens, se sont mobilisés contre la guerre en Iraq. Les mobilisations contre le Cpe en 2006 les ont aussi ralliés en nombre important,

soutenus par une opinion publique assez largement acquise à leur opposition à la réforme.

Un autre trait caractéristique de l'engagement des jeunes concerne la temporalité même de celui-ci. Le temps social s'est accéléré et la politique a dû s'adapter à ce rythme, obéissant notamment aux contraintes du temps médiatique. Le temps de l'engagement politique est celui de l'urgence et de l'efficacité. Les nouvelles mobilisations s'appuient sur des actions devant déboucher sur des mesures concrètes : avoir une activité à la hauteur de ses qualifications (Génération précaire), avoir un toit (Les Enfants de Don Quichotte), disposer d'un logement (Jeudi noir), bénéficier d'une assurance chômage satisfaisante (le KO social). Ces mouvements peuvent avoir une durée de vie très courte. Mais durer n'est pas leur but. Seul « l'agir » et leurs capacités de mobilisation de l'opinion, au travers de démonstrations pouvant être relayées par les médias, comptent. Alors que le militant d'hier pouvait s'engager pour des idéologies et à partir d'un horizon d'attente nettement plus éloigné, et en cela plus abstrait, aujourd'hui, l'action politique concerne des enjeux ciblés et a un devoir de résultats immédiats. Bien que le climat politique soit peu porté à l'espérance, on peut repérer dans l'inventivité et dans l'imagination de ces nouveaux engagements, et même dans le caractère subversif de certaines mobilisations collectives actuelles, des traces de la culture et de l'effervescence créative des années 60. Mais les discours ont changé. Ils se sont désidéologisés et se sont aussi déportés des valeurs individualistes qui s'affirmaient à l'époque vers des revendications qui engagent aujourd'hui l'être ensemble et la collectivité. La question sociale est devenue omniprésente. La rappeler, la dire, suppose une tout autre façon de s'adresser à la classe politique. S'y revendique un droit élémentaire et commun à tous : le droit d'exister socialement. Cet impératif oblige à une réactivité des gouvernants dont la temporalité est elle aussi plus courte. L'obligation de résultat à court terme n'a sans doute jamais autant pesé.

12

NOUVEAUX TERRAINS, NOUVEAUX OUTILS

Il faut souligner la propension des jeunes à choisir le terrain associatif plus que les organisations traditionnelles, partis ou syndicats. Les associations ont gagné leur confiance, même s'ils restent peu nombreux à y adhérer durablement (mais ni plus ni moins qu'au sein de la population adulte, entre 4 % et 5 %). L'engagement associatif correspond à leur demande d'actions concrètes et directes. Il répond à une conception de l'engagement plus libre, sans embrigadement, sans tutelle hiérarchique, et pouvant s'exprimer de façon ponctuelle. Les jeunes peuvent rallier certaines mobilisations impulsées par des associations, se reconnaître dans les causes défendues, sans pour autant franchir le pas d'une adhésion ferme et durable. Ils veulent conserver leur libre arbitre. Dès lors que les associations calquent leur mode de fonctionnement sur celui des organisations politiques, dès lors qu'elles offrent un cadre d'action trop enfermant, trop directif ou trop hiérarchisé, leur capital de confiance se trouve de fait amenuisé.

13

Enfin, dernier trait de la panoplie de l'engagement des jeunes générations, celui qui renvoie à ses outils et moyens d'expression. Familiers des techniques de communication et des nouvelles technologies, les jeunes savent mieux que leurs aînés instrumentaliser l'action collective et son indispensable médiatisation. Instrument de connaissance et d'échange, Internet est un outil de dénonciation et de médiatisation sans nul autre pareil. Il favorise des mobilisations spontanées, presque en temps réel. Le cybermonde préfigure peut être d'autres façons de faire de la politique, d'autres territoires d'action, d'autres espaces d'implication. Il favorise la démocratie participative, consacre l'expressivité de chacun et donc de tous. Certes, pour l'instant, seuls les jeunes les plus politisés utilisent ces nouveaux outils. Mais on ne peut éviter de considérer qu'à terme, la prépondérance de l'image sur le discours comme l'instantanéité de l'information changent profondément la politisation des individus comme les façons de faire des professionnels de la politique. Lors de la dernière élection présidentielle aux États-Unis, quatre jeunes Américains sur dix ont suivi la campagne en ligne. Les deux tiers des internautes de moins de 30 ans ont utilisé les sites en réseau pour se tenir au courant et échanger des informations et des commentaires (contre seulement 20 % des plus de 30 ans). Les sites You Tube ou Daily Motion sont particulièrement prisés par les plus jeunes. En France, 28 % des

14

18-24 ans les consultent régulièrement. Le règne de l'image fixe une obligation de transparence et d'authenticité qui renforce l'exigence démocratique contemporaine, modifiant profondément le système d'attentes des citoyens. Mais il peut aussi démultiplier les tentations de manipulation de l'opinion. L'instantanéité de l'information quant à elle change la temporalité même du rapport à la politique. Elle peut à la longue brouiller les messages et entraver l'énoncé même d'un projet politique sur la durée. Ces nouveaux paramètres peuvent conduire au meilleur comme au pire. Les jeunes en sont les premiers expérimentateurs, tout à la fois utilisateurs et récepteurs. Les formes d'engagement de demain ne seront pas sans compter avec ces nouveaux moyens et, au-delà, avec les nouveaux types de représentations et de discours que ceux-ci produiront nécessairement.

Au travers de la protestation, l'activisme politique des jeunes est donc réel. Loin d'être indifférents, ils sont concernés par de nombreux problèmes touchant au fonctionnement et à l'organisation de la société. Voulant réconcilier plusieurs conceptions de l'intervention politique, les jeunes ne croient plus en la possibilité d'une transformation radicale de la société. Ils ne se posent plus la question de la révolution en tant que tactique politique. En cela, ils ont hérité du désenchantement de leurs parents mais aussi de la faillite des utopies mises à mal par l'expérience historique. Mais ils ne sont pas non plus désenchantés, repliés sur un individualisme démobilisateur et déconnecté de toute préoccupation de la collectivité. Ils développent leurs actions politiques de façon plus expérimentale que leurs aînés qui, bien qu'eux aussi de plus en plus affranchis des modes traditionnels d'engagement, peuvent néanmoins se référer à une mémoire des usages passés. Leur politisation prend forme entre héritage et expérimentation, ce qui n'exclut ni la détermination d'améliorer la société ni non plus certaines formes de radicalité. Ils ouvrent de nouvelles voies, cherchent des repères et des modalités d'action. Mais ils laissent derrière eux pour l'instant les « modèles ».

[1]
Français [8]

Dans un climat politique désenchanté, les jeunes s'engagent de façon intermittente, protestataire, pragmatique. Leur engagement est plus militant, éphémère et médiatisé.

LES EVOLUTIONS CONTEMPORAINES DE L'ENGAGEMENT DES JEUNES : FOSSILISATION ET FERTILISATION

Laurent LARDEUX

Introduction

Souvent mobilisé, mais plus rarement défini, le terme d'engagement, plus encore lorsque l'on parle des nouvelles générations, est paradoxalement utilisé pour parler de son contraire ou pour évoquer une situation disparue. Un âge d'or idéologique et contestataire aurait ainsi été bousculé par une jeunesse dont on ne cesse de vanter la capacité d'innovation en même temps que l'on incrimine son individualisme impénitent ou son désintérêt pour des causes collectives. Une jeunesse dépeinte comme désengagée depuis plusieurs décennies dans les discours des politiques comme dans certains écrits médiatiques est à nouveau au cœur de l'actualité depuis les attentats de janvier 2015. La supposée perte des « valeurs citoyennes » de « ceux qui ne sont pas Charlie » en plus d'un contexte électoral morose marqué par des taux d'abstention plus important que dans le reste de la population suffisent parfois à jeter l'anathème sur l'ensemble des jeunes générations.

Devant le foisonnement sémantique de la notion d'engagement, ce texte se donne dans un premier temps pour objectif de revenir sur les différentes évolutions scientifiques de ce champ d'étude et de sa diffusion dans l'espace public. Car si les évolutions du monde contemporain modifient la façon dont le chercheur appréhende la société, la recherche scientifique peut elle aussi avoir une réelle portée performative en ce qu'elle induit une vision du monde qui influence les différents discours portés sur la jeunesse et ce faisant, transforme les pratiques et comportements de cette dernière. Plus précisément, l'importation en France au début des années 1970 de la théorie des « nouveaux mouvements sociaux » venue des États-Unis a subitement généré une référence au « nouveau » qui a fortement segmenté les discours et continue encore aujourd'hui de dichotomiser les regards portés sur l'engagement des jeunes. Face à cette lecture clivée entre

« anciens » et « nouveaux » engagés, entre logique partisane et logique hors parti, entre engagement dans des cadres formels et participation hors des circuits politiques traditionnels, la deuxième partie visera à apporter quelques éléments de cadrage et une lecture plus interstitielle des formes d'engagement contemporaines des jeunes générations.

1. Engagement idéologique versus engagement pragmatique

La notion d'engagement est saturée de sens et de contre-sens, à tel point qu'il est devenu difficile de distinguer ce qui relève d'une simple mobilisation ponctuelle survenant en réaction à un événement de ce qui est lié à une participation sur une plus longue période pour une cause particulière. Dans le Grand Robert de la langue française, l'engagement y est en effet défini de manière très générale par « l'action de mettre quelque chose en gage » et comme « l'action de lier quelqu'un, de se lier par une promesse ou une convention ». Comme le souligne à ce sujet Luneau (2013), la langue anglaise apparaît plus précise et distingue ce qui relève d'un libre choix de ce qui peut être décidé de l'extérieur de manière plus ou moins contrainte. Plus précisément, si le terme anglais *engagement* exprime en effet l'idée d'une obligation imposée de l'extérieur, la notion *involvement* que l'on retrouve plus fréquemment dans la traduction anglaise fait en réalité plus directement référence à la participation et renvoie à un acte délibéré. La notion intermédiaire de *commitment* sous-entend davantage l'expression d'une promesse qui, à la différence du terme engagement, ne semble pas attaché à une force extérieure, mais se définit bien plus, comme le souligne Howard Becker (1960), comme une « ligne d'action cohérente » qui se fonde sur un ensemble d'intérêts, de valeurs ou de normes auxquels doit se soumettre celui qui s'engage.

1.1. Évolutions socio-historiques de l'engagement des jeunes

Les sciences humaines ont longtemps entretenu une opposition tacite entre le « vieux » militantisme ouvrier d'un côté et les supposés « nouveaux engagés » de l'autre. Le premier correspondrait au

militantisme lié au travail et à la défense du niveau de vie, sous ses formes coopératives, syndicales, ou partisans et dont les clés de lecture se révèlent très proches des théories marxistes ou structuralistes. Le second ferait plus directement référence au militantisme « moral » (Reynaud, 1980) qui caractérise les mouvements de défense des « sans », les engagements humanitaires, féministes, de protection de l'environnement. Au contraire de leurs aînés, aux pratiques contestataires régulièrement jugées comme sclérosées et pêchant par la gêne qu'elles occasionneraient aux « usagers » les jours de grève, les « nouveaux militants » parviendraient à peser dans les rapports de force par les usages judicieux des médias et par leur capacité à fournir à l'opinion publique des motifs clairs et facilement lisibles. Au temps des structures rigides, fortement hiérarchisées, aurait ainsi succédé celui des collectifs souples, des « réseaux », marqués par l'égalité des statuts et le libre choix des modalités d'engagement.

Mai 1968 a incontestablement joué un rôle essentiel dans ces changements de paradigme scindant l'engagement des jeunes en trois temps. Celui d'un *avant* marqué par le militantisme partisan essentiellement étudiant centré davantage sur des questions sociétales à travers l'action syndicale, plus particulièrement celle de l'Union Nationale des Étudiants de France - UNEF (Morder, 2004). Celui d'un *pendant* avec l'apparition d'une révolte de la jeunesse qui peut être interprétée comme la crise de transmission d'un univers culturel commun dans un contexte marqué par un processus de fragilisation des modèles culturels, une dévaluation des traditions et une crise de légitimité des injonctions institutionnelles. Celui d'un *après* avec une irrésistible ascension du chômage où l'engagement est moins une lutte pour conquérir de nouvelles libertés qu'une manière de dénoncer les impacts de la crise économique sur les nouvelles générations. La « jeunesse de la crise » remplace alors progressivement les « crises de la jeunesse ». Essentiellement perçue dans les années 1960-70 comme une catégorie contestataire des valeurs morales de la société, elle est progressivement envisagée depuis la fin des années 1970 à partir de sa position sur le marché de l'emploi, et dans une dimension qui privilégie davantage les valeurs individualistes que collectives.

Cette lecture schématique doit bien sûr être nuancée. S'il est certain que l'on observe au cours des années 1970-80 un déclin de la participation des jeunes aux instances syndicales et politiques et un

effritement idéologique dont la scission de l'UNEF¹ en est le symbole le plus fort, les mobilisations des jeunes n'ont pas pour autant perdu leur pouvoir revendicatif. Cette jeunesse, sans porter le drapeau de la révolte, sait encore se faire entendre sur le terrain des luttes sociales. Contrairement aux idées reçues, elle ni dépolitisée, ni démobilisée, mais plus réaliste et concentrée sur des problèmes nouveaux sur lesquels elle pense pouvoir agir (Becquet, 2014 ; Becquet & de Linarès, 2005).

1.2. Évolution scientifique et diffusion dans l'espace public

Cette opposition que l'on observe couramment entre dimension idéologique dans des cadres partisans et syndicaux d'une part, et dimension pragmatique dans des mouvements hors-parti et alternatifs d'autre part a aussi été accentuée par l'évolution des questionnements scientifiques émergents aux États-Unis dans le domaine de la sociologie des mouvements sociaux. L'éclosion de ce champ d'étude sur des nouveaux terrains d'engagement a rapidement exclu de l'analyse scientifique toute référence au mouvement ouvrier et à sa dimension partisane et syndicale. La très large diffusion de ce champ et le ralliement des sociologues européens au courant américain au cours des années 1970-80 ont de ce fait largement contribué à diffuser ce postulat et à creuser ces oppositions (Sawicki & Siméant, 2006). Difficile de ce point de vue d'affirmer que le déclin de l'engagement syndical, partisan, idéologique soit aussi accompli que certains écrits le laissent parfois supposer dans la mesure où le changement de paradigme scientifique a aussi fait son œuvre dans le clivage observé. La plupart des travaux des vingt dernières années qui ont été amenés à traiter de l'engagement dans les mouvements sociaux se sont en effet focalisés sur des causes récentes, portées le plus souvent par des

¹ L'UNEF va rapidement devenir à la suite des événements de 1968 le lieu d'affrontement de différents courants de gauche et d'extrême gauche. Trois tendances vont progressivement se structurer au sein du syndicat étudiant : le bureau national avec des membres du PSU et les deux minorités, l'une « Renouveau » dirigée par des communistes, l'autre « Unité syndicale », par des trotskistes lambertistes. Avec le départ du PSU, les deux nouvelles tendances vont s'affronter la direction et accélérer la scission de l'UNEF.

structures nouvelles, alors que dans le même temps les organisations syndicales ou partisans ont essentiellement été étudiées sous l'angle de l'érosion ou de la disparition² (Croisat & Labbé, 1992). A contrario, une démultiplication de travaux est apparue sur les formes d'engagement hors des circuits de la politique formelle, dans des cadres le plus souvent associatifs à dimension altruiste pour la cause des sans-papiers (Siméant, 1994), des sans-logis (Péchu, 2004), des sans-emploi (Maurer, 2001), dans le cadre des mobilisations altermondialistes (Agrikoliansky, Fillieule & Mayer, 2005) ou plus récemment dans celui des « zadistes³ ». Comme le souligne Mathieu (2008), cette évolution dans les modalités et les différents degrés d'implication des militants est à rapprocher de la thèse développée par Boltanski et Chiapello (1999) selon laquelle la contestation d'un capitalisme organisé en réseau et prenant appui sur de nouvelles techniques horizontales de management exige une critique plus adaptée du « nouvel esprit du capitalisme ». Celle-ci passe par une organisation en réseau de la contestation plus souple et flexible dépourvue de centre directeur et de bureaucratie.

Cette thèse des mutations de l'engagement et du passage historique de l'« idéologique » au « pragmatique » a été tout particulièrement traitée dans les travaux du sociologue Jacques Ion (1997) qui oppose un militantisme « total » du passé un militantisme « distancié » du temps présent. Alors que le premier serait marqué par une implication intense et un attachement identitaire fort à l'organisation syndicale ou partisane, le second se caractérise davantage par un engagement volatil, « à la carte », aux degrés de participation fortement fluctuants qui varient selon la cause à défendre. Le *timbre* de la carte du militant « total », qui suppose un attachement fort au groupe, est progressivement remplacé par le « *post-it* », adhésion facilement détachable qui n'implique pas un lien durable et solide pour la cause à défendre. Cette idée d'une mutation en profondeur du militantisme contemporain, en même temps qu'elle offre une clé de lecture

² À l'exception toutefois de certains travaux plus récents, dont ceux de Lucie Bargel (2009) sur les organisations de jeunesse des partis politiques.

³ Nom donné aux militants engagés dans une « Zone à défendre », c'est-à-dire l'espace ayant une dimension environnementale qui se trouve occupé par des opposants à un projet d'aménagement, comme par exemple à Notre-Dame-des-Landes contre le projet d'aéroport ou à Sivens contre le projet de barrage.

stimulante des transformations à l'œuvre, mérite toutefois d'être nuancée et mise en perspective avec d'autres travaux menés sur la question. Les recherches notamment d'Axelle Brodriez-Dolino (2006) sur les militants du Secours populaire dans les années 1950 montrent bien les difficultés rencontrées à cette époque par l'association pour conserver dans la longue durée ses adhérents, lesquels se révélaient déjà très « volatils », revendiquant leur autonomie et leur liberté de s'engager au gré des circonstances du moment. Au même titre que le « *post-it* » pouvait exister dans les années 1950, le militantisme « total » peut aussi se rencontrer dans certains engagements contemporains, comme le révèlent les travaux d'Annie Collovald et de Lilian Mathieu (2009) sur le mouvement des intermittents du spectacle dans lequel les auteurs retrouvent des formes d'engagement « total » très proches de ce qui a pu être décrit plusieurs décennies plus tôt. Plus qu'un passage historique du « total » au « distancié », c'est donc davantage de coexistence de ces deux formes, ou de passage alternatif de l'un à l'autre dans le cours d'une même carrière militante qu'il semble plus juste pour ces auteurs de rendre compte.

Indéniablement, le modèle du « *post-it* » a inspiré de nombreux travaux et accentué le processus de « fossilisation » des militants d'hier et de « fertilisation » des nouveaux engagés d'aujourd'hui, lesquels seraient libérés des entraves institutionnelles et émancipés de toute socialisation. Les premiers sont le plus souvent étudiés à partir du microscope pour en dégager le socle théorique et idéologique qui les oriente ; les seconds à partir du microscope pour mieux signifier le rôle des interactions dans la formation des carrières militantes (Sawicki, 2000). Le registre de la « nouveauté » est alors régulièrement emprunté pour rendre compte non pas seulement des causes contemporaines et des actions engagées, mais aussi des valeurs personnelles et collectives qui les accompagnent, lesquelles se distingueraient de celles du passé par l'attention davantage portée par les militants aux ressources individuelles et personnelles que certains engagements pourraient procurer. Or, le caractère sélectif du choix des terrains de recherche n'est pas anodin dans ce glissement de l'action militante aux engagés eux-mêmes. Comme le signale Siméant et Sazwicki (2006, p.112), « le fait de privilégier l'étude des formes de militantisme empiriquement nouvelles, au moins par la thématique qu'elles adoptent, n'est pas sans contribuer à ce biais consistant à confondre nouveauté thématique et nouveauté des militants ». Le

regard nostalgique des années 1968 porté par certains chercheurs ou analystes contribuent d'une certaine manière à alimenter la croyance de la disparition de ces engagements partisans ou syndicaux ou, dans une moindre mesure, à délégitimer ces derniers. Pour Annie Collovald (2008), cette opposition ne porterait finalement pas tant sur un « ancien » et un « nouveau » type d'engagement qu'entre un militantisme « total » supposé spécifique aux classes populaires et inscrit dans l'ancienne nébuleuse communiste, et un militantisme « distancié » réservé aux classes moyennes cultivées. Cette opposition contribuerait aussi à la disqualification et à l'invisibilisation politique du monde ouvrier et plus largement, des classes populaires. Car en soulignant le passage historique d'un engagement matérialiste vers un autre post-matérialiste, c'est-à-dire du glissement des revendications d'ordre économique du mouvement ouvrier vers des « nouveaux mouvements sociaux » davantage inscrits sur des questions liées à la qualité de vie, aux identités, homosexuelle, régionale, etc., l'approche tend à renvoyer du côté du dépassé et du révolu ce qui relève des luttes sociales ou des luttes du monde du travail et qui pourtant semble faire un retour en force avec la précarisation accrue de la société française depuis les années 1990.

2. Les formes contemporaines de l'engagement des jeunes

L'engagement « distancié » dont font part les travaux de nombreux chercheurs depuis quelques années avec en filigrane l'idée d'une plus forte autonomie et indépendance dans le rapport qui se tisse entre le jeune engagé et l'organisation à laquelle il adhère ou participe, n'est pas non plus sans entretenir une certaine confusion entre *individualisation* des choix et *individualisme* des comportements, ou plus généralement entre réflexivité personnelle et recherche de bénéfices individuels. Plus précisément, la volonté de préserver son autonomie et son individualité dans les engagements initiés n'est pas incompatible avec la défense de causes collectives allant dans bien des cas au-delà des seules problématiques personnelles rencontrées par ces engagés (Becquet, 2014 ; Roudet, 2011). Ces ambiguïtés apparentes entre indépendance et individualisme impliquent de voir plus précisément comment l'engagement est perçu et vécu par la jeunesse elle-même et de rendre compte des différents rapports entretenus à la

fois avec les institutions démocratiques, les mouvements associatifs, mais aussi avec les groupements plus alternatifs.

2.1. Défiance à l'égard des politiques et confiance dans les institutions démocratiques

En 2014, les 18-24 ans se sont abstenus aux élections municipales dans une proportion nettement plus importante que les autres tranches d'âges. Le différentiel est de 30 points avec la classe d'âge la plus participationniste, celle des plus de 65 ans⁴. Dans les médias, une interrogation revient alors en boucle : dans quelle mesure la forte abstention des jeunes peut-elle avoir des conséquences sur la vie démocratique ? Peut-on réellement affirmer à la suite de cette forte désaffection que l'abstention corrobore la thèse d'une opinion négative des jeunes sur le système politique ? L'enquête sur les valeurs réalisée tous les 9 ans depuis 1981 et à laquelle participe l'INJEP au côté des chercheurs de l'Association pour la recherche sur les systèmes de valeurs (ARVAL)⁵ permet à ce sujet de tirer un certain nombre d'enseignements sur les évolutions du niveau de confiance attribué par les jeunes à trois types d'institution : institutions de la démocratie représentative (parlement, gouvernement, système judiciaire, administration), celles de l'État providence (santé, enseignement, sécurité sociale) et enfin les institutions privées (syndicats, presse, partis politiques) animant la vie politique et sociale, jouant un rôle de contre-pouvoir.

⁴ Sondage Ipsos / Stéria pour du 22 mars 2014 France Télévisions, Radio France, Le Monde, Le Point, LCP/Public Sénat

⁵ Sur le volet de l'étude qui concerne plus spécifiquement les jeunes, voir notamment l'ouvrage coordonné par Olivier Galland et Bernard Roudet (2012) qui analyse les principales évolutions constatées depuis la première vague de l'enquête, 30 ans plus tôt

Grande et certaine confiance dans les institutions	1981	1990	1999	2008	2008 30 ans et +
Le système de santé	-	-	76	81	80
Le système d'enseignement	51	65	70	73	76
Le système de sécurité sociale = <i>Institutions État providence</i>	-	61	62	70	75
Le système judiciaire	-	-	48	60	53
L'administration	41	41	39	52	61
Le Parlement	42	48	35	43	46
Le gouvernement = <i>Institutions démocratie représentative</i>	-	-	-	24	33
Les syndicats	42	33	35	49	39
La presse	31	42	38	35	38
Les partis politiques = <i>Institutions privées</i>	-	-	-	18	17

Tableau 1 : Évolutions de la confiance des jeunes dans les institutions démocratiques (en %)

Les résultats de l'enquête 2008 révèlent des évolutions qui peuvent surprendre si on les compare à ce qui est régulièrement véhiculé dans les médias : à l'exception de la presse, la confiance des jeunes âgés de 18 à 29 ans envers l'ensemble des institutions est en augmentation, tout particulièrement pour les institutions de la démocratie représentative (+ 12 points pour le système judiciaire, + 13 points pour l'administration, + 8 points pour le Parlement). Quant aux syndicats, ils recueillent une augmentation de 14 points parmi les jeunes, obtenant un taux de confiance supérieur de 10 points à celui exprimé par les 30 ans et plus. Malgré un taux de confiance très faible envers le gouvernement et les partis politiques⁶, les derniers résultats marquent donc un retour de balancier face aux baisses de confiance enregistrées entre 1981 ou 1990 et 1999 dans les institutions démocratiques. La critique envers le personnel politique n'empêche

⁶ Questions introduites seulement en 2008 qui ne permettent donc pas de connaître les évolutions.

donc pas une tendance à la revalorisation des institutions du système démocratique. Si le Parlement voit en effet remonter sa cote de confiance, le gouvernement, lieu d'exercice du pouvoir politique, est en revanche l'objet, comme les partis, d'une importante défiance.

2.2. Une évolution des engagements alternatifs et de l'appartenance associative

Du fait de la forte charge symbolique que représente le vote dans les démocraties représentatives, les résultats de la participation électorale sont souvent utilisés comme outil de mesure du niveau d'intérêt politique et d'engagement des jeunes. Par extension, les formes de participation conventionnelle en lien avec l'engagement dans un parti ou un syndicat sont survalorisées, au détriment de l'engagement associatif, voire alternatif. Par effet mécanique, lorsque le niveau d'abstention atteint des niveaux inégalés, il agit alors comme miroir grossissant et déformant d'un engagement qui serait en perte de vitesse, l'abstention ayant un caractère incantatoire et « désinformatif » : incantatoire, en ce que la simple énonciation de ce terme suffit à produire une litanie de représentations fantasmagoriques sur un supposé désengagement des jeunes. Désinformatif, dans la mesure où ces représentations sont en grande partie erronées. Pour le démontrer, un rapide regard vers le passé permet de mieux saisir les évolutions des comportements qui orientent les actions et les engagements des jeunes, mais aussi de nuancer un certain nombre d'idées reçues sur cette question. Sur cette question, l'enquête sur les valeurs est riche d'enseignement et permet à la fois d'obtenir des éléments d'information sur l'évolution de la participation des jeunes à des formes d'actions directes d'une part, et de connaître les évolutions sociodémographiques de l'appartenance associative et bénévole d'autre part.

Concernant le premier point, en même temps que se développe l'abstentionnisme intermittent, des formes d'engagement non conventionnelles tendent à croître en parallèle depuis les années 1990.

Formes d'action politique	1981	1990	1999	2008	<i>2008 30 ans et +</i>
Signer une pétition	47	46	62	64	64
Participer à une manifestation autorisée	34	30	41	48	40
Participer à un boycott	14	9	9	16	15
Participer à une grève sauvage	12	3	8	11	12
Occuper des bureaux ou des usines	7	2	3	5	10

Tableau 2 : Évolutions des actions politiques alternatives des jeunes français

Le nombre de jeunes de 18 à 29 ans déclarant avoir déjà participé à une manifestation a ainsi augmenté de 7 points entre 1999 et 2008, et se situe à un niveau qui reste nettement supérieur à celui observé pour les plus de 30 ans (48% contre 40%). Les autres formes d'action (participer à un boycott ou à une grève, occuper des bureaux ou des usines), si elles sont moins pratiquées par les jeunes, sont toutefois toutes en forte augmentation depuis 1981. En cela, la défiance que nous évoquions précédemment à l'égard de la politique formelle ne doit pas être associée à une forme d'ignorance ou à un quelconque désintérêt pour la chose publique, mais bien à une remise en cause de la représentation politique. Une absence d'investissement dans les lieux traditionnels de la politique, l'isoloir en tête, peut ainsi coexister avec un intérêt général pour des causes collectives via de cadres de mobilisation plus souples et davantage en lien avec des questions qui touchent directement le quotidien des jeunes.

Comme le soulignait à ce sujet Bernard Roudet (2010; 2011), aux modes de participation politique institutionnels sont ainsi préférées des formes d'actions plus concrètes, plus immédiates, pour des causes clairement identifiables. L'engagement associatif reste ainsi un mode d'action auquel les jeunes ont toujours été attachés puisque 37% des 18 à 29 ans étaient membres d'au moins une association en France en 2008, chiffres stables et très proches des 37% enregistrés en 1999 et des 36% en 1991, et presque équivalent aux taux d'adhésion observés pour les autres classes d'âges en France, mais légèrement inférieurs aux autres pays d'Europe de l'Ouest (les taux records d'appartenance

étant détenus par les pays du Nord et les Pays-Bas, respectivement 77% et 91%). Même si le taux d'adhésion à des associations caritatives, des associations locales, des groupes religieux ou des associations environnementales, restent loin derrière l'adhésion à des associations sportives (lesquelles concernent 19% des 18-29 ans) et des associations culturelles (7% des 18-29 ans), elles ont toutes vu leurs effectifs de jeunes augmenter sensiblement depuis 1999. D'après l'enquête sur les valeurs de 2008, le nombre de jeunes engagés dans des associations altruistes ou militantes aurait ainsi triplé entre 1999 et 2008, un jeune sur cinq étant désormais engagé dans ce type d'association (20%).

Appartenance et bénévolat associatifs par type de groupement des 18-29 ans, de 1990 à 2008, et des 30 ans et plus en 2008 (en %)

Groupement	1990		1999		2008		2008 (30 ans et plus)	
	18-29 ans	30 ans et plus	18-29 ans	30 ans et plus	18-29 ans	30 ans et plus	18-29 ans	30 ans et plus
Caritatifs	3	2	3	2	4	3	7	4
Religieux	3	2	2	1	1	1	4	3
Culturels	10	4	7	5	7	4	8	4
Syndicaux	3	2	0	0	2	0	5	2
Politiques	0	1	1	0	3	1	3	1
Communaux	1	1	0	0	2	1	3	2
Pour le tiers-monde	2	1	0	0	2	1	2	1
Pour l'environnement	2	1	1	0	3	1	3	1
Professionnels	3	2	2	0	2	1	3	1
Pour la jeunesse	3	2	3	2	2	1	1	1
De sports et de loisirs	22	5	23	8	19	5	15	6
De femmes	1	0	0	0	1	0	1	0
Pacifistes	1	1	0	0	1	0	1	0
Pour la santé	2	2	2	1	2	1	2	1
Autres	4	2	5	3	3	4	6	5

Source : enquêtes Valeurs ARVAL - INJEP.

Note : les groupements sont présentés par ordre de citation dans le questionnaire des enquêtes Valeurs. Plusieurs réponses étaient possibles.

Mais entre des perceptions subjectives et des pratiques effectives, entre représentation et régime d'action, et plus généralement, entre adhésion passive et participation active, l'écart peut être conséquent. Plus précisément, lorsque l'on prend en compte non plus une simple adhésion à une association, mais le fait d'accomplir une activité bénévole, les jeunes de 18-29 ans ne sont plus que 19% à être concernés, un chiffre inférieur de 4% à l'ensemble de la population. Ce niveau de pratique bénévole relativement plus faible pour cette classe d'âge implique de mieux connaître les motifs qui poussent les jeunes à s'investir dans une association. Quels sont plus précisément les enjeux qui motivent leur engagement ? Quelles sont à leurs yeux les causes qui sont susceptibles de mériter le plus d'intérêt ? Les

résultats de l'étude Viavoice-Libération-Animafac⁸ réalisée en 2013 sur l'engagement des jeunes révèlent que la crise économique, loin de conduire au repli sur soi ou à des modes d'actions davantage individualisés, peut bien au contraire être source de mobilisation collective puisque les jeunes de 18-25 ans interrogés dans cette enquête sont 22% à se déclarer prêts à s'engager pour des enjeux économiques (emploi, pouvoir d'achat, etc.). Viennent ensuite, et cela n'est pas sans lien avec le contexte de forte précarité à laquelle est exposée une frange toujours plus importante de jeunes, des enjeux liés à l'aide sociale (aide au logement, pauvreté solidaire, etc.) pour 17% d'entre eux. La défense de certaines valeurs (respect, égalité, lutte contre les discriminations, libertés, etc.), qui peuvent apparaître plus abstraites, théoriques et dont les bénéfices attendus sont plus indirects et moins immédiats n'arrivent ainsi qu'en troisième position (15%).

2.3. Une horizontalité verticale

Un certain nombre de travaux sur les mouvements sociaux ont porté leur attention sur les modes d'organisation plus horizontaux et moins hiérarchisés qui caractériseraient les rapports entretenus entre jeunes engagés et décisionnaires des structures militantes. En filigrane, se profile l'idée selon laquelle un mode de fonctionnement plus démocratique aurait un impact sur le recrutement des militants et permettrait une meilleure représentation sociale de sa base. À l'inverse, certaines recherches, dont celles d'Annie Collovald et de Lilian Mathieu (2009), sont récemment venues discréditer cette thèse. Les compétences et aptitudes requises pour s'impliquer pleinement dans un groupe militant, comme le fait de prendre la parole en public notamment, se trouvent fortement liées à une forme de sélection sociale des membres. En valorisant certaines propriétés sociales au détriment d'autres, les groupes militants maintiennent une relative homogénéité de leurs effectifs, rejoignant par là-même le postulat de Frédéric Sawicki (2003, p.126) selon lequel « les associations choisissent leurs membres autant que ces derniers les choisissent ». Et même si certains collectifs prônent la liberté d'investissement comme moteur de leurs actions, il arrive souvent que les moins bien dotés en capital militant s'effacent dans un groupe où la logique, les codes, les

⁸ « Les jeunes, la société et l'engagement », enquête Libération/Viavoice/Animafac, réalisée auprès de 1004 personnes représentatif de la population âgée de 18 à 25 ans résidant en France

normes, la sociabilité leur sont étrangers. Plus encore, les moins bien pourvus en expérience militante auront tendance à s'investir dans des tâches subalternes, ne nécessitant pas une grande culture de l'engagement, mais dans lesquelles peuvent se transposer des savoir-faire, de service notamment, plus éloignés des terrains de l'action collective. Une direction auto-définie comme collégiale peut ainsi très rapidement retomber dans les travers d'une organisation fortement hiérarchisée, pyramidale et sélective (Abdelnour & al. 2009)

Des clivages, liés notamment au niveau de diplôme, montrent qu'il existe une forte corrélation entre la formation initiale et la propension de certains jeunes à participer à des activités associatives ou bénévoles : l'engagement associatif augmente en même temps que s'élève le niveau d'étude. D'après l'enquête sur les valeurs, cette variable est d'ailleurs la plus influente : depuis presque 20 ans, les jeunes français ayant suivi des études longues participent deux fois plus à la vie associative que ceux ayant interrompu tôt leur scolarité et seul un quart des personnes de faible niveau scolaire adhère à une association.

	15 ans ou moins	16-19 ans	20 ans et plus	Ensemble
1990	26	31	56	37
1999	26	36	50	38
2008	27	35	51	38

Tableau 4 : Appartenance associative selon l'âge de fin d'études

Ces distinctions liées au niveau d'étude sont également très marquées concernant les actions de protestation qui sont davantage pratiquées par les jeunes diplômés ou appartenant aux groupes sociaux favorisés que les jeunes les plus désavantagés d'un point de vue socio-économique. D'après l'enquête sur les valeurs, 57 % des jeunes diplômés du supérieur ont déjà pris part à une manifestation contre seulement 30 % des jeunes sans diplôme. Les fractures sociales, et tout particulièrement celles qui sont induites par le niveau de diplôme, provoquent des fractures politiques et un retrait plus marqué de la vie associative et de la participation politique des catégories sociales les plus défavorisées.

Conclusion : responsabilisation vs subordination

Plutôt qu'une opposition clairement marquée entre « militantisme distancié » et « militantisme total », entre configuration hors-parti et logique partisane, entre posture pragmatique et perspective idéologique, l'investissement des jeunes dans des cadres d'engagement élargis témoigne de leur volonté polymorphe et interstitielle de participer de manière plus directe et moins contraignante aux affaires de la Cité. Plutôt qu'un comportement d'inertie et d'apathie dans un système de démocratie représentative marquée par une distance, voire une défiance accrue entre citoyen et élite politique, et au-delà des interprétations régulièrement entendues en termes de crise – crise de régime, crise des partis traditionnels, crise de la représentation politique – l'enjeu scientifique tout autant que politique est aujourd'hui de comprendre comment les jeunes dans une société démocratique vieillissante persistent néanmoins à participer à la vie de la Cité en dépit d'une désillusion forte à l'égard du système politique traditionnel. Comment aussi « *vivre sa vie* » pour reprendre la formule de Beck (1986) équivaut pour ces jeunes « à résoudre sur le plan biographique les contradictions du système » (p.293), des contradictions fortes entre injonction à la responsabilisation et subordination à l'offre politique proposée.

BIBLIOGRAPHIE

ABDELNOUR Sarah, COLLOVALD Annie, MATHIEU Lilian, PEROUMAL Frédéric, PERRIN Évelyne, « Précarité et luttes collectives : renouvellement, refus de la délégation ou décalages d'expériences militantes ? », *Sociétés contemporaines* 2/2009 (n° 74) , p. 73-95

AGRIKOLIANSKY Éric, FILLIEULE Olivier, MAYER Nonna (dir.), *L'altermondialisme en France. La longue histoire d'une nouvelle cause*, Paris, Flammarion, 2005

BARGEL Lucie, *Jeunes socialistes/ jeunes UMP. Lieux et processus de socialisation politique*, Paris, Dalloz, coll. « Nouvelle bibliothèque de thèses », 2009

BECK, Ulrich., *La société du risque*, Aubier, Paris, 1986

BECKER Howard, « Notes on the Concept of Commitment » extrait de l'ouvrage *Sociological Work. Method and Substance*, Chicago, Adline Publishing Company, 1970

BECQUET Valérie (dir.), *Jeunesses engagées*, Paris, Syllepse, 2014

BECQUET Valérie, De LINARES Chantal (dir.), *Quand les jeunes s'engagent. Entre expérimentations et constructions identitaires*, coll. Débats Jeunesse, Paris : L'Harmattan, 2005

BOLTANSKI Luc, CHIAPELLO Eve, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999

BRODIEZ-DOLINO, Axelle, *1945-2000 Du communisme à l'humanisme, Le Secours Populaire Français*, Presses De Sciences-Po, 2006

COLLOVALD A., MATHIEU L., « Les retournements de l'improbable : les conditions de la mobilisation collective des intermittents du spectacle et des salariés de grandes librairies et de centres d'appel », *Document d'études*, N° 145, DARES, 2008

COLLOVALD Annie, MATHIEU Lilian, « Mobilisations improbables et apprentissage d'un répertoire syndical. », *Politix* 2/2009 (n° 86), p. 119-143

GALLAND Olivier, BERNARD Roudet (dir.), *Une jeunesse différente ? Les valeurs des jeunes Français depuis 30 ans*, INJEP, La Documentation Française, coll. « Hors collection », 2012

ION Jacques, *La fin des militants ?*, Paris, Éditions de l'Atelier / Éditions ouvrières, « Enjeux de société », 1997

LABBÉ Dominique, CROISAT Maurice, *la fin des syndicats ?*, Éditions L'Harmattan – 1992

LUNEAU Aymeric, « Engagement », in Casillo I. avec Barbier R., Blondiaux L., Chateauraynaud F., Fourniau J-M., Lefebvre R., Neveu

C. et Salles D. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013

MATHIEU Lilian, « Un militantisme qui n'a de nouveau que le nom », Frère B., Jacquemain M., *Résister au quotidien ?*, Presses de Sciences Po, pp.223-240, 2013

MAURER Sophie, *Les chômeurs en action, décembre 1997-mars 1998 : mobilisation collective et ressources compensatoires*, Paris, L'Harmattan, « Logiques sociales », 2001

MORDER Robi, « Années 1960 : crises des jeunesses, mutations de la jeunesse », *matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°74, 2004

PÉCHU Cécile, *Du Comité des Mal logés à Droit au logement, sociologie d'une mobilisation : les transformations contemporaines de l'action collective*, Thèse pour le doctorat de science politique, IEP de Paris, 2004

REYNAUD Emmanuèle, « Le militantisme moral », in MENDRAS (Henri) (dir.), *La sagesse et le désordre. France 1980*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque des sciences humaines », p. 271-286, 1980

ROUDET Bernard, « Liens à la politique. Des jeunes davantage impliqués et plus protestataires », *Jeunesses : études et synthèses*, n°2, INJEP, novembre 2010

ROUDET Bernard, « Participation associative. Des jeunes plus engagés dans la vie de la cité », *Jeunesses : études et synthèses*, n° 4, Injep, mai 2011

SAWICKI Frédéric, 2000, « Les politistes et le microscope », in BACHIR (Myriam) (dir.), *Les méthodes au concret*, Paris, PUF, CURAPP, 2000, p. 187-208.

SAWICKI Frédéric, « Les temps de l'engagement », in Jacques Lagroye (dir.), *La politisation*, Paris, Belin, 2003

SAWICKI Frédéric, SIMEANT Johanna, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du travail*, 2008, p. 97-125

SIMEANT Johanna, « Immigration et action collective. L'exemple des mobilisations d'étrangers en situation irrégulière », *Sociétés Contemporaines*, n°20, hiver 1994, p.39-62.



FRANCE STRATÉGIE

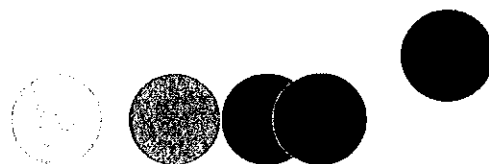
ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

RAPPORT

JUN
2015

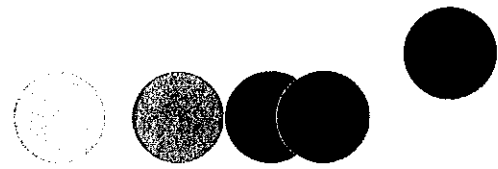
Reconnaître, valoriser, encourager l'engagement des jeunes

Béligh Nabli et Marie-Cécile Naves
avec la collaboration d'Alice Karakachian



SOMMAIRE

Introduction	9
Vingt-cinq mesures en faveur de l'engagement des jeunes.....	27
Partie 1 – Favoriser la socialisation et la pratique de l'engagement des jeunes	29
1. Socialisation à l'engagement	31
2. Pratique de l'engagement	37
Partie 2 – Reconnaître et valoriser l'engagement des jeunes	41
1. Reconnaissance et valorisation de l'engagement citoyen	42
2. Reconnaissance et valorisation de l'engagement dans les parcours de formation et d'emploi.....	46
Partie 3 – Encourager l'engagement des jeunes dans les processus de décision.....	51
1. L'amélioration de la représentation des jeunes dans les structures parlementaires, partisanes et associatives	53
2. La création d'organes parlementaires d'expression des jeunes	61
Annexes	
Lettre de mission	73
Personnes auditionnées	75
Questionnaire envoyé aux sections « jeunes » des partis politiques.....	77



INTRODUCTION

Participation électorale, adhésion aux partis politiques, aux organisations syndicales et aux associations, implication dans des activités bénévoles : pour chacun de ces marqueurs traditionnels de l'engagement, les jeunes apparaissent sensiblement en retrait par rapport au reste de la population.

Ces éléments semblent à première vue accréditer la représentation globalement négative de la jeunesse qui apparaît dans certaines études d'opinion, pour qui les jeunes seraient avant tout « égoïstes » et « paresseux »¹. Cependant, ces constats paraissent difficilement conciliables avec les nombreuses enquêtes et recherches en sciences sociales qui témoignent de l'attachement des jeunes aux valeurs démocratiques et républicaines², et qui réfutent l'image d'une jeunesse massivement désengagée de la cité, en retrait ou passive³.

Au-delà du décalage entre les représentations et la réalité de l'engagement des jeunes, entre leurs aspirations et l'offre d'engagement – figée dans des formes traditionnelles n'ayant pas su évoluer pour s'adapter à une nouvelle génération –, on peut voir là l'expression d'un phénomène plus profond de crise de confiance réciproque entre les jeunes et une société qui, selon 70 % des 18-25 ans, « ne leur permet pas de montrer de quoi ils sont capables »⁴.

Comprendre les ressorts et les formes de l'engagement de la jeunesse aujourd'hui, analyser les raisons de leur prise de distance avec l'offre disponible, identifier les

(1) Selon un sondage publié le 24 novembre 2011, réalisé par Ipsos pour Logical/Le Monde, 63 % des Français voient les jeunes comme « égoïstes » et 53 % comme « paresseux ». Voir également analyse CODE (2012), *Images des enfants et des jeunes véhiculées dans les médias audiovisuels (télévision, publicité, Internet)* ; Van de Velde C. (2010), interview par l'Observatoire de la jeunesse solidaire ; AFEV (2010), sondage « Les Français et les jeunes ».

(2) Enquête « Génération Quoi » (2013), menée par C. Van de Velde et C. Peugny ; Galland O. et Roudet B. (2012), *Une jeunesse différente ? Les valeurs des jeunes Français depuis 30 ans*, Paris, La Découverte.

(3) Rapport d'enquête de l'Anacej (2014), *Les jeunes et le vote*, Travaux réalisés par M. Bruter (ECREP - LSE - Civic Planet) et A.-J. Clary ; Muxel A. (2010), *Avoir vingt ans en politique : les enfants du désenchantement*, Paris, Seuil ; Roudet B. (2011), « Participation associative : des jeunes plus engagés dans la vie de la cité », *Bulletin d'études et de synthèse de l'Observatoire de la jeunesse*, INJEP, n° 4, mai ; Becquet V. et de Linares C. (dir.), *Quand les jeunes s'engagent. Entre expérimentations et constructions identitaires*, Paris, L'Harmattan.

(4) Enquête « Génération Quoi » publiée en 2014. Ce pourcentage a progressé de 17 points en sept ans.

moyens de favoriser cet engagement sont des préalables nécessaires pour éviter que les jeunes, qui conjuguent l'un des plus forts niveaux de défiance et l'un des plus faibles sentiments d'appartenance à la société¹, ne cèdent au désengagement, voire à la radicalisation.

Un acte volontaire mais soumis à des déterminismes sociaux

Historiquement, la notion d'engagement a d'abord revêtu une connotation morale ou spirituelle : il s'agissait d'un engagement à l'égard de soi et de l'Autre² (dans le domaine militaire, religieux, matrimonial, etc.), l'« action de se lier par une promesse ou une convention », pour reprendre la formule du *Grand Robert*. Cette dimension demeure prégnante : s'engager, c'est embrasser volontairement une cause politique, civile, culturelle, humanitaire, sportive, par une contribution personnelle (offrir du temps, un savoir-faire) ou matérielle (donner de l'argent, des ressources). Pour autant, engagement et individualisme ne sont pas forcément antinomiques et peuvent même se nourrir mutuellement : on peut trouver une satisfaction personnelle à servir l'intérêt collectif.

Animé par des convictions ou des valeurs, l'engagement est un acte volontaire qui procède d'un droit fondamental³ et d'une liberté civile⁴, non d'une obligation. Certes, dans la pensée républicaine, l'engagement est conçu comme un devoir civique. C'est pourquoi la société française tend à adopter une approche moralisatrice dans les appels à l'engagement qu'elle adresse à la jeunesse – un appel à la participation qui sonne comme un « impératif catégorique »⁵. La jeunesse est même culpabilisée si elle n'entre pas dans des dispositifs formalisés et élaborés d'« en-haut ». Or l'engagement ne saurait être contraint (par la loi) ou subi ; le discours injonctif (« il faut s'engager ! ») ne peut qu'être mal perçu dans un contexte d'individualisation qui touche particulièrement la jeunesse⁶.

Selon la majorité des enquêtes⁷, l'engagement des jeunes est motivé par le partage, le souhait d'aider les autres, de se rendre utile et de défendre une cause, ainsi que la

(1) « Les jeunes face à leur avenir », FONDAPOL, p. 30.

(2) Schnapper D. (2011), *L'engagement*, Fondation pour l'innovation politique, juin, p. 6.

(3) Les formes d'engagement telles que le vote, le militantisme, la création ou l'adhésion à une association, sont reconnues et garanties par la Constitution.

(4) Outre la Charte européenne révisée de la participation des jeunes à la vie locale et régionale, l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant par l'Assemblée générale des Nations unies le 20 novembre 1989 (ratifiée par la France) a consacré cette évolution.

(5) Rizet S. (2012), « Jeunes mineurs en associations. Quel impact sur leurs parcours ? », *Cahiers de l'action*, n° 28, INJEP, p. 1-66.

(6) Becquet V., Loncle P. et Van de Velde C. (2012), *Politiques de jeunesse : le grand malentendu*, Nîmes, Champ social.

(7) Pro-Bono (2012), UNAF (2013), France Bénévolat (2010 et 2012), notamment.

volonté de se distraire, de s'affirmer¹, de donner un sens à sa vie, voire de tester une vocation et de se former. Les jeunes demeurent fortement attachés aux valeurs de solidarité, de démocratie et de justice². Leurs motivations diffèrent en partie de celles du reste de la population pratiquant des actions de bénévolat. Par exemple, en 2010, 60 % des 18-25 ans citaient l'épanouissement comme source de satisfaction dans l'engagement contre seulement 36 % des retraités et 48 % de l'ensemble des bénévoles en moyenne³. Si la moitié des bénévoles souhaitent mobiliser leurs compétences pour se rendre utiles à la société, cette tendance est plus forte chez les étudiants (70 %). D'autres motivations sont communes à toutes les générations : chez les plus de 18 ans, les raisons pour lesquelles on adhère à une association sont, outre la pratique d'un sport ou d'un loisir, la défense d'une cause ou encore le souhait d'être utile à la société⁴.

Par ailleurs, bien que procédant d'un droit et d'une liberté, l'engagement n'échappe pas au poids de déterminismes sociaux et culturels. Le niveau d'études et de diplôme et la catégorie socioprofessionnelle est primordial dans la décision à la fois de faire partie d'une association et de s'engager dans une activité de bénévolat ou de volontariat : les cadres et les diplômés du supérieur s'investissent plus que les autres⁵. Ce phénomène se vérifie dans toutes les classes d'âge. Ainsi, selon l'enquête Valeurs de 2008⁶, 45 % des jeunes ayant terminé leurs études à 22 ans au plus tôt participent au moins à une association, contre seulement 24 % de ceux qui les ont achevées à 18 ans. Le degré d'engagement des parents constitue également un facteur de reproduction : en moyenne, plus leurs parents pratiquent le bénévolat, plus les jeunes sont à leur tour impliqués. La reproduction sociale joue également en matière d'engagement politique⁷.

D'autres données ou variables pèsent sur le rapport entre les jeunes et l'engagement. Chaque pays possède un contexte spécifique influant tant sur les comportements et les valeurs des jeunes que sur les modalités de transition vers l'âge adulte : situations économiques, organisations institutionnelles et modèles culturels tracent les contours de situations différenciées. On constate ainsi une persistance de modèles nationaux en matière de sens civique, de sentiment d'appartenance collective, de participation politique⁸.

(1) Bellaoui N. (2005), « L'engagement bénévole des jeunes et des étudiants », in V. Becquet et C. de Linares (dir.), *op. cit.*, p. 127-137.

(2) Enquête « Génération Quoi » (2013), *op. cit.* ; Galland O. et Roudet B. (2012), *op. cit.*

(3) France Bénévolat (2010), Enquête « La France bénévole ».

(4) Plusieurs réponses possibles. Prouteau L. et Wolff F.-C. (2013), « Adhésions et dons aux associations : permanence et évolutions de 2002 à 2010 », *Économie et statistique*, n° 459, p. 27-57.

(5) Prouteau L. (2011), à partir de l'« Enquête sur la vie associative en France en 2010 », ministère des Affaires sociales et de la Santé, DREES et BVA.

(6) Enquête Valeurs (2008), www.injep.fr/L-Injep-partenaire-de-l-enquete.html.

(7) Muxel A. (2010), *Avoir 20 ans en politique*, Paris, Seuil.

(8) Roudet B. (2009), « Les jeunes Européens et les valeurs démocratiques », *Agora débats/jeunesses*, 2/2009, n° 52, p. 53-66. Analyse qui s'appuie principalement sur les résultats relatifs aux 18-29 ans de trois

Une diversité de formes et de pratiques

Quel rapport les jeunes entretiennent-ils avec l'engagement ? Ils font montre d'une culture et de pratiques de l'engagement sans cesse renouvelées, qui se manifestent sous des formes très variées¹. Leur engagement regroupe des réalités et modalités diffuses, qui ne sont pas nécessairement institutionnalisées ou (re)connues.

De nombreux jeunes font le choix de l'engagement dans la vie sociale – y compris au travail² –, culturelle et politique, et ce aux différents niveaux, local, national, européen et international. Aux formes d'engagement traditionnelles (adhésion à un parti, à un syndicat, à une association), les jeunes privilégient des implications plus informelles, ponctuelles ou spontanées, soulignant une tendance à l'engagement pratico-pratique et parfois court-termiste (pétitions, manifestations, boycotts, etc.). S'ils participent encore à des mouvements que l'on peut qualifier d'« affinitaires », autour de goûts et de projets culturels ou sportifs partagés, par exemple, ils ne délaissent pas les grandes causes comme la lutte contre le racisme ou la défense de l'environnement³. D'un côté, ils font preuve d'esprit critique, ressentent un besoin de résultats, d'actions⁴, qui les fait se questionner en permanence sur l'utilité de leur action. De l'autre, ils sont porteurs de solutions, par leur capacité à développer une analyse critique et des initiatives pratiques susceptibles de revivifier une démocratie en crise⁵.

On assiste à une prise de distance avec les formes traditionnelles d'engagement politique et syndical. Selon le CREDOC, seuls 4 % des jeunes de 18 à 29 ans sont membres d'un parti politique, contre 9 % des plus de 30 ans. La proportion est plus faible encore pour les syndicats (3 %, contre 10 % pour les plus de 30 ans)⁶. Ce faible niveau

enquêtes successives et comparatives sur les valeurs des Européens. En France, cette enquête est placée sous la responsabilité scientifique de chercheurs et d'universitaires, regroupés dans l'Association pour la recherche sur les systèmes de valeurs (ARVAL) ; l'INJEP est partenaire de l'enquête depuis 1999.

(1) Richez J.-C. (2012), « Cinq contributions autour de la question de la participation des jeunes », *Document de travail*, INJEP, p. 22

(2) Naboulet A. et Triomphe C.-E. (2015), « S'engager au travail : les attentes des nouvelles générations », *Metis. Correspondances européennes du travail*, 15/06. Cet aspect, qui fait l'objet d'une réflexion approfondie de la part d'ASTREES, ne relève pas du champ d'analyse de ce rapport.

(3) Diebold N. (2007), « Parier sur l'habileté sociale des jeunes », *Agora débats/jeunesses*, n° 43, p. 68-76.

(4) Becquet V. (dir.) (2014), *Jeunesses engagées*, Paris Syllepse ; Miralles J.-F. et al. (2006), « Les jeunes dans la vie locale : la participation par l'action », *Cahiers de l'action*, n° 4, INJEP.

(5) Cochoy F. et Licoppe C. (dir.) (2013), dossier « Le sujet et l'action à l'ère numérique », *Réseaux*, n° 182.

(6) CREDOC, enquêtes « Conditions de vie et aspirations des Français », 2009-2010. Selon l'historien Stéphane Sirot, il y a « une sous-syndicalisation de la jeunesse » car « les grandes confédérations syndicales comportent moins de 5 % de moins de 30 ans » ; voir l'interview de Stéphane Sirot sur www.franceculture.fr/emission-pixel-quel-engagement-syndical-pour-les-jeunes-2015-05-01. En 2014, au sein de la CGT, par exemple, 1,2 % des adhérents ont moins de 25 ans, 5,9 % ont moins de 30 ans et 14,8 % ont moins de 35 ans (sur un total de 700 000 adhérents). Source : audition de Sophie Binet, Secrétaire générale adjointe de l'UGICT-CGT, pilote de la Commission « Femmes Mixité » à la CGT-CE Confédérale.

de syndicalisation est la conséquence de plusieurs facteurs, dont la précarité et le grand nombre d'emplois atypiques au sein de cette population.

On ne constate pas la même désaffection vis-à-vis du monde associatif : plus de 40 % des moins de 30 ans sont membres d'une association (surtout dans le sport, mais aussi la culture ou le domaine caritatif), soit presque autant que les 30 ans ou plus¹. C'est le signe d'une volonté de participation à la vie sociale et citoyenne, d'autant que les associations bénéficient d'une bonne image auprès de la jeunesse². C'est aussi l'indicateur d'une tendance forte à la multiplicité des sphères de socialisation, hors des cadres scolaire et familial.

Cependant, appartenir à une association, notamment pour y pratiquer un loisir ou un sport, ne signifie pas y être bénévole, autrement dit s'engager à titre gracieux³. Les jeunes sont ainsi moins impliqués que la moyenne dans le bénévolat associatif : d'après le CREDOC, 31 % des moins de 30 ans s'engagent aujourd'hui bénévolement au sein d'une association ou d'une autre organisation, contre 40 % pour les plus de 30 ans. Selon l'Eurobaromètre de 2015, 25 % des Européens de 15 à 30 ans ont affirmé en 2014 avoir participé à une activité bénévole encadrée durant l'année précédente. La France, avec un taux de 23 %, se classe au 17^e rang sur 28, loin derrière l'Irlande (42 %), le Danemark (39 %), les Pays-Bas (38 %) ou encore l'Allemagne (32 %) et le Royaume-Uni (31 %). Ce chiffre correspond à celui relevé par de précédentes enquêtes, notamment celle réalisée en 2010 qui estimait que 21 % des 18-24 ans pratiquaient le bénévolat en France, contre 25 % des 25-34 ans, 34 % des 35-44 ans ou encore 39 % des 45-54 ans⁴. L'appréciation du bénévolat reste néanmoins très difficile, étant donné que sont rarement différenciés, dans les enquêtes, l'implication ponctuelle et durable et le type d'organisation concernée (association, autre), et que n'est pas toujours précisé le nombre d'heures consacrées à cet engagement.

Les jeunes inventent par ailleurs de nouveaux dispositifs d'expression collective, notamment des mouvements qu'ils estiment davantage représentatifs des problèmes qu'ils rencontrent, ou de nouvelles modalités de mobilisation, surtout *via* les réseaux sociaux⁵. De manière plus générale, la conception et la pratique de l'engagement sont renouvelées par les outils numériques, qui facilitent l'émergence de nouveaux modèles d'engagement citoyen, souvent portés par des jeunes, en dehors des cadres traditionnels. Le numérique permet de créer des liens, de s'informer en temps réel, d'organiser à distance des événements comme des mobilisations à distance, de toucher

(1) CREDOC (2015), *op. cit.* Voir aussi Prouteau L. et Wolff F.-C. (2013), *op. cit.*

(2) *Ibid.*

(3) Selon L. Prouteau et F.-C. Wolff (2013), *op. cit.*, la majorité des membres d'associations n'y sont pas bénévoles : 59 % en 2002, 55,5 % en 2010, chez les plus de 18 ans.

(4) Prouteau L. (2011), *op. cit.*

(5) 80 % des jeunes de 18-29 ans participent à des sites de réseaux sociaux. Source : CREDOC, enquêtes « Conditions de vie et aspirations des Français ».

des centaines, voire des milliers de personnes en des laps de temps très réduits¹. Le printemps arabe, le mouvement des Indignés ou, plus récemment, de la jeunesse afro-américaine qui se mobilise contre les violences policières aux États-Unis, en sont des illustrations.

Les initiatives civiques « en ligne » et « hors ligne » sont interconnectées dans la vie des jeunes. Internet renouvelle la démocratie par « l'égalité radicale des internautes, la visibilité extrême des subjectivités et la production de solidarités nouvelles » selon l'expression du sociologue Dominique Cardon². S'il élargit l'espace public, valorise les liens faibles, le « tout participatif » n'abolit pas les inégalités en termes de capital social ou culturel. Pas plus qu'il ne doit être diabolisé, l'outil numérique ne doit donc être idéalisé. Pour certains observateurs dont Pierre Rosanvallon, l'engagement *via* internet peut être considéré comme une forme politique en soi³. C'est leur côté spontané qui fait la force de ces mobilisations : pour les pouvoirs publics, il ne s'agit pas tant de les institutionnaliser⁴ que de changer le regard porté sur elles en prenant au sérieux l'implication des jeunes qu'elles suscitent et les effets qu'elles ont sur les agendas politique et médiatique.

Le « féminisme 2.0 », par exemple, permet une organisation horizontale, ultra participative, et revendique un ancrage dans le réel, loin des idéologies parfois jugées surplombantes des associations instituées. Le collectif des « Georgette Sand », en dénonçant le marketing genré⁵, a créé un *Tumblr*, une page Facebook, puis une pétition en ligne. Cette mobilisation a été à l'origine d'une enquête lancée par le ministère de l'Économie sur le marketing genré. Certaines causes ont pu trouver ou retrouver, par ce biais, des échos auprès de nouveaux publics. Une autre forme d'engagement *via* internet est le *crowdfunding*, ou financement participatif. Il offre aux internautes la possibilité de soutenir des idées et des projets (culturels, environnementaux, économiques, etc.) dans lesquels ils croient, en versant une somme pouvant être très modique (à partir de quelques euros parfois). Les jeunes plébiscitent ce procédé⁶, notamment parce qu'il offre une opportunité à ceux qui, issus de quartiers défavorisés, n'ont pas nécessairement la possibilité d'investir de l'argent dans un projet *via* les canaux classiques, ni d'être financés par les réseaux institués.

(1) Cardon D. (2010), *La Démocratie Internet*, Paris, Seuil/République des Idées ; Proulx S. et Jauréguiberry F. (dir.) (2002), *Internet, nouvel espace citoyen*, Paris, L'Harmattan ; Bennett L. W. (2007), « Changing Citizenship in the Digital Age », *The John D. and Catherine T. MacArthur Foundation Series on Digital Media and Learning*, p. 1-24.

(2) Cardon D. (2010), *op. cit.*

(3) Rosanvallon P. (2006), *La Contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, Paris, Seuil, p. 75.

(4) Gratacap O. (2014), « De la prise d'initiative à l'institutionnalisation de l'initiative jeunesse », in V. Becquet (dir.), *Jeunesses engagées, op. cit.*

(5) Un même produit aura un packaging différent pour les hommes et pour les femmes et sera souvent facturé plus cher dans sa version « féminine ».

(6) Selon une enquête réalisée par la Junior Entreprise d'HEC en 2013, « la moitié des personnes qui ont déjà supporté des projets *via* les plateformes de financement participatif ont moins de trente ans » : <http://luzeoles.fr/2013/11/21/enquete-sur-les-principales-valeurs-vehiculees-par-le-crowdfunding/>.

La relation particulière des jeunes avec les technologies numériques, dont ils tendent à se saisir efficacement, ouvre la voie à une forme de rénovation des modes de socialisation et d'engagement politiques des jeunes qu'il s'agit de prendre au sérieux. Certes, il convient de ne pas surestimer les bénéfices de la technologie. Par exemple, des études menées dans les pays qui le pratiquent ont montré que, sur le moyen terme, le « vote électronique »¹ causait une baisse de la participation et du sentiment de satisfaction et d'efficacité du vote. De plus, l'engouement civique ou participatif autour des nombreux forums mis en place par des gouvernements nationaux ou locaux est à relativiser². Mais l'amélioration des modalités de la participation politique doit intégrer les opportunités offertes par les technologies de l'information et de la communication (TIC) qui, en tant qu'outils et espaces d'expression personnelle et collective, sont susceptibles d'infuser un dynamisme démocratique nouveau en complétant et en améliorant les processus informationnels, délibératifs et décisionnels traditionnels. La participation grâce aux nouveaux médias (participation électronique) est un modèle type d'engagement politique dans une société de réseaux, tant au niveau du contenu que de la forme. Les institutions nationales, locales et européennes doivent participer à l'ouverture de processus de démocratie électronique, afin de créer de nouveaux canaux d'information, de consultation et de participation pour les citoyens.

TIC et processus constituant : l'expérience islandaise

L'Islande est le premier pays à avoir fait appel aux internautes et aux réseaux sociaux pour élaborer sa Loi fondamentale ou constitutionnelle (entre avril 2011 et l'automne 2012). La dimension informationnelle et collaborative est plus novatrice encore. En avril 2011, le Comité constitutionnel dont les membres étaient des citoyens élus au suffrage universel a ouvert la consultation sur internet. Non seulement les citoyens pouvaient suivre les réunions publiques retransmises en direct sur la chaîne *Youtube* du Conseil, mais le comité constitutionnel devait soumettre ses propositions aux Islandais par le biais d'un site officiel. Chaque citoyen était invité à les commenter, à poser des questions, à proposer des amendements sur le site du Comité comme sur la page Facebook et le compte Twitter des Sages (les deux tiers des 320 000 Islandais disposaient déjà d'un compte Facebook). Transmis en juillet 2011 au Parlement, le texte a été soutenu par une majorité du peuple, qui s'est exprimé par la voie référendaire, le 21 octobre 2012.

(1) Pour une étude de législation comparée, voir www.senat.fr/lc/lc176/lc176_mono.html.

(2) Tourmadre-Plancq J. (2006), « De nouveaux modes d'expression démocratiques. La démocratie électronique : quelles attentes ? », *Cahiers français*, n° 356, mai-juin.

L'engagement des jeunes dans un contexte de crise

L'engagement des jeunes s'inscrit aujourd'hui dans un contexte où leur insertion sociale et en particulier leur entrée sur le marché du travail s'avèrent de plus en plus difficiles. Les plus vulnérables d'entre eux sont les premières victimes de la panne de l'ascenseur social et de la fragilisation des systèmes de protection. Un récent avis du Conseil économique, social et environnemental¹ (CESE) dresse le portrait d'une jeunesse en voie de précarisation et d'appauvrissement. La crise, mais aussi un chômage structurel, n'ont fait qu'« aggraver les conditions de vie des jeunes » et de l'insertion sociale et professionnelle des 15-29 ans en France : un jeune sur cinq est toujours à la recherche d'un emploi trois ans après sa sortie du système scolaire, et près de deux millions de personnes âgées de 18 à 29 ans vivent sous le seuil de pauvreté. Le CESE estime également entre 1,6 et 1,9 million le nombre de ces jeunes sans emploi, éducation ou formation. Dans l'ensemble, les jeunes ont deux fois plus de risques de se retrouver sans emploi que la tranche d'âge supérieure. Un tel contexte nourrit le sentiment des jeunes Français (de 18-25 ans) d'être une « génération sacrifiée »². Les formes de désengagement et d'engagement des jeunes sont directement nourries par une profonde crise de confiance, qui se fonde en partie sur une situation d'insécurité sociale exacerbée.

Une crise de confiance des jeunes à l'égard des institutions

Le régime de la V^e République est confronté à un phénomène d'érosion de la confiance politique pourtant nécessaire au lien civique constitutif de toute démocratie. La traditionnelle dichotomie « gouvernants/gouvernés » s'est transformée en fracture, les premiers étant accusés par les seconds d'incompétence, d'impuissance, de non-représentativité ou encore d'immoralité. Bien ancrée dans les esprits, cette chaîne de présomptions se traduit par la progression de l'abstention et des partis politiques protestataires. Une série d'enquêtes d'opinion dresse un tableau édifiant de cette crise de confiance politique, qui frappe tout particulièrement les jeunes citoyens.

Si les jeunes s'intéressent à la chose publique et politique, ils n'en expriment pas moins leur défiance vis-à-vis des institutions représentatives et des partis politiques³. On observe également une baisse de la confiance dans les dirigeants politiques chez l'ensemble de la population depuis 2008 ; toutefois, cette baisse est plus affirmée chez les jeunes de 18-29 ans. En 2012, seuls 15 % des 18-29 ans affirmaient avoir confiance dans l'institution gouvernementale, contre 26 % des adultes de plus de 30 ans⁴. Une

(1) Avis voté lors de la séance plénière du 25 mars 2015, « Sécuriser les parcours d'insertion des jeunes » rapporté par Antoine Dulin.

(2) Rapport d'enquête de l'Anacej (2014), *Les jeunes et le vote*, op. cit., p. 41.

(3) Enquête Anacej (2014), op. cit.

(4) CREDOC, enquêtes « Conditions de vie et aspirations des Français ».

tendance qui s'est confirmée depuis¹ et qui nourrit incontestablement le phénomène abstentionniste (voir *infra*).

Les organisations syndicales, de leur côté, semblent marquées, aux yeux des jeunes, par des cadres de référence éloignés de leurs préoccupations (par exemple les discriminations liées à l'origine ou au sexe). Un renouvellement de leur agenda, comme des personnels syndicaux eux-mêmes², apparaît de plus en plus nécessaire³. Les syndicats sont ainsi parfois jugés comme dépassés car trop politisés, trop prisonniers d'une idéologie, ce qui doit être mis en perspective avec l'abstentionnisme chez les jeunes, ou encore trop dogmatiques⁴. Ainsi, certaines questions, comme celle de l'accès au premier emploi, sont vues comme étant laissées de côté contrairement à d'autres comme les retraites : les syndicats auraient tendance à défendre les *insiders* plutôt que les *outsiders*, au premier rang desquels les jeunes⁵.

De la crise de confiance à la crise de la participation

L'affirmation du phénomène abstentionniste depuis le début des années 1980 a nourri un discours négatif sur la conscience civique et l'engagement politique des jeunes. La réalité est toutefois plus complexe qu'il n'y paraît. D'un côté, des études internationales montrent en effet que les jeunes sont beaucoup moins enclins que les autres citoyens à voter et à adhérer à un parti⁶. Il n'y a pas ici de véritable spécificité française. De l'autre, la baisse de la participation électorale des jeunes n'est pas synonyme de dépolitisation, de désintérêt pour la chose publique ou d'une quelconque inaction ou apathie⁷. Du reste, le choix de s'abstenir constitue pour certains jeunes un acte politique en soi, porteur de sens. Anne Muxel souligne notamment le phénomène d'abstentionnisme « dans le jeu politique », qui correspond à un nouveau type d'électeur, relativement critique et exigeant

(1) Enquête « Génération Quoi », *op. cit.*

(2) Ainsi, pour ne prendre que l'exemple de la CGT, au niveau de la commission exécutive confédérale, sur 55 membres, trois seulement ont moins de 35 ans. Dans le bureau confédéral, un seul membre sur 10 a moins de 30 ans et sur 1 000 délégués, 7 % ont de moins de 30 ans. La CGT s'est fixé comme objectif d'en avoir 20 % pour le congrès 2016 (source : CGT).

(3) Vakaloulis M. (2013), *Précarisés, pas démotivés ! Les jeunes, le travail et l'engagement*, Éditions de l'Atelier.

(4) ASTREES (Atelier social du futur) (2014), Enquête « Travail et engagements professionnels : les jeunes prennent la parole » ; Chabault V. (2007), « L'engagement syndical des jeunes salariés », *Agora débats/jeunesses*, n° 43.

(5) Chauvel L. (2009), *Vacarme*, n° 47, p. 26-29.

(6) Goerres A. (2009), *The political participation of older people in Europe*, New York: Palgrave ; Bouza L. (2014), *Addressing youth absenteeism in European elections*, Stockholm: International IDEA and European Youth Forum.

(7) Voir Cammaerts B., Bruter M., Banaji S., Harrison S. et Anstead N. (2014), « The myth of youth apathy: Young Europeans' critical attitudes toward democratic life », *American Behavioral Scientist*, 58(5), p. 645-664 ; Sur le cas français, voir Enquête Anacej (2014), *op. cit.*

à l'égard de l'offre politique, et pouvant utiliser l'abstention au même titre que le vote pour se faire entendre et peser sur l'élection¹.

Les jeunes sont attachés aux valeurs démocratiques², ils sont animés par des idées et des convictions politiques, sur l'éducation, la formation, l'emploi, mais aussi sur des questions telles que le changement climatique et les nouvelles technologies. Ils conçoivent et pratiquent différents modes d'engagement en politique (de plus en plus extra-partisan et extra-électoral), et ce à différents niveaux (national, mais aussi de plus en plus supra et infranational, ce qui traduit un attachement particulier à la citoyenneté européenne et à la démocratie locale). En outre, l'enquête de l'Anacej de 2014 souligne l'appétence des jeunes pour la démocratie directe et l'expression par voie référendaire. Or l'instrument du référendum est de moins en moins pratiqué sous la V^e République, malgré la possibilité de « référendum d'initiative partagée » ouverte par la loi constitutionnelle du 23 juillet 2008.

En France, cette prise de distance avec la vie politique « officielle » et le système représentatif se traduit par un double constat à chaque scrutin : la faiblesse particulière du niveau de vote-participation et de la représentation-élection des jeunes (voir *infra* pour des données chiffrées). Ces derniers votent moins et sont moins bien représentés que les autres tranches d'âge de la société. Il s'ensuit un double déficit de la représentativité/légitimité du corps électoral et des institutions démocratiques³, indice de l'incapacité du système politique à mobiliser la jeunesse et à renouveler ses organes représentatifs. Cette crise de la participation et de la représentation des jeunes fragilise notre assise démocratique et la cohésion nationale. Plus en aval, elle affecte la nature et les orientations des politiques publiques. Lorsqu'un pan entier de la société ne participe pas assez aux délibérations et aux décisions politiques, le risque est que ses vues et ses intérêts – constitutifs de l'intérêt général – ne soient pas pris en considération

Même si le phénomène abstentionniste concerne l'ensemble du corps électoral, il s'avère plus aigu chez les jeunes. La poussée de l'abstention à partir du début des années 1980 (tendance confirmée dans l'ensemble des pays d'Europe occidentale) est particulièrement vive chez les 18-24 ans⁴. Pour chaque élection, on constate un écart moyen de 10 % entre l'abstention des jeunes et l'abstention moyenne⁵. Cette donnée structurelle varie néanmoins en fonction des scrutins : l'acte de vote est exercé au gré

(1) Muxel A. (2008), « Abstention : défaillance citoyenne ou expression démocratique ? », *Cahiers du Conseil constitutionnel*, n° 23 (Dossier : La citoyenneté), février.

(2) Roudet B. (2009), « Les jeunes Européens et les valeurs démocratiques », *op. cit.*

(3) Une trop faible participation électorale des jeunes met en cause la représentativité du corps électoral et par extension, celle des institutions démocratiques.

(4) Tournier V. (2009), « Comment le vote vient aux jeunes. L'apprentissage de la norme électorale », *Agora débats/jeunesses*, 2009/1, n° 51, p. 79-96.

(5) Rapport d'enquête de l'Anacej (2014), *Les jeunes et le vote*, *op. cit.*

des enjeux ressentis du moment¹. Si l'élection présidentielle parvient à maintenir une participation plus élevée parce qu'elle est perçue comme un scrutin central, la tendance à l'abstention se vérifie nettement pour les autres scrutins. Ainsi, près de 66 % des 18-24 ans ne sont pas allés voter au premier tour des élections législatives de 2012, alors que pour l'ensemble de la population le taux d'abstention était de 42,8 %². En outre, Anne Muxel souligne qu'au premier tour des deux dernières élections municipales (2008 et 2014), les 18-24 ans se sont également abstenus dans une proportion nettement plus importante que leurs aînés : le différentiel est de 20 points, avec un taux d'abstention de 57 % (contre 36,5 % pour l'ensemble de la population)³. Paradoxalement, le fort attachement à la construction et à la citoyenneté européennes⁴ ne se traduit pas par une participation forte aux élections européennes : 71 % des lycéens et des étudiants se sont abstenus de voter aux élections européennes de 2014, contre 58 % pour l'ensemble des inscrits⁵.

Les jeunes sont sans doute d'abord insatisfaits par l'offre politique, par le fonctionnement de la démocratie et par le comportement du personnel politique, insatisfaction qui peut se traduire par un désengagement, même chez ceux qui s'engagent dans d'autres sphères. Ainsi, les volontaires du service civique ne font pas montre d'un engagement politique (participation électorale, militantisme, etc.) plus élevé que la moyenne⁶.

À cette distance à l'égard de l'offre et de la vie politique institutionnelle s'ajoute un autre décalage⁷, entre l'idéal de vertu qu'est censé représenter l'homme politique et le manque de probité attaché à son image auprès des jeunes : 42 % des 18-25 ans ont une image négative ou très négative des hommes politiques⁸.

De ce point de vue, l'institution du vote obligatoire, parfois présentée comme un remède miracle contre l'abstention, ne réglerait pas le problème de défiance vis-à-vis de l'offre politique, bien au contraire. Elle serait particulièrement mal ressentie, tant le vote est

(1) Roudet B. (2012), « La participation politique et associative des jeunes », INJEP, *Les fiches Repères*, juin, www.injep.fr/IMG/pdf/FR_Participation_02.pdf.

(2) Sondage « Premier tour des élections législatives : comprendre le vote des Français », réalisé par Ipsos/Logica Business Consulting pour France Télévisions, Radio France, *Le Monde* et *Le Point*, 10 juin 2012.

(3) Anne Muxel in *Le Monde*, 28 mars 2014.

(4) Rapport d'enquête de l'Anacej (2014), *op. cit.*

(5) Selon OpinionWay pour *Le Figaro*, dans « Sociologie du vote aux élections européennes 2014 », 25 mai 2014. Les chiffres enregistrés par Ifop-Fiducial pour i-Télé, *Paris Match* et Sud radio, publiés dans « Sondage Jour du Vote : profil des électeurs et clefs du scrutin européen. Élections européennes, 25 mai 2014 » sont sensiblement similaires, avec parmi les abstentionnistes 74 % des 18-24 ans, 72 % des 24-35 ans, soit 73 % des moins de 35 ans, et toujours 58 % d'abstentionnistes pour l'ensemble des inscrits.

(6) Entretien avec J.-B. Dujol, délégué interministériel à la Jeunesse, le 4 septembre 2014 ; voir étude de l'Agence du service civique : Yvon C. (2014), *Effets socialement différenciés du service civique sur les jeunes volontaires. Analyses secondaires des données de l'enquête TNS Sofres*, Rapport de l'INJEP, avril.

(7) Rapport d'enquête de l'Anacej (2014), *op. cit.*

(8) *Ibid.*

conçu par les jeunes comme une liberté et un droit, non comme un devoir civique, une obligation morale. Les jeunes sont d'ailleurs majoritairement opposés à une telle mesure, selon les enquêtes d'opinion.

De la crise de confiance à la radicalisation

Selon les résultats des enquêtes sur les valeurs des Européens, les jeunes du nord de l'Europe (Suède, Danemark, Pays-Bas, Allemagne) restent nettement moins abstentionnistes que ceux du sud (Espagne, Portugal, Italie, Grèce, France). Dans ce deuxième groupe de pays, la montée de mouvements protestataires (pétitions, manifestations, et à un moindre degré, le boycott, la grève, l'occupation de bureaux ou d'usines) est le symptôme des difficultés aiguës d'insertion sociale et de reconnaissance professionnelle auxquelles les jeunes sont confrontés. Celles-ci nourrissent les sentiments de défiance et d'abandon qui animent beaucoup de jeunes. Même si un mouvement comme celui des « Indignés » n'a pas eu de prise véritable sur la jeunesse en France¹, les jeunes privilégient de plus en plus des formes de participation protestataire au détriment du militantisme partisan « traditionnel » et de la participation électorale². Par exemple, les jeunes sont davantage attachés à la manifestation que leurs aînés. En 2008, 48 % des 18-29 ans avaient déjà participé à une manifestation autorisée alors que les plus de 30 ans n'étaient que 40 % dans ce cas. L'abstentionnisme, la méfiance à l'égard des élites politiques et du système partisan, le rejet des politiques gouvernementales les font ponctuellement basculer, de manière encore marginale, dans des formes d'engagement radicales, extrêmes.

Cette tendance à la radicalisation est très marquée dans la vie politique et électorale. Ainsi, 44 % des 15-17 ans et 43 % des 18-25 ans seraient prêts à voter pour un parti situé aux extrêmes de l'échiquier politique³. Le Front national se révèle particulièrement attractif : selon un sondage de mai 2015⁴, 33 % des 18-24 ans se disent prêts à voter pour Marine Le Pen, contre 23 % des 50-64 ans et 13 % des plus de 65 ans. Prendre sa carte, s'investir, voire devenir candidat au sein de ce parti ne relève plus du tabou. Plusieurs éléments rendent aujourd'hui le Front national attractif auprès des jeunes, ou du moins une partie d'entre eux. Il s'agit de jeunes arrivant sur le marché du travail en temps de crise et qui sont inquiets quant à leur avenir. Sociologiquement, l'électorat du Front national est très proche de l'électorat abstentionniste. Rejetant la mondialisation et le cosmopolitisme, ces jeunes sont généralement issus des catégories populaires, peu diplômés et éloignés des potentialités offertes par la culture ou encore le fait de parler une ou plusieurs langues étrangères. Défiants vis-à-vis des partis de gouvernement, ils peuvent être attirés par les positions du FN⁵. En outre, le Front national entend

(1) Dagnaud M. (2011), « Pourquoi la jeunesse française ne s'indigne pas », *State*, 22 octobre.

(2) Roudet B. (2012), *La participation politique et associative des jeunes*, *op. cit.*

(3) Rapport d'enquête de l'Anacej (2014), *op. cit.*

(4) Sondage OpinionWay pour *Marianne*.

(5) Sylvain Crépon (2012), *Enquête au cœur du nouveau Front national*, Paris, Nouveau Monde Éditions.

aujourd'hui incarner une certaine modernité qui parle à la jeunesse¹. Ainsi, les jeunes sont nombreux à prendre en considération cette offre politique et les opportunités qu'ouvre, pour eux, l'engagement au sein de ce parti² (opportunités illustrées par le fait que les benjamins des deux assemblées en sont issus). Le vote FN chez les jeunes ne cesse d'augmenter. Au premier tour de l'élection présidentielle de 2012, Marine Le Pen a obtenu 18 % des suffrages exprimés chez les 18-24 ans et 20 % chez les 25-34 ans. Aux dernières élections européennes, les candidats du Rassemblement Bleu Marine sont arrivés en tête chez les moins de 35 ans, avec un score de 30 %³. Le vote frontiste est donc surreprésenté chez les jeunes. Ces chiffres sont néanmoins à relativiser, car les trois quarts de cette tranche d'âge se sont abstenus.

Une demande et un besoin insatisfaits des jeunes en matière d'engagement

L'engagement des jeunes a fait l'objet d'une action publique aux niveaux national⁴ et européen (voir encadré). Inscrite dans le cadre plus global de la politique de la jeunesse, cette action vise fondamentalement à améliorer l'autonomie et l'insertion sociale des jeunes, y compris par leur participation à la vie de la cité.

L'action publique européenne en faveur de l'engagement et de la participation

Suite à la Convention de 2000 du Conseil de l'Europe sur la promotion d'un service volontaire transnational de longue durée pour les jeunes, et à la résolution du Conseil de l'Union européenne de 2002 sur la valeur ajoutée des activités bénévoles dans le contexte de développement de l'action communautaire en faveur des jeunes, l'Union européenne a mis en place de multiples programmes visant à promouvoir l'éducation, l'intégration et la citoyenneté active des jeunes. La stratégie européenne de la jeunesse (2010-2018) invite aujourd'hui les États membres à investir dans la jeunesse en encourageant cette dernière à s'impliquer activement dans la société. La Méthode ouverte de

(1) *Ibid.*

(2) Boumaza M. (2004), « Une approche générationnelle des jeunes militants frontistes », *Temporalités*, n° 2, p. 60-79 ; Crépon S. (2006), *La nouvelle extrême droite. Enquête sur les jeunes militants du Front national*, Paris, L'Harmattan ; Perrineau P. (2012), « La renaissance électorale de l'électorat frontiste », *Les élections politiques*, CEVIPOF, n° 5.

(3) Sondage veille du vote - Ipsos/STERIA pour France Télévisions, Radio France, *Le Point*, LCP Public Sénat, France 24, 22-24 mai 2014.

(4) En France, le Comité interministériel de la jeunesse (CIJ) qui s'est réuni le 21 février 2013 a consacré la participation des jeunes à la production des politiques publiques comme l'un des axes prioritaires du Plan d'action « Priorité jeunesse » défini à cette occasion.

coordination (MOC) dans le domaine de la jeunesse adoptée en 2009 par le Conseil des ministres traite de tous les aspects relatifs à l'orientation des politiques de jeunesse des pays de l'UE. Elle accorde une place importante aux questions d'engagement et de participation, faisant même de la « participation [des jeunes] à la vie de la société » un de ses principaux objectifs. Là encore, l'engagement ne se limite pas à la participation électorale, mais doit pouvoir s'appuyer sur les organisations de jeunes, lesquelles, outre l'éducation à la citoyenneté, se voient accorder de nombreux autres rôles : aide à l'insertion, contribution au développement personnel et à la formation, construction de liens de solidarité.

Le dispositif *European Voluntary Service (EVS)*¹, créé en 1996, par exemple, soutient la participation des jeunes de 17 à 30 ans dans des activités de bénévolat ou de volontariat, au sein de l'Union ou en dehors, mais dans tous les cas hors de leur pays de résidence. Les jeunes sont logés, nourris, bénéficient d'une assurance et touchent de l'argent de poche. Une participation financière est également accordée pour payer leur voyage. Les projets peuvent durer entre deux semaines et douze mois. Le dispositif se caractérise aussi par un programme de formation et d'évaluation des jeunes avant, pendant et après leur expérience. Un certificat de participation et d'acquisition de compétences, un « *youthpass* », leur est donné après leur participation.

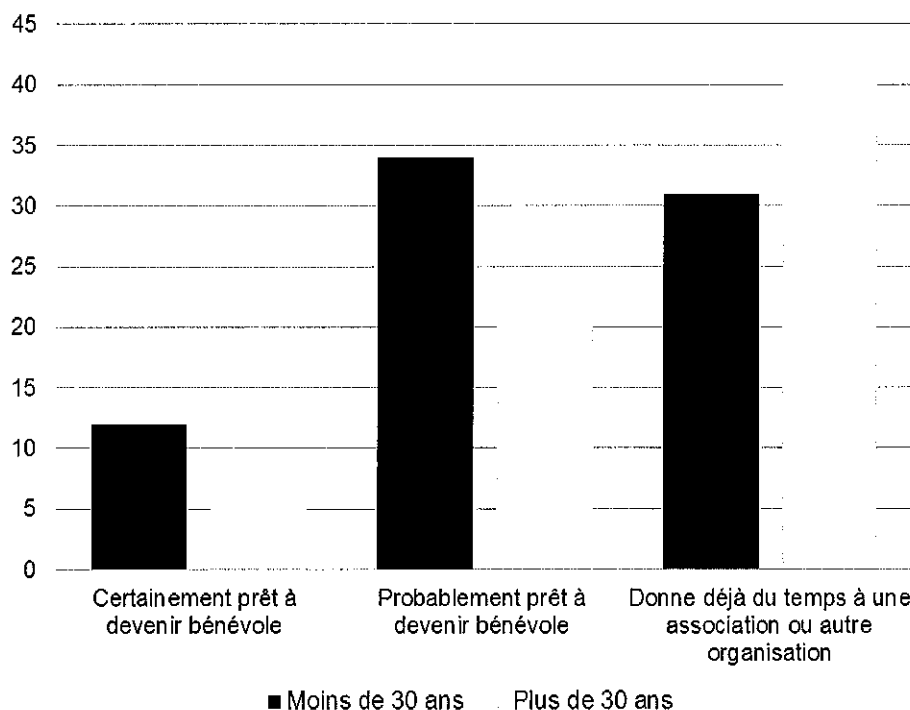
Toutefois, si le soutien à l'engagement revêt un rôle central dans la construction de la politique de jeunesse, il demeure parcellaire, inachevé et insatisfaisant au regard des attentes exprimées par les jeunes, dans un contexte de fragilisation du lien social qu'ils ressentent fortement. Ainsi, selon le CREDOC, les moins de 30 ans soulignent les freins à l'engagement que constituent le manque de temps et la nature des opportunités offertes ; du reste, 46 % d'entre eux se disent prêts à s'investir pour une cause, contre 31 % des plus de 30 ans². Les enquêtes récentes³ et les associations représentatives de la jeunesse rendent compte en effet de leur volonté de bénéficier de nouveaux droits et dispositifs au service de l'engagement. L'absence de prise en compte, dans les parcours de formation et d'insertion professionnelle, de l'expérience bénévole, et des compétences qu'elle permet d'acquérir, en est une manifestation, de même que la rareté des reconnaissances symboliques de l'engagement des jeunes. Le faible renouvellement des responsables politiques, syndicaux et associatifs suscite lui aussi, par exemple, de fortes déceptions.

(1) https://europa.eu/youth/evs_database.

(2) Enquête CREDOC (2015), *Les jeunes investis dans la vie de la cité*, rapport.

(3) Enquête CREDOC (2015), *op. cit.*

Proportion de personnes se déclarant prêtes à s'engager bénévolement ou donnant déjà du temps bénévole



Source : CREDOC, 2015

Malgré une forte aspiration au changement, les Français en général et les jeunes de moins de 30 ans en particulier se sentent majoritairement démunis pour contribuer à faire évoluer la société dans laquelle ils vivent. Les représentants des jeunes expriment la volonté de voir mieux reconnaître l'engagement de ces derniers et militent pour que soient consacrés de nouveaux droits et étendus des dispositifs déjà existants¹. Ainsi, le Forum français de la jeunesse² (FFJ) a souligné d'emblée le double déficit de reconnaissance et de représentation des jeunes dans les instances et processus de décision au sein des différentes sphères d'engagement : politique, associative, syndicale³.

(1) Il existe des évaluations de dispositifs de reconnaissance ou de valorisation de l'engagement des jeunes. Ainsi, le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) supervise l'évaluation des projets expérimentés qui portent sur des incitations à l'engagement, sur l'accompagnement des jeunes dans leurs actions, et sur la valorisation des compétences acquises à l'occasion d'actions entreprises dans des cadres associatifs. Néanmoins, ces évaluations sont peu connues et souvent peu précises.

(2) Créé en 2012, le FFJ est composé des principales organisations associatives, syndicales, politiques et mutualistes gérées et animées par les jeunes.

(3) Avis n° 1 de juin 2012, avis n° 2 de février 2013 et avis n° 4 de février 2014.

Objet et méthodologie

Ce rapport s'appuie sur un ensemble de travaux de recherche, sur une série d'entretiens et d'auditions menés auprès d'associations représentatives et d'acteurs de la politique de la jeunesse, ainsi que sur les réponses à un questionnaire adressé aux sections « jeunes » des partis politiques¹. Il vise à proposer des pistes de réflexion et des solutions en vue de mieux reconnaître, valoriser et encourager l'engagement des jeunes de 16 à 30 ans.

Le constat dressé appelle en effet une réaction politique forte pour répondre à l'insuffisance et à l'inadaptation de l'offre existante en matière de dispositifs d'engagement. Les jeunes sont également dans l'attente d'une meilleure reconnaissance de leur(s) pratique(s) d'engagement(s), que ce soit dans le bénévolat ou le volontariat classique, ou sous des modalités moins formelles ou plus innovantes. Ils plébiscitent des cadres mieux adaptés à leurs aspirations et à leurs modes d'action, et souhaitent conjointement que les organismes de délibération et de décision, dans le monde politique, syndical et associatif, leur fassent davantage de place, les considèrent capables d'assumer et d'exercer des responsabilités. Il s'agit ainsi de renouer ou de restaurer la confiance entre la jeunesse, d'un côté, et le reste de la population et les pouvoirs publics, de l'autre. Il faut répondre à l'aspiration des jeunes à faire pleinement partie de la communauté nationale.

Ces enjeux intimement liés à la vie sociale et démocratique du pays justifient que soit déployée une action publique portant spécifiquement sur l'engagement des jeunes, conçu comme un levier de la cohésion sociale et nationale.

C'est pourquoi il est de l'intérêt des jeunes comme de la collectivité dans son ensemble de renforcer les effets et de libérer les potentialités de l'engagement des jeunes. Ce rapport propose trois orientations pour guider l'action publique en ce sens :

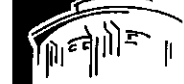
- faciliter la socialisation et la pratique même de l'engagement des jeunes ;
- reconnaître et valoriser cet engagement ;
- encourager l'engagement des jeunes dans les processus de décision.

L'ensemble des mesures déclinées à partir de ces trois axes forment un tout cohérent, dont la combinaison ne pourra que renforcer la portée.

L'action publique en faveur de l'engagement des jeunes suppose que soient articulés deux niveaux d'intervention : des mesures d'ordre structurel, visant à favoriser la participation de tous les citoyens, quel que soit leur âge, à la vie sociale et démocratique du pays, et des mesures ciblant les jeunes, pour répondre aux obstacles spécifiques à

(1) Voir annexes.

leur engagement. Au-delà de sa dimension méthodologique, cette articulation souligne combien la frontière entre la catégorie dite des jeunes et le reste du corps social est à relativiser : bien que leur situation soit particulière, les jeunes ne font pas moins partie d'une même communauté nationale, où l'engagement des uns et des autres contribue *in fine* à définir un destin commun.



Réseaux sociaux numériques : comment renforcer l'engagement citoyen ?

Gérard Aschieri et Agnès Ponelin

2017-01
NOR : CESL1100001X
Vendredi 20 janvier 2017

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mandature 2015-2020 – Séance du 10 janvier 2017

RÉSEAUX SOCIAUX NUMÉRIQUES : COMMENT RENFORCER L'ENGAGEMENT CITOYEN ?

**Avis du Conseil économique, social et environnemental
sur le rapport présenté par
M. Gérard Aschieri et Mme Agnès Popelin, rapporteur.e.s**
au nom de la
section de l'éducation, de la culture et de la communication

Question dont le Conseil économique, social et environnemental a été saisi par décision de son bureau en date du 8 mars 2016 en application de l'article 3 de l'ordonnance n° 58-1360 du 29 décembre 1958 modifiée portant loi organique relative au Conseil économique, social et environnemental. Le bureau a confié à la section de l'éducation, de la culture et de la communication la préparation d'un avis et d'un rapport intitulés : *Réseaux sociaux numériques : comment renforcer l'engagement citoyen ?* La section de l'éducation, de la culture et de la communication, présidée par M. Xavier Nau, a désigné

Chapitre 1. Les réseaux sociaux numériques, des outils pour l'engagement	6
A. Un engagement toujours présent et multiforme	6
B. Des outils puissants et attractifs pour favoriser l'engagement	7
C. Ne pas sous-estimer l'engagement <i>via</i> les réseaux sociaux	9
D. Derrière la virtualité, une réalité complexe et contradictoire à appréhender sans naïveté	10
E. Biais et risques	12
Chapitre 2. Les préconisations	14
I. FAIRE DE L'ACCÈS À INTERNET UN DROIT EFFECTIF POUR TOU.TE.S	14
A. Réduire la fracture numérique en termes d'équipements	14
B. Renforcer l'inclusion numérique	15
C. Le financement du droit à l'Internet pour tou.te.s	16
II. RECONNAÎTRE ET VALORISER L'ENGAGEMENT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX	17
A. Favoriser et valoriser les initiatives	17
B. Soutenir l'usage des réseaux sociaux comme outils de la participation citoyenne	18
III. LE RÔLE INCONTOURNABLE DE L'ÉDUCATION POUR FORMER DES USAGER.ÈRES RESPONSABLES	20
IV. FAVORISER UN ENGAGEMENT ET DES USAGES RESPONSABLES DES RÉSEAUX SOCIAUX	23
A. Mieux responsabiliser les plateformes	23
B. Pour une responsabilité sociale et environnementale des réseaux sociaux numériques	26

V. PROTÉGER L'ENGAGEMENT	27
A. Anonymat et confidentialité des échanges	28
B. Protection et maîtrise des données	29
DECLARATIONS DES GROUPES	32
SCRUTIN	54
RAPPORT	57
Introduction	58
I. L'ENGAGEMENT AUJOURD'HUI	59
A. De quoi parlons-nous lorsque nous parlons d'engagement ?	59
B. De l'engagement à « l'empowerment »	61
II. COMMENT LES RÉSEAUX SOCIAUX SE SONT IMPOSÉS EN UNE DÉCENNIE ?	63
A. Le web 2.0	64
B. Les réseaux sociaux numériques et les enjeux de la visibilité	65
C. Les réseaux sociaux numériques aujourd'hui	68
Deux milliards d'internautes inscrit.e.s sur des réseaux sociaux	68
Le profil des socionautes français.es	71
Une concurrence acharnée	72
D. Une nouvelle sociabilité	73
III. LA FORCE DE COOPÉRATION DES « LIENS FAIBLES »	76
A. Du faire commun à l'économie collaborative	76
B. L'internaute émetteur-récepteur ou la diffusion horizontale de l'information	79
C. De nouvelles arènes pour la mobilisation	81
D. Engagement syndical ou patronal à l'ère des réseaux sociaux : du tract au tweet	84
E. Les entreprises à l'heure du collaboratif	86
IV. NE PAS SOUS-ESTIMER L'ENGAGEMENT VIA LES RÉSEAUX SOCIAUX	89
A. Le « slacktivisme » est-il de l'engagement ?	90

B. Engagement sur les réseaux sociaux ou communication engageante	93
C. De l'engagement individuel à l'engagement collectif	94
V. NE PAS CÉDER AU DÉTERMINISME TECHNOLOGIQUE	103
A. La fausse opposition entre virtuel et réel	103
B. La double fracture numérique	106
C. Utilisateur.rice.s vs algorithmes	107
D. Des illusions de la viralité	109
E. L'indispensable articulation avec le terrain	110
VI. AVOIR CONSCIENCE DES RISQUES	112
A. L'engagement sous influence	115
Robots et algorithmes	115
Les chambres d'écho	117
Fausses croyances et fausses nouvelles	117
B. S'engager contre les propos de haine	119
C. La responsabilité des réseaux	122
Conclusion	124
Table des illustrations	125

ANNEXES

126

N° 1 Liste des membres de la section de l'éducation, de la culture et de la communication	126
N° 2 Liste des personnes auditionnées	128
N° 3 Synthèse des entretiens	131
N° 4 Lexique	148
N° 5 Bibliographie	150
N° 6 Table des sigles	155
N° 7 Schéma – Les réseaux sociaux qui comptent en 2016	156

Les mots accompagnés d'un astérisque sont définis dans le lexique en annexe.

Introduction

La notion de réseau social est une notion ancienne en sociologie : elle désigne la formalisation des interactions sociales régulières qu'un individu donné peut avoir avec d'autres. Mais aujourd'hui lorsqu'on parle de réseaux sociaux, on désigne des outils bien spécifiques qui depuis une dizaine d'années jouent un rôle singulier et de plus en plus considérable en termes de relations sociales : les réseaux sociaux numériques. Très souvent utilisés à des fins de divertissement, d'exposition de soi et de relations amicales, surtout chez les plus jeunes, ils font l'objet tantôt de fortes craintes tantôt d'une surévaluation de leurs potentialités.

Un certain nombre d'expériences ces dernières années montrent cependant qu'ils peuvent être des catalyseurs, des moteurs ou des supports efficaces d'engagement en faveur de nombre de causes mais aussi d'initiatives citoyennes, de solidarités, de lien social. Ils permettent non seulement aux utilisateur.rice.s de s'exprimer avec une liberté et un pouvoir de diffusion mais aussi de coproduire des innovations sociales et citoyennes, se substituant en complément parfois de l'action des pouvoirs publics et des institutions. Mais les mêmes réseaux sociaux numériques peuvent être des instruments puissants de diffusion de fausses informations, d'attaques personnelles, d'idéologies contraires aux valeurs de la démocratie et aux droits humains.

Si l'on souhaite s'interroger sur la façon dont on peut les utiliser pour susciter, favoriser et renforcer l'engagement et la citoyenneté, il importe au préalable d'analyser leur fonctionnement, de mesurer ce qu'ils apportent ou sont susceptibles d'apporter mais aussi leurs limites et les dangers qu'ils peuvent comporter. Et pour cela il faut rappeler un certain nombre de données mais aussi de notions et de concepts.

Les réseaux sociaux sont des outils incontournables et la question est de savoir à quelles conditions on peut en faire un usage utile pour contribuer à l'intérêt général, à la citoyenneté et à la cohésion de la société.

Ce sont des outils complexes, ambivalents et en constante évolution. Il est indispensable de prendre conscience de leurs contradictions mais aussi de la façon dont leurs diverses facettes s'articulent.

Après avoir décrit les deux objets dont nous entendons analyser les relations, l'engagement et les réseaux sociaux numériques, nous examinerons ce que peuvent apporter les réseaux sociaux en matière d'engagement. Puis nous soulignerons l'importance de ne pas succomber à l'illusion d'un déterminisme technologique avant de rappeler les risques qui leur sont inhérents.

C'est sur une telle analyse que peuvent se fonder les préconisations que formule cet avis.

Conclusion

« *Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité* »¹⁵⁵, cet alexandrin célèbre pourrait s'appliquer aux réseaux sociaux et à leur rôle en matière d'engagement. La question est en effet de mesurer les potentialités nouvelles qu'apportent ces outils dont la place est désormais incontournable, chez les jeunes bien sûr mais de plus en plus largement pour l'ensemble de la population : elles sont considérables et en constante évolution. En même temps, il est indispensable de comprendre les mécanismes qui les sous-tendent, leurs limites, les biais qu'ils introduisent et les risques qu'ils comportent. Et il est essentiel non pas de trancher entre une vision optimiste béate et une crainte déraisonnée mais de bien voir comment les différentes facettes s'articulent pour apprendre à s'en servir au mieux.

Ludovic, 18 ans : « *Ça c'est sûr. Le potentiel est là. C'est une grande avancée et personne ne peut le contredire mais je pense que c'est une grande avancée dans le sens où ça rassemble. C'est impressionnant le nombre de personnes qui peuvent adhérer à une cause. Je pense que ça c'est impressionnant et qu'il y a un potentiel énorme mais il faut de la clairvoyance et de l'esprit pour en faire quelque chose de bien (...). C'est plus quelque chose qui doit passer par nous-mêmes, une prise de conscience par nous, les acteurs. Il faut que ça vienne de tout le monde* ».

RÉSEAUX SOCIAUX NUMÉRIQUES : COMMENT RENFORCER L'ENGAGEMENT CITOYEN ?

L'engagement citoyen est plus que jamais dans notre société un enjeu central. Susciter, favoriser, valoriser cet engagement est décisif aujourd'hui ; c'est un facteur majeur de préservation et d'approfondissement de notre démocratie. C'est dans ce contexte que les réseaux sociaux numériques se sont faits depuis quelques années une place spectaculaire: 56 % des Français.es sont membres d'au moins un réseau social.

Si le nombre d'utilisateur.rice.s des réseaux sociaux ne cesse de croître, une partie de la population s'en trouve mise à l'écart par une fracture numérique tant en équipement que sociale.

Ces réseaux sociaux sur le net constituent des outils extrêmement puissants et attractifs mêlant valorisation de soi, agrégation d'individualités et force de coopération des liens ainsi constitués. Ils peuvent être vecteurs d'intelligence collective et de collaboration en ligne. Ils ont également transformé la circulation de l'information en une transmission qui se veut horizontale, transformant chaque socionaute en un émetteur récepteur d'information. La prise de parole est désormais à la portée de chacun.e. Des communautés numériques peuvent désormais produire des contenus qui seront commentés, transmis, diffusés, enrichis, quasiment en temps réel.

Ainsi les réseaux sociaux numériques offrent des potentialités remarquables pour susciter et favoriser l'engagement et sont aussi objet d'engagement. Il importe de ne pas les sous-estimer.

Il ne faut toutefois pas céder à l'illusion d'un quelconque déterminisme technologique soit en considérant que les outils

soit en ignorant les faiblesses, les biais et les risques qui leur sont inhérents.

La logique économique qui sous-tend leur fonctionnement a une double conséquence. D'une part, elle repose sur la collecte des données, leur utilisation ou leur revente à des fins commerciales. D'autre part, elle implique de fixer le plus longtemps possible l'utilisateur.rice en lui proposant des relations et des informations qui lui ressemblent, et qui la.le confortent dans ses expressions ou ses émotions.

Tout cela génère des risques et des biais qui de plus en plus apparaissent au grand jour : enfermement dans des chambres d'échos ou bulles qui réduisent les possibilités de débat, diffusion de fausses informations et de rumeurs, possibilités de manipulation de l'opinion, propos de haine..., qui peuvent peser négativement sur l'engagement citoyen.

Ce constat n'invalide pas l'idée que les réseaux sociaux peuvent être des outils particulièrement efficaces en matière d'engagement citoyen. Mais il est décisif d'avoir conscience que comme la plupart des outils, ils présentent des caractéristiques ambivalentes voire contradictoires et nécessitent que l'on en fasse un



Gérard Aschieri

est militant syndical de la FSU et professeur agrégé retraité. Il siège au CESE à la section de l'éducation, de la culture et de la communication et à la délégation à la prospective et à l'évaluation des politiques publiques où il représente le groupe des personnalités qualifiées.

Contact :

gerard.aschieri@lecese.fr
01-44-43-62-57



Agnès Popelin

est administratrice France Nature Environnement et responsable de communication. Elle siège au CESE à la section de l'éducation, de la culture et de la communication et à la section des affaires sociales et de la santé où elle représente le groupe environnement et nature.

Contact :

FAIRE DE L'ACCÈS À INTERNET UN DROIT EFFECTIF POUR TOU.TE.S

☞ Réduire la fracture numérique en termes d'équipements

☞ Renforcer l'inclusion numérique

- Développer la formation des internautes dans les tiers lieux et revitaliser les espaces publics numériques
- Généraliser les fonctions de médiation numérique dans les services publics de proximité
- Financer les équipements et la formation sur le modèle du service universel et faire contribuer les géants d'Internet par une fiscalité équitable

RECONNAÎTRE ET VALORISER L'ENGAGEMENT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

☞ Favoriser et reconnaître les initiatives

- Créer un fonds d'aide aux initiatives citoyennes avec un volet « réseaux sociaux »
- Prévoir dans les appels à projet la possibilité d'un financement de l'action sur les réseaux sociaux
- Créer une plateforme d'échanges sur l'utilisation des réseaux sociaux
- Créer un prix pour valoriser les initiatives citoyennes sur les réseaux sociaux
- Réfléchir aux modalités de reconnaissance de l'engagement sur les réseaux sociaux

☞ Soutenir l'usage des réseaux sociaux comme outils de la participation citoyenne

- Développer les démarches participatives en favorisant l'acculturation numérique des élu.e.s et des fonctionnaires
- Travailler l'articulation entre les consultations via les réseaux sociaux et les instances délibératives ou collaboratives
- Prévoir la création d'une plateforme publique de pétition

FORMER DES INTERNAUTES RESPONSABLES

- Faire du numérique un élément du socle commun de la formation de tou.te.s
- Renforcer l'éducation aux médias et à l'image animée
- Développer les pratiques pédagogiques intégrant le numérique et l'usage des réseaux sociaux
- Intégrer systématiquement ces dimensions à la formation professionnelle
- Encourager les initiatives des médias visant à décrypter les fausses informations
- Faire de l'éducation au numérique une grande cause nationale

FAVORISER UN ENGAGEMENT ET DES USAGES RESPONSABLES DES RÉSEAUX SOCIAUX

☞ Mieux responsabiliser les plateformes

- Co-élaborer une signalétique afin de repérer les diffusions biaisées de messages (viralité artificielle, hoax)
- Concevoir une différenciation entre les publications des organisations de la société civile et les publications commerciales
- Assurer la transparence sur le fonctionnement des algorithmes d'affichage
- Veiller au respect de la législation dans les CGU des réseaux sociaux et les mettre en ligne de façon claire et transparente
- Mettre en place un bouton de signalement standardisé, aisément identifiable et utilisable
- Publier un rapport annuel d'évaluation du fonctionnement des réseaux sociaux

☞ Promouvoir des usages socialement et écologiquement responsables

- Publier sur les réseaux sociaux l'étiquette énergétique des différents types de messages
- Assurer une plus grande transparence sur les besoins énergétiques des data centers
- Développer une éco conception certifiée des outils informatiques nécessaires

PROTÉGER L'ENGAGEMENT

☞ Protéger l'anonymat et la confidentialité des échanges

☞ Protection et maîtrise des données

- Garantir un droit à la suppression et à la portabilité de toutes les données